le Droit

GROUPE CAPITALES MÉDIAS

VENDREDI
4 JANVIER
2019

224 CONSTATS EN UNE NUIT

La Ville de Gatineau a engrangé près de 12 000 $ trois jours après l'entrée en vigueur du règlement sur le stationnement sur rue en période hivernale. PAGE 3



SIMON SÉGUIN-BERTRAND, LE DROIT

DEUX CHAMPIONS DE LEGO À GATINEAU

PAGE 2

0
2



Le lait se fait brasser
Le nouveau Guide alimentaire canadien écartera largement les produits laitiers
PAGE 13

Un individu inquiétant rôde dans le Plateau
PAGE 4



Une bordée attendue
Les sentiers de motoneige toujours fermés
PAGE 5



Vitesse, puissance et sourires
Les Sénateurs tiennent leur concours annuel d'habiletés
PAGE 30



Le prix peut être plus élevé à l'étranger
8 1,19 $ + TAXES DU LUNDI AU VENDREDI
6 20818 12345

Les rois du Lego

DENIS GRATTON
CHRONIQUE
dgratton@ledroit.com



Tout parent vous le dira, il n'y a rien au monde de plus douloureux que de poser son pied nu sur une brique Lego. Une véritable torture.

Marc Landry et son épouse, Linda Bélanger, en savent quelque chose. Leur maison de Gatineau peut parfois se transformer en un véritable champ de mines. Gare où vous posez le pied !

C'est un peu normal, à bien y penser, puisque leurs deux fils, Philippe, 19 ans, et Mathieu, 17 ans, sont des experts en Lego. Des créateurs. Ou des AFOL, comme on dit dans le jargon Lego, pour *Adult Fans of Lego*.

En fait, on peut dire sans se tromper que Philippe et Mathieu Landry-Bélanger sont les meilleurs créateurs Lego du Québec. Et ils ne se contentent pas de reproduire un ensemble Lego en suivant les instructions fournies sur une feuille de papier par cette compagnie. Ils ont franchi cette étape il y a bien longtemps, bien avant d'atteindre l'adolescence. Leur impressionnante collection d'ensembles Lego montés en fait foi.

Ces deux frères créent, guidés uniquement par leur imagination sans bornes et par leur million de pièces Lego. Et leurs créations sont uniques et tous simplement époustouflantes.

Oui, ils comptent plus d'un million de pièces Lego de toutes les formes et de toutes les grosseurs dans leur collection ! La majorité d'entre elles sont achetées en ligne, là où le coût est beaucoup moins élevé qu'en magasin. Il faut cependant savoir où chercher et où magasiner sur la toile. Disons qu'il faut être un AFOL invétéré.

En novembre 2017, Philippe et Mathieu ont participé à leur toute première exposition *Brickomanie*, soit une exposition qui se tient annuellement dans la région de Montréal et qui rassemble près de 10 000 amateurs et mordus des Lego.

En créant en pièces Lego des reproductions de 12 chars d'assaut de la Deuxième Guerre mondiale, réalisées à l'échelle (1/35) à partir de photos et de plans trouvés sur la toile, les deux jeunes Gatinois se sont vus décerner le prix « coup de cœur recrue » par les juges.

C'était un début. Mais le prix que Philippe et Mathieu convoitaient le plus à la *Brickomanie* était celui de la meilleure création. Ou le meilleur MOC, comme disent les experts, pour *My Own Creation*. Ils se sont donc mis au travail dès leur retour de Montréal. Ils avaient un an devant eux pour créer quelque chose qui allait renverser les juges.

Et ils ont trouvé…

En novembre dernier, à leur deuxième participation à la *Brickomanie*, Philippe et Mathieu Landry-Bélanger ont été couronnés les meilleurs créateurs Lego au Québec.

Leur création : la maquette de la célèbre école de sorcellerie Poudlard de l'univers de Harry Potter. Une œuvre inouïe qui a demandé 1250 heures de travail et approximativement 75 000 pièces Lego !

« Si on avait travaillé 35 heures par semaine sur cette création, elle nous aurait pris neuf mois à compléter », affirme Mathieu. « On a beaucoup travaillé sur notre création durant l'été, enchaîne Philippe. On travaille toujours ensemble, Mathieu et moi. Mais nous n'étions pas tout à fait satisfaits, donc on a recommencé certaines parties les soirs et les fins de semaine. Je dois avouer que j'ai pris un peu de retard dans mes études, mais j'ai tout de même réussi à me rattraper. »



La reproduction de Poudlard des frères Gatinois Mathieu et Philippe Bélanger-Landry compte près de 75000 pièces Lego. — SIMON SÉGUIN-BERTRAND, LE DROIT

Philippe étudie en histoire à l'Université du Québec en Outaouais (UQO). Mathieu complète pour sa part son secondaire V au collège Nouvelles Frontières et songe poursuivre ses études universitaires en arts et lettres. Et bien qu'ils comptent participer à l'édition 2019 de la *Brickomanie*, en novembre prochain, les frères Landry-Bélanger y mettront la pédale douce cette fois-ci, question de laisser la priorité à leurs études.

« Si on avait travaillé 35 heures par semaine sur cette création, elle nous aurait pris neuf mois à compléter. »

— Mathieu Bélanger-Landry

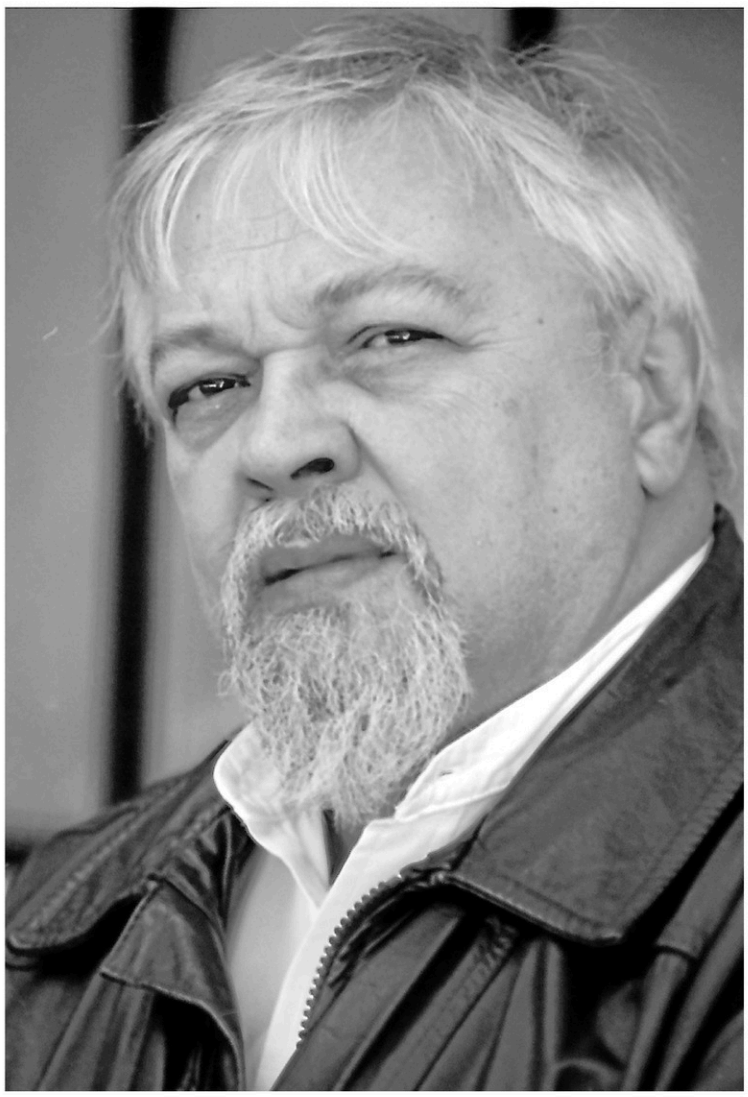
« On va rapporter ce qu'on a déjà créé, dit Philippe. Et on a quelques idées pour notre prochaine création. Mais ce ne sera pas un aussi gros projet que le château de Poudlard. On s'est rendu compte que ça demande énormément de temps avec nos études et le reste. »

« On célébrera le 50e anniversaire de la mission Apollo 11 et du premier homme sur la Lune en 2019, renchérit Mathieu. Alors on pense recréer la scène de l'alunissage. »

Ah. Juste ça…



Clinique dentaire
Dr H. Cocaud et associés
Une bouche en santé pour toute la famille
Dentistes Généralistes
214, Boul. Cité-des-Jeunes,
Bureau 215
Gatineau (Sect. Hull)
Accès
Pour avoir rapidement un rendez-vous, de jour ou de soir, appelez au
819 595 3008



L'écrivain Bernard Assiniwi ne mérite pas de « pourrir au cimetière de noms » de la Ville de Gatineau, affirme Impératif français. — ARCHIVES, LE DROIT

La Ville « manque à son devoir de mémoire »

Impératif français relance le débat toponymique

DANIEL LEBLANC
dleblanc@ledroit.com

Selon Impératif français, la Ville de Gatineau « manque à sa responsabilité et à son devoir de mémoire » en « laissant pourrir dans son cimetière de noms » des personnalités marquantes de la sphère culturelle comme Bernard Assiniwi et Serge Dion, qui n'ont toujours pas de lieu public leur rendant hommage plusieurs années après leur décès.

Dans un message acheminé jeudi à la présidente de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine, Isabelle Miron, ainsi qu'au vice-président, Mike Duggan; le président d'Impératif français, Jean-Paul Perreault, déplore que les demandes adressées à la Ville à ce sujet en 2010 et 2013 soient depuis restées lettre morte.

Mort en 2000, M. Assiniwi était un grand écrivain québécois d'origine algonquine, tandis que Serge Dion, qui a rendu l'âme en 2013, est l'instigateur et président fondateur de l'Association des auteurs et auteures de l'Outaouais (AAAO) ainsi que du Salon du livre de l'Outaouais (SLO).

Selon M. Perreault, il serait impardonnable que Gatineau ne souligne pas leur contribution en baptisant des espaces publics en leur mémoire. « Il s'agit de géants, de colosses qui sont toujours présents dans l'imaginaire collectif et qui ont laissé une marque profonde en Outaouais et même ailleurs. De voir que leur nom ne sort jamais, c'est un peu comme si la Ville manquait à sa responsabilité. Ces gens-là ont contribué à sa réputation de Gatineau », affirme-t-il.

> **« Si la Ville veut continuer à rendre hommage à un criminel de guerre, c'est son choix, mais ça ne justifie pas de laisser en plan des noms de gens qui ont joué un rôle important à Gatineau. »**
>
> — Jean-Paul Perreault

Le président de l'organisme prie les deux élus municipaux d'intervenir car à son avis, MM. Assiniwi et Dion, de par la grandeur de leur œuvre respective, « méritent mieux que d'être oubliés dans une banque de noms ».

Jean-Paul Perreault soutient qu'au rythme où s'est développée la ville ces 15 dernières années, il y a assurément des lieux comme des parcs, des édifices ou encore de grandes artères qui pourraient porter le nom de ces personnalités. Il refuse toutefois de faire des suggestions, ne souhaitant pas « se substituer » au rôle de l'administration municipale à ce chapitre.

« À mon avis, le travail n'a pas été complètement bien fait ces dernières années. On ne veut pas développer d'animosité avec la Ville, on veut simplement sa collaboration. On ne veut pas d'excuses ni d'explications, on veut que ça reste au-dessus de la pile et que ça devienne une priorité », lance-t-il.

LA RUE AMHERST

En 2010 et 2011, Impératif français avait milité pour que la Ville de Gatineau modifie le nom de la rue Amherst, dans le secteur Hull, pour la renommer rue Bernard-Assiniwi. Le débat houleux s'est étalé sur quelques mois, jusqu'à ce que le conseil municipal de l'époque tranche pour le *statu quo*. Le maréchal de l'armée britannique Jeffrey Amherst était reconnu pour sa haine envers les Amérindiens. On affirme qu'il avait eu l'idée de provoquer une épidémie de variole en distribuant des couvertures exposées à la maladie au sein de tribus indiennes.

« On aurait pu baptiser cette journée-là (vote au conseil municipal) de honte nationale, de délire politique. Si la Ville veut continuer à rendre hommage à un criminel de guerre, c'est son choix, mais ça ne justifie pas de laisser en plan des noms de gens qui ont joué un rôle important à Gatineau, ailleurs dans la région et même à travers la province », conclut M. Perreault.

STATIONNEMENT SUR RUE

Tempête de constats à Gatineau

DANIEL LEBLANC
dleblanc@ledroit.com

En vigueur depuis la nuit du Nouvel An, le règlement sur le stationnement sur rue en période hivernale à Gatineau a permis à la Ville d'engranger près de 12 000 $ dans ses coffres… en une seule et même nuit.

Selon les données fournies au *Droit*, 224 constats d'infraction de 53 $ chacun ont été émis par cinq préposés au stationnement sur le territoire entre minuit et 6 h, jeudi. Aucune contravention n'avait été distribuée dans les deux nuits précédentes, malgré le décret de l'hiver mardi dernier. Il faut dire qu'aucun préposé n'était en service les 1er et 2 janvier et que seuls les policiers pouvaient émettre des constats.

Depuis mardi, et ce jusqu'au 1er avril, il est interdit de stationner sur rue la nuit (entre minuit et 6 h du lundi au vendredi, ainsi que de 3 h à 6 h les samedis et dimanches) à Gatineau, à moins d'être détenteur d'un permis de stationnement de nuit en hiver. Dans ce cas, il est possible de stationner dans la rue la nuit sur l'ensemble du territoire, là où la signalisation le permet.

Le stationnement devient cependant interdit pour tous dès qu'un avis d'interdiction de stationnement hivernal est émis, soit lorsqu'Environnement Canada prévoit une accumulation de neige de 5 à 10 cm ou plus dans la région.

Il est possible de se procurer un permis au coût de 87 $ chacun, une hausse de 2 $ par rapport à l'an dernier. Les automobilistes intéressés doivent se rendre dans les centres de services ou à la division du stationnement de la Ville de Gatineau.

Les citoyens peuvent s'inscrire au gatineau.ca/stationnementhivernal pour recevoir les avis d'interdiction par courriel ou par messagerie texte. Ceux-ci sont émis au plus tard à 15 h le jour même de leur entrée en vigueur. Un second message est acheminé lors de la levée des avis d'interdiction.

À ce jour, la Ville a émis 1924 permis pour le stationnement hivernal, indique le Service des communications. La saison dernière, 2412 permis avaient été achetés par des citoyens.



Depuis mardi, il faut un permis pour se stationner de nuit dans les rues de Gatineau. — SIMON SÉGUIN-BERTRAND, ARCHIVES LE DROIT

NOUS JOINDRE

ABONNEMENTS ET LIVRAISON DU JOURNAL
tirage@ledroit.com 613-562-0555
www.ledroit.ca/abonnement 1-800-267-6961
Lundi au vendredi : 7 h — 16h30
Samedi : 7 h — 11 h

Petites annonces
petitesannonces@ledroit.com 613-562-0222
necrologie@ledroit.com 1-800-267-9555
Lundi au vendredi : 8 h — 17 h 30

Publicité
publicite@ledroit.com 613-562-7747
Lundi au vendredi : 8h30 — 16h30

Renseignements généraux : 613-562-0111

TÉMOINS D'UN ÉVÉNEMENT

VOUS AVEZ DES NOUVELLES, DES PHOTOS D'ACTUALITÉ ?
613-562-0333
nouvelles@ledroit.com

SOMMAIRE

Arts 20
Détente 22
Économie 17
Éditorial 12
Horoscope 23
Le monde 16
Le pays 13
Loterie 17
Nécrologie 24
Petites annonces 23
Sports 25
Statistiques 27

Le quotidien LeDroit est publié et édité par LeDroit, une division de 3834310 Canada Inc dont le siège social est sis au 47 rue Clarence Bureau 222 à Ottawa, Ontario, K1N 9K1. LeDroit est imprimé à Gatineau par la compagnie Qualimax, propriété de Transcontinental.

merci de recycler ce journal

INDIVIDU LOUCHE DANS LE SECTEUR DU PLATEAU À GATINEAU

Épiée dans son condo

LOUIS-DENIS ÉBACHER
ldebacher@ledroit.com

Un sombre personnage sème l'inquiétude dans le Plateau, à Gatineau. Une jeune femme dit avoir été épiée et harcelée par un inconnu, le soir du 1er janvier, alors qu'elle était seule dans son salon. L'homme se serait acharné, en la harcelant verbalement et en l'observant à travers les fenêtres de son condo, près du boulevard des Grives.

Virginie Trépanier a rapidement lancé l'alerte sur son compte Facebook, après avoir rencontré la police de Gatineau, mardi soir. Son message a été partagé plus de 700 fois.

Elle a raconté, jeudi, le fil des événements troublants.

« J'étais dans mon salon, au rez-de-chaussée, en début de soirée. À travers la vitre de ma porte-patio, j'ai vu le gars en train de me fixer, dans l'obscurité. Quand il a vu que la porte-patio était barrée, il a essayé d'ouvrir la porte du condo. Il a dit vaguement qu'il voulait obtenir des renseignements. Il a crié : 'Ouvre la porte ! Je sais que tu es seule, hein?!' »

Aussi bizarre qu'effrayante, cette histoire est devenue carrément horrible.

RÉFUGIÉE DANS SA SALLE DE BAIN

« Je lui ai crié de partir, et que j'appelais la police. Je l'ai vu monter dans les escaliers du voisin (près de sa porte-patio), et il est réapparu dans ma fenêtre pour m'observer. Il criait qu'il voulait me poser des questions. »

Mme Trépanier s'est réfugiée dans sa salle de bain, avec ses chats « qui agissaient vraiment de façon bizarre ». C'est à ce moment qu'elle a appelé la police de Gatineau.

Une enquête a été ouverte, mais personne n'avait encore été arrêté, jeudi.

« Les agents m'ont dit qu'il y avait eu plusieurs plaintes, ces derniers temps. Depuis que j'ai écrit ce message, une vingtaine de personnes m'ont écrit avoir vécu des choses semblables… Un individu qui regarde des gens par la fenêtre, dans le noir, et qui fuit. Un résident du quartier m'a dit qu'il avait surpris un homme en train de fouiller dans son camion. »



Une enquête a été ouverte par la police de Gatineau, mais personne n'a encore été arrêté. —123RF

La jeune femme décrit le suspect comme étant costaud, pesant environ 250 livres, mesurant entre 5 pieds et 8 pouces et 5 pieds et 11 pouces. « Il est assez gras et a une barbe noire. »

L'homme portait un chapeau « fédora » et un manteau noir.

Mme Trépanier conseille aux gens de fermer leurs portes à clé. « Il fait noir de bonne heure, à cette période de l'année. »

« J'habite ici depuis 13 ou 14 ans, dit-elle. C'est surprenant que cela arrive dans le secteur. C'est le boulevard du Plateau, des Grives, et les environs… C'est pourtant achalandé et éclairé. »

EN BREF

NEZ ROUGE

Plus de 1100 raccompagnements

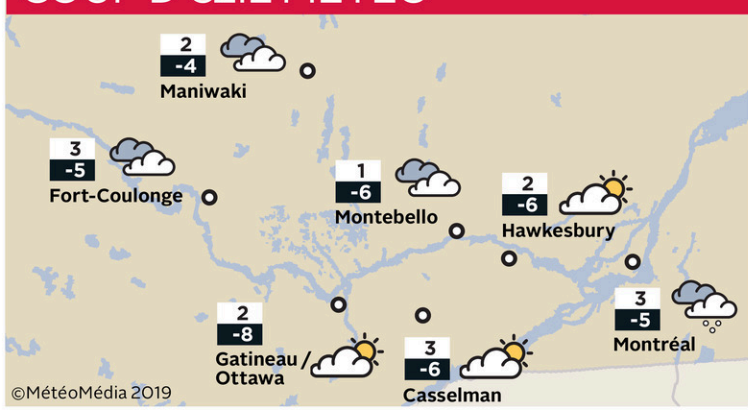
Opération Nez rouge Outaouais a permis de raccompagner à bon port plus de 1100 personnes au cours de sa plus récente campagne. Les statistiques publiées par Opération Nez rouge montrent qu'à l'échelle du pays, 73150 automobilistes ont eu recours à ce service de raccompagnement, entre le 30 novembre et le 31 décembre. Au Québec, 55720 automobilistes ont fait appel à l'Opération Nez rouge dans le cadre de cette 35e campagne. En Outaouais, 1141 raccompagnements ont été effectués en 13 soirées, ce qui a permis d'amasser des dons totalisant 28409$ qui seront remis à l'organisme Adojeune. La nuit la plus occupée a été celle du 15 au 16 décembre, alors que 169 raccompagnements ont été effectués dans la région. Les deux soirées les plus calmes ont été celles du 13 et du 20 décembre, avec 30 raccompagnements. Le service était offert à Gatineau, Cantley, Chelsea, L'Ange-Gardien, La Pêche, Pontiac et Val-des-Monts. L'organisme souligne que le tout a été rendu possible grâce à la participation de 558 bénévoles en Outaouais, un nombre qui s'élève à 50440 pour l'ensemble du pays.

Une centaine d'automobilistes avec les capacités affaiblies arrêtés

La Police provinciale de l'Ontario (PPO) dans l'Est ontarien a arrêté plus de 100 automobilistes ayant les capacités affaiblies par la drogue ou l'alcool, en un peu plus d'un mois. La PPO a mené son programme RIDE, qui vise à éliminer ce fléau. Selon les récentes informations de la PPO, encore trop de conducteurs ne prennent pas au sérieux la loi contre la conduite avec les capacités affaiblies. Du 23 au novembre au 2 janvier, 97 personnes ont été arrêtées pour conduite sous l'effet de l'alcool, et huit autres, pour conduite sous l'effet d'une drogue. Les agents qui ont surveillé le territoire de l'est de la province ont aussi donné des contraventions à 68 automobilistes qui étaient «sur la limite» de la conduite avec les capacités affaiblies. Cela peut se traduire, entre autres, par un taux d'alcool considérable dans le sang, sans qu'il atteigne le fameux «0,08», bon pour une accusation criminelle. «Nous sommes très déçus de constater qu'autant de gens prennent toujours de telles décisions, de nos jours», a mentionné le superintendant de l'OPP, Chris Harkins.

LE DROIT

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. 3
Min. -2
Ciel variable
Précipitations : 20 %
Vents légers

Dimanche
Max. -2
Min. -18
Ciel variable
Précipitations : 20 %
Vents du nord-ouest 21 km/h

Lundi
Max. -11
Min. -12
Ciel variable
Précipitations : 30 %
Vents légers

Mardi
Max. -3
Min. -9
Neige
Précipitations : 70 %
Vents de l'est 16 km/h

AILLEURS

Cornwall	Éclaircies	4	-5
Francfort	Ave neige	1	-1
Kingston	Variable	4	-3
La Havane	Soleil	30	22
Londres	Variable	4	0
Mont-Tremblant	Ave neige	1	-4
New York	Ensoleillé	7	4
Orlando	Averses	27	14
Paris	Éclaircies	6	1
Québec	Faib neige	1	-4
Saguenay	Faib neige	-1	-6
Sherbrooke	Ave neige	2	-5
Sudbury	Éclaircies	2	-4
Toronto	Ensoleillé	6	-2
Trois-Rivières	Ave neige	1	-4
Washington	Nuageux	10	7

LE SOLEIL

7h42 — 16h32
Durée du jour : 8h50

LA LUNE

Lever : 6h22 — Coucher : 15h36
05 janv. 14 janv. 21 janv. 27 janv.

ALMANACH

Maximum hier	-7,0°
Minimum hier	-14,0°
Normale le jour	-4,7°
Normale la nuit	-15,0°
Record max	3,3°/1973
Record min	-23,3°/1969

Précipitations (avant-hier)

Ce mois-ci	9,7 mm
Ce mois-ci l'an dernier	1,9 mm
Cette saison	9,7 mm
La saison dernière	1,9 mm

1 mm d'eau = environ 1 cm de neige

LA MARQUE MÉTÉO LA PLUS INFLUENTE AU CANADA
Nos experts météo vous aide à bien planifier votre journée.
MétéoMédia

Une tempête attendue par les motoneigistes

BENOIT SABOURIN
bsabourin@ledroit.com
Correspondant régional

Si les précipitations de neige attendues à compter de lundi sur la région se matérialisent, les mordus de motoneige devraient pouvoir circuler sur l'ensemble du réseau de sentiers de l'Outaouais dès la semaine prochaine.

Même si un tapis blanc recouvre le sol de la région depuis la mi-novembre et que les températures glaciales ont été monnaie courante en décembre, il manque encore plusieurs centimètres de neige pour que la totalité des quelque 2200 kilomètres et plus de pistes balisées aménagées aux quatre coins du territoire soit ouverte aux motoneigistes, affirme Pierre Tremblay, administrateur au sein de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec (FCMQ) pour l'Outaouais.

Les prévisions météorologiques laissent entrevoir que plus de 20 centimètres de neige pourraient tomber sur le sud du Québec, entre lundi et mercredi. L'Outaouais n'échappera vraisemblablement pas à cette importante bordée.

« Les clubs sont encore en train de travailler pour préparer le fond et entretenir les sentiers. Normalement, en Outaouais, la saison débute pas mal autour du 15 janvier. Ça nous prendrait au moins un autre 20 à 25 centimètres pour pouvoir commencer. D'après moi, avec la prochaine tempête, on devrait pouvoir ouvrir 100 % du réseau », indique M. Tremblay.

En date de jeudi, c'était entre 35 % et 40 % du réseau entretenu par les sept associations bénévoles de la région qui étaient carrossables pour la pratique de la motoneige, selon la FCMQ de l'Outaouais. Dans l'ensemble du Québec, ce sont 60 % des sentiers balisés qui étaient praticables, toujours selon les chiffres de la fédération.

SÉCURITÉ

La FCMQ profite du début officiel de la saison pour rappeler les règles de sécurité de base à suivre sur les sentiers. Respecter les limites de vitesse et la signalisation sur les pistes, éviter de conduire son engin sous l'influence de la drogue ou de l'alcool et ne pas emprunter les cours d'eau non balisés sont au nombre des consignes à respecter pour les usagers de la motoneige.

Le nombre d'accidents mortels impliquant des motoneigistes et répertoriés par la FCMQ était de 35 en 2014-2015. Ce nombre est passé à 28 en 2015-2016, à 24 en 2016-2017 et à 25 en 2017-2018.

Selon la responsable des relations médias pour la FCMQ, Marilou Perreault, « un incident mortel est un incident de trop ». Toutefois, les efforts de sensibilisation réalisés au fil des ans commencent à porter fruit, dit-elle. Le sport gagne en popularité, mais les décès reliés à la pratique de la motoneige ne suivent heureusement pas la même courbe de croissance, fait-elle valoir.

« La vente de droit d'accès a augmenté d'environ 10 % à 15 % annuellement depuis les trois ou quatre dernières années. Nous sommes rendus à près de 100 000 membres à la fédération, donc ce n'est pas à négliger. On ne se mettra pas la tête dans le sable, on n'arrivera jamais à zéro incident, mais notre souhait c'est de voir la situation au moins se stabiliser. On espère qu'en tapant sur le clou des comportements qui sont les plus problématiques, on a une incidence sur ce bilan », note Mme Perreault.



La prochaine tempête pourrait laisser assez de neige pour permettre l'ouverture des sentiers de motoneige en Outaouais. — ARCHIVES, LA PRESSE

La Lune vue de la Chine, la *Station spatiale* du Pontiac

LOUIS-DENIS ÉBACHER
ldebacher@ledroit.com

Alors que les Chinois marquaient l'histoire en faisant alunir un engin sur la face cachée de la Lune, jeudi, les résidents du Pontiac témoignaient, à leur façon, d'un autre pan de l'exploration du cosmos.

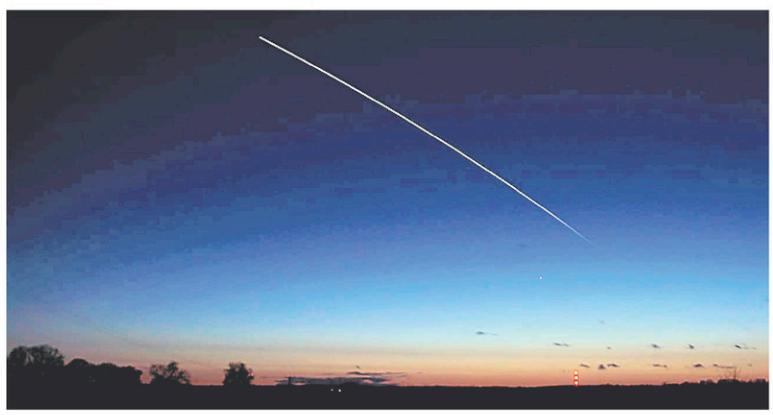
À précisément 8 h 10 et 2 secondes, jeudi, la *Station spatiale internationale* (*SSI*) a survolé le Lac-Nilgault, dans la MRC de Pontiac.

La *SSI*, laboratoire géant gravitant autour de la Terre depuis le 20 novembre 1998, a survolé le Lac-Nilgault une altitude de 411 kilomètres, et à une vitesse de 27 610 km/h.

À cet instant, la *Station spatiale*, avec à son bord l'astronaute canadien David Saint-Jacques, a croisé cette partie du globe, située à environ 90 kilomètres à l'ouest de la municipalité de Maniwaki.

Ce passage a été souligné par le compte Twitter *ISS* Local Time, créé en 2016 par deux internautes français férus d'exploration spatiale.

Par ailleurs, le secteur Hull doit être survolé par l'*ISS* ce vendredi, à 5 h 42.



Le passage de la Station spatiale fera un autre passage dans le ciel de la région vendredi à 5h42. — COURTOISIE, NASA

Il est possible de surveiller les prochains passages de l'*ISS* sur la région, en direct, sur les sites esa.int ou iss.destination-orbite.net. On peut y suivre sa progression, et observer les passages rapides de la station, entre le jour et la nuit sur Terre.

La *SSI* effectue un tour de la planète en 90 minutes.

Un menu du site Internet destination-orbite permet de connaître la date et l'heure du prochain passage de la station au-dessus de différentes villes du monde. Dans l'obscurité, la *SSI* est facilement reconnaissable, bien qu'elle traverse rapidement le ciel.

L'Agence spatiale canadienne explique, dans son site Internet, comment reconnaître l'engin.

« À l'œil nu, la *Station spatiale* a l'air d'un gros point blanc qui se déplace assez rapidement, toujours dans la même direction, contrairement aux avions par exemple. Généralement, c'est l'objet le plus brillant dans le ciel nocturne, après la Lune, assez pour être observé en milieu urbain malgré toute la pollution lumineuse. »

Un kilomètre de plus sur le canal

Les amateurs de patinage peuvent désormais s'élancer sur une distance de 3,7 kilomètres sur le canal Rideau. La Commission de la capitale nationale (CCN) a annoncé jeudi en fin de journée qu'un nouveau tronçon d'une longueur d'un kilomètre est ouvert aux patineurs entre le pont de la rue Bank et le pont de la rue Bronson, à Ottawa. La plus grande patinoire au monde a été officiellement ouverte le 30 décembre dernier sur une longueur de 2,7 kilomètres entre le pont Pretoria et le pont de la rue Bank. La CCN souligne qu'elle ouvrira les autres tronçons lorsque « la glace sera sécuritaire et que la météo le permettra ». **LE DROIT**

LA GELÉE ROYALE
Figure de proue de la crème alvéol

Ce qui rend cette crème exceptionnelle, en plus de tous les ingrédients de qualité qui la composent, c'est la présence du pollen lacto-fermenté des abeilles appelé souvent « pain d'abeilles ». C'est en quelque sorte du pollen ancien enfilé dans les alvéoles, qui sert à nourrir les jeunes abeilles et à en faire des ouvrières de qualité. La crème Alvéol recèle aussi d'innombrables molécules florales.



Alvéol contient tout ce dont votre peau a un constant besoin pour se nourrir, s'hydrater, se protéger et s'offrir une véritable cure.

Plusieurs chercheurs ont étudié l'activité cosmétologique de la gelée royale. Grâce à ses acides aminés, ses vitamines du groupe B et ses hormones, la gelée royale ravive l'épiderme, atténue les irritations ainsi que l'apparence des inégalités de pigmentation.

La crème Alvéol pour le visage contient six ingrédients du mas des abeilles : la gelée royale, le pain d'abeille, le pollen, la propolis, la cire, le miel d'oranger. Oui, six ingrédients, les six facettes de l'alvéole, l'hexagone prodigieux du monde des abeilles.

Ingrédients INCI déposés aux autorités gouvernementales sous Alvéol[MD]

Achetez un pot d'Alvéol et recevez le deuxième GRATUITEMENT ! En vigueur du 4 au 10 janvier 2019 Jusqu'à épuisement des stocks

Bio-Actif.quebec

Café la Brûlerie
69, boul. St-Joseph, Gatineau
819 778-0109



Les symptômes de la grippe sont la fièvre, la toux, les maux de tête, la fatigue extrême ainsi que la douleur et les courbatures. — ARCHIVES, LA PRESSE

Les cas de grippe en baisse à Ottawa

SYLVIE BRANCH
sbranch@ledroit.com

La saison de la grippe est moins marquée que l'an dernier dans la capitale fédérale. Santé publique Ottawa (SPO) enregistre 79 cas d'influenza entre le 1er septembre 2018 et le 2 janvier 2019, près d'une centaine de moins qu'au cours de la même période l'an dernier.

En 2017, l'activité grippale battait son plein avec 173 cas enregistrés entre le 27 août et le 6 janvier 2018. SPO indique que le nombre réel est plus élevé puisque les chiffres comptabilisés sont des cas vérifiés en laboratoire.

Depuis cet automne, deux décès ont été liés à l'influenza chez des personnes âgées de 65 ans et plus. À titre de comparaison, 21 personnes sont décédées des suites de la grippe en 2017-2018 parmi les cas confirmés en laboratoire.

Difficile pour les professionnels de la santé de prévoir si la grippe sera virulente d'année en année. Toutefois, les données des pays dans l'hémisphère sud servent de point de référence.

« On ne peut jamais savoir exactement à quoi s'attendre concernant la saison grippale, car le virus de la grippe peut changer à n'importe quel moment. Cela dit, la saison grippale dans l'hémisphère sud en 2018 nous a donné une idée de la saison à venir. En 2018, l'Australie a eu la saison grippale la moins sévère des cinq dernières années », observe Donna Casey, porte-parole pour SPO.

Afin d'immuniser le plus grand nombre d'Ottaviens, 410 200 doses de vaccin ont été distribuées dans les pharmacies et les cliniques de SPO ainsi qu'auprès des fournisseurs de soins de santé en date du 2 janvier dernier comparativement à 392 600 la saison dernière.

Il est toujours possible de recevoir l'injection. SPO tient des cliniques de vaccination gratuite sur rendez-vous jusqu'au début du mois de février. La dose est aussi disponible dans les pharmacies et les bureaux de médecins.

Les symptômes les plus fréquents de la grippe sont la fièvre, la toux, les maux de tête, la fatigue extrême ainsi que la douleur et les courbatures. Afin d'éviter la propagation du virus, il est recommandé de laver ses mains, de couvrir ses éternuements et sa toux avec son bras et d'éviter les endroits publics lorsqu'on est malade.

La Ville recevra les clés du train léger d'ici le 31 mars

SYLVIE BRANCH
sbranch@ledroit.com

La Ville d'Ottawa recevra les clés du train léger sur rail (TLR) d'ici le 31 mars prochain. C'est ce qu'a annoncé le consortium Groupe de transport Rideau (RTG) à la Ville jeudi soir.

Les premiers passagers pourront circuler sur le long du tracé de 12,5 km vers la fin avril 2019.

Michael Morgan, directeur du programme de construction ferroviaire à la Ville d'Ottawa, s'attend à ce que « le service de la Ligne de la Confédération soit mis en service dans un délai d'un mois suivant la date de livraison. »

L'échéancier initial prévoyait la livraison du projet, évalué à 2,1 milliards $, le 24 mai dernier.

Selon le contrat entre RTG et la Ville d'Ottawa, plusieurs critères doivent être respectés, y compris « la livraison de tous les systèmes mécaniques et électriques, de tous les véhicules légers sur rail ainsi qu'une période d'essai concluante, qui démontre la conformité de l'efficacité ».

« La priorité de la Ville est d'offrir à Ottawa un système de transport sur rail sécuritaire et de protéger les intérêts des résidents d'Ottawa et des usagers du transport collectif », a-t-il indiqué par voie de communiqué.

La Ville d'Ottawa avait accordé un délai supplémentaire d'un jour au consortium RTG pour fournir une nouvelle date de lancement.

Selon le contrat, le consortium avait 60 jours pour fournir une nouvelle date de mise en service, ce qui menait au 2 janvier puisque la date anticipée était le 2 novembre. Rappelons que la Ville a annoncé un deuxième retard dans la mise en service de la Ligne de la Confédération en septembre dernier. L'échéancier initial prévoyait la livraison du projet, évalué à 2,1 milliards $, le 24 mai dernier. La mise en service a par la suite été repoussée au 2 novembre.

Le consortium RTG fait face à des pénalités d'au moins un million de dollars puisque l'échéancier n'a pas été respecté.

La Ville estime que les retards ont entraîné une perte de 25 millions $ aux contribuables.

À la suite de l'annonce du deuxième retard, la Ville a indiqué que le TLR serait opérationnel d'ici le 31 mars 2019.

De son côté, le conseiller du quartier Kitchissippi, Jeff Leiper s'est montré enthousiaste sur les réseaux sociaux à la suite de l'annonce.

AVEC JULIEN CODERRE, LE DROIT



La Ville d'Ottawa attend toujours son fameux train léger. Le coût des retards dans ce projet est estimé à 25 millions $. — SIMON SÉGUIN-BERTRAND, ARCHIVES LE DROIT

Les petits bonshommes 04/01/2019

HAGAR DUNOR



BLONDINETTE



BEN



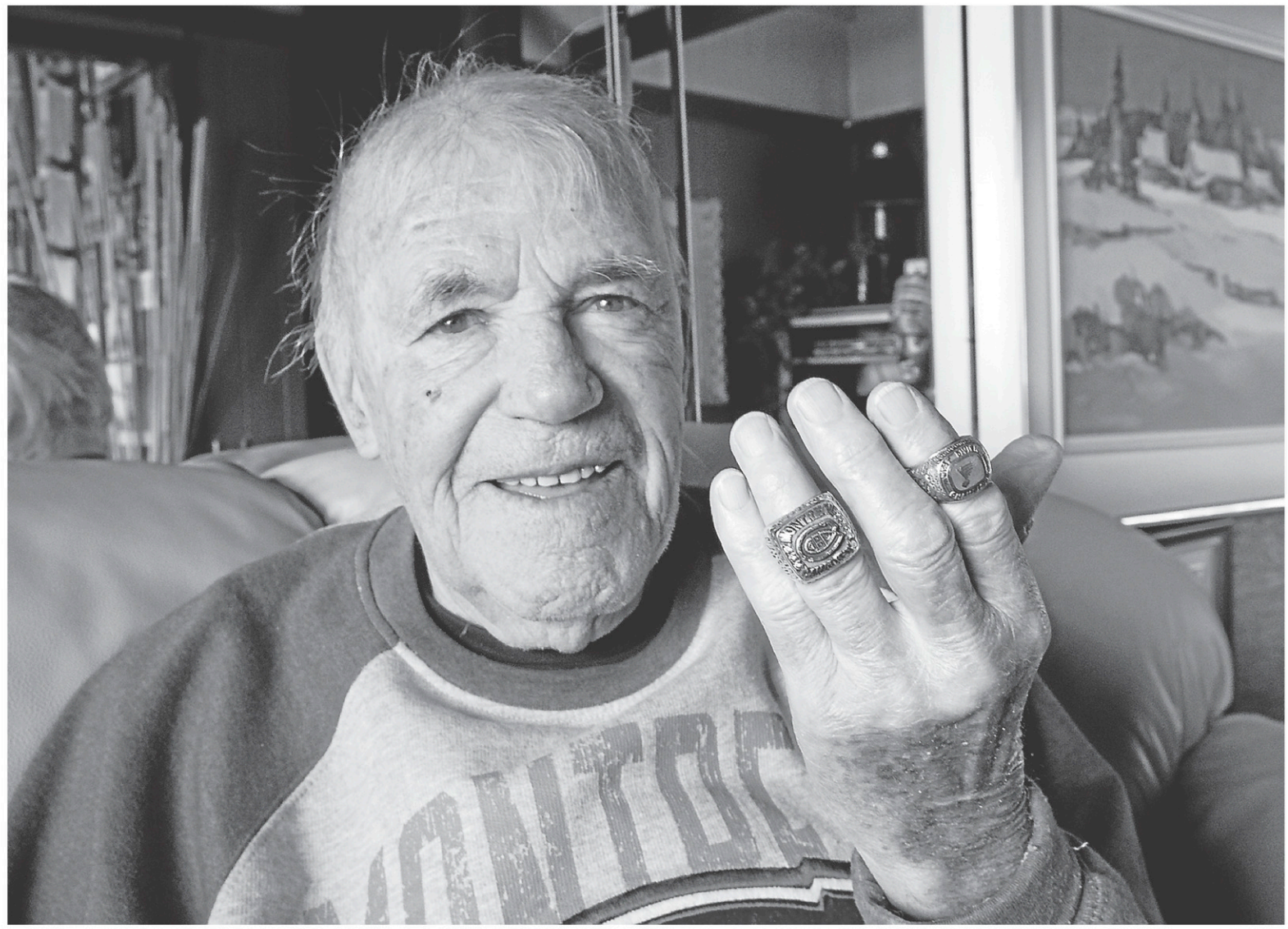
LA DYNASTIE DES DYNASTIES

Les objets peuplent nos vies et nos maisons. On les garde souvent par utilité, parfois par attachement sentimental. En ce début d'année, les journaux du Groupe Capitales Médias vous présentent des gens à travers un objet fort en symbole, en souvenirs et en émotions.

L'OBJET DE MA VIE



VINCENT GAUTHIER
vincent.gauthier@lenouvelliste.qc.ca



Grâce à une glorieuse carrière, Jean-Guy Talbot compte de nombreux précieux souvenirs, dont ses deux bagues à l'effigie du Canadien et des Blues. Mais l'objet le plus cher à ses yeux demeure sa bague représentant ses cinq conquêtes consécutives de la coupe Stanley qu'il a léguée à son fils. — LE NOUVELLISTE

Avec une carrière de 17 saisons dans la Ligue nationale de hockey, dont 12 avec le Canadien de Montréal, Jean-Guy Talbot a accumulé de nombreux objets de collection très précieux à ses yeux. À travers ses sept conquêtes de la coupe Stanley avec le Tricolore et ses trois participations à la finale avec les Blues de St-Louis, un souvenir remplit particulièrement de fierté le légendaire numéro 17 : la bague que le Canadien lui avait offerte pour souligner les cinq victoires consécutives de la coupe Stanley, entre 1956 et 1960.

À l'époque, la direction du Bleu-blanc-rouge avait décidé d'honorer les 12 joueurs ainsi que l'entraîneur Toe Blake pour l'accomplissement de ce record qui tient encore aujourd'hui. « On est juste 13 à avoir reçu cette bague. C'est un honneur très spécial ! »

Aux côtés de Jean-Guy Talbot et de l'entraîneur Toe Blake, on retrouve sur cette prestigieuse liste les noms de Maurice Richard, Henri Richard, Jean Béliveau, Doug Harvey, Jacques Plante, Dickie Moore, Bernard Geoffrion, Tom Johnson, Claude Provost, Don Marshall et Bob Turner. « Pour avoir un club gagnant, il fallait que tout le monde se tienne. Oui, on avait de bonnes équipes, mais on travaillait aussi très fort. Et surtout, on avait peur de perdre ! », souligne le Trifluvien de 86 ans.

SAISIR SA CHANCE

Entre 1955 et 1971, Talbot a disputé 1066 matches de saison régulière et 151 rencontres de séries éliminatoires, amassant un total de 315 points, dont 47 buts. C'est à l'automne 1955 que le robuste défenseur a réussi à faire sa place avec le grand club, après une saison couronnée de succès au sein des Cataractes de Shawinigan dans la Ligue de hockey senior du Québec.

Des blessures successives à Bud McPherson – « un colosse de 6 pi 4 po et 230 livres » – et au vétéran Émile « Butch » Bouchard ont ouvert la porte à Talbot qui avait dû se contenter d'un rôle de spectateur lors des 12 premiers matches de la saison. Il faut croire que son impact aura été positif puisque le Canadien a ensuite remporté cinq championnats de suite !

« Nous sommes trois à être arrivés en même temps avec le Canadien. Il y avait Henri Richard, Toe Blake et moi. Quand on a gagné la coupe Stanley, on n'arrêtait pas de dire aux autres joueurs de l'équipe qu'ils étaient chanceux de nous avoir eus. On les agaçait pas mal et Maurice (Richard) nous disait de nous tenir tranquilles », se rappelle celui qui a aussi porté l'uniforme des Blues de St.Louis, des Red Wings de Detroit, des North Stars du Minnesota et des Sabres de Buffalo.

FIERTÉ DÉFENSIVE

Tout au long de son passage chez les Glorieux, Talbot a œuvré dans l'ombre des légendes du club. Pendant que Maurice Richard, Henri Richard et Jean Béliveau braquaient les projecteurs vers eux, en remplissant le filet adverse, le numéro 17 s'assurait de protéger la forteresse défendue par Jacques Plante.

Il faisait d'ailleurs de son succès défensif une grande fierté. « Tom Johnson et moi, on jouait ensemble et on avait des bonus reliés aux buts contre. Pour nous, c'était très important les plus et les moins. De toute façon, des bons scoreurs, on en avait en masse ! »

En revisitant cette séquence historique de cinq championnats, Talbot admet être choyé d'avoir fait partie de la dynastie des dynasties. « Tout le monde joue au hockey mais ce n'est pas tout le monde qui a la chance de gagner la coupe Stanley. Il y a des gars comme Marcel Dionne et Gilbert Perreault qui n'ont jamais gagné. Il faut être à la bonne place au bon moment et je suis privilégié d'avoir pu en gagner sept, dont cinq de suite. Je ne pense pas que ça va se voir un jour, cinq championnats de suite. La dynamique a beaucoup changé. À l'époque, il y avait six équipes et aujourd'hui ils sont rendus à 31 clubs. »

L'irrésistible épopée du Canadien avait été freinée au printemps 1961 lorsque les Blackhawks de Chicago ont surpris les champions en demi-finale, avant de soulever le précieux trophée au terme d'une finale contre les Red Wings.

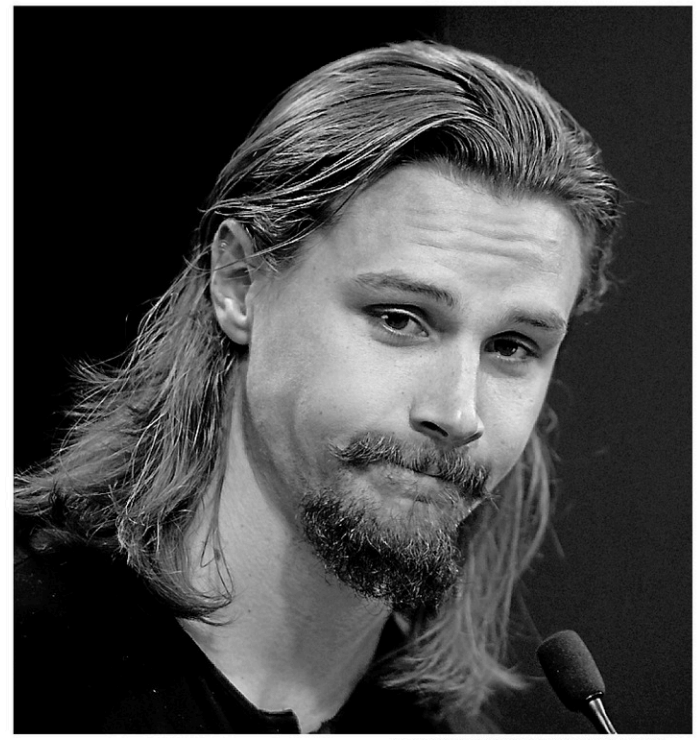
La bague des cinq championnats aurait-elle contribué à briser la magie ? Sourire en coin, Jean-Guy Talbot assure que non ! « Après la cinquième victoire, on a perdu quelques bons joueurs. Doug Harvey et Dollard Saint-Laurent avaient été échangés, entre autres », mentionne Talbot, qui a de nouveau eu l'honneur de tenir le trophée de Lord Stanley au bout de ses bras deux autres fois, en 1965 et 1966.

« Tout le monde joue au hockey mais ce n'est pas tout le monde qui a la chance de gagner la coupe Stanley. Il y a des gars comme Marcel Dionne et Gilbert Perreault qui n'ont jamais gagné. Il faut être à la bonne place au bon moment et je suis privilégié d'avoir pu en gagner sept, dont cinq de suite. »

— Jean-Guy Talbot

Capitaine Karlsson

Une saga s'étant étirée sur plus d'un an a connu son dénouement le 13 décembre dernier, lorsque le défenseur étoile Erik Karlsson a été échangé aux Sharks de San Jose. L'incertitude s'est installée autour de l'avenir du capitaine des Sénateurs d'Ottawa en décembre 2017 lorsqu'il a déclaré, durant une entrevue à Sportsnet, qu'il devait être payé « à la valeur du marché » pour son prochain contrat. Sa présente entente vient à échéance le 1er juillet 2019. Dès lors, plusieurs observateurs ont soulevé des doutes sur la capacité et la volonté de la direction des Sénateurs d'Ottawa d'offrir un contrat qui pourrait satisfaire Erik Karlsson. La transaction a été annoncée au début du camp d'entraînement pour la saison 2018-2019, quelques mois après l'échange de Mike Hoffman, dont la conjointe est accusée de harcèlement et de cyberintimidation par l'épouse d'Erik Karlsson. En somme, une année 2018 plutôt mouvementée pour l'ex-capitaine des Sénateurs. **JULIEN PAQUETTE**



ARCHIVES, LA PRESSE CANADIENNE

LES DÉPARTS

RETOUR SUR 2018

D'un athlète professionnel à un hebdomadaire, en passant par des politiciens et des services automatisés, la région a dû composer avec de nombreux départs dont les conséquences demeurent encore insoupçonnées.

La Revue de Gatineau

Une page d'histoire se tourne dans la région au début du mois de septembre lorsque l'hebdomadaire gatinois *La Revue*, qui portait depuis peu le nom de *Gatineau Express*, ferme ses portes après presque 60 ans d'existence. Le journal, qui dans ses belles années était distribué à 95000 portes, aura survécu moins d'un an entre les mains de Lexis Media, une entreprise de la rive sud de Montréal qui l'avait acquis de TC Media en 2017. Ému, le journaliste de longue date et ex-directeur de l'information de *La Revue*, Sylvain Dupras, a parlé d'un « jour très triste » et de la « perte d'une voix démocratique ». Le maire Maxime Pedneaud-Jobin a quant à lui qualifié la nouvelle de « coup dur pour Gatineau », ajoutant que la perte d'un média s'accompagnait du risque de voir la participation au vote s'effriter encore plus. Fondé par Gérard Bonicalzi, l'hebdomadaire est paru pour la première fois le 3 septembre 1959. **DANIEL LEBLANC**


LA REVUE
LE RENDEZ-VOUS DES GATINOIS DEPUIS 58 ANS
LE MERCREDI 24 JANVIER 2018 - Volume 59, Numéro 15 - 90 303 exemplaires - www.info07.com
PLUS BAS PRIX GARANTIS
Détails en page arrière
UN BEAU CADEAU
Grâce à l'activité Anna-Maude et sa fusée, le jeune Louka
la maison
PAGE 5
LE GATINEAU express
LE MERCREDI 29 AOÛT 2018 - Volume 60, Numéro 45 - 50 351 exemplaires - www.legatineauexpress.com
DEUX GATI
AUX COMM
On peut compter sur les doigts d'une main, les quart
qui ont mené des équipes universitaires. La saison 20
spéciale pour les Gatinois Dimitri Morand avec les Ca
Arruda du côté des Ravens.
PAGES 14 ET 15

Les guichets automatiques

La Caisse Desjardins de la Petite-Nation a procédé au démantèlement du guichet automatique de Ripon le 11 janvier 2018. Le geste s'inscrivait dans le cadre du processus de modernisation du parc de guichets du Mouvement Desjardins devant permettre à l'institution de faire face à l'évolution technologique et à la hausse des transactions bancaires par Internet. L'abolition du service à Ripon a suscité un tollé chez les sociétaires de la coopérative. Mais la Caisse Desjardins de la Petite-Nation n'a pas plié l'échine, soutenant que le maintien d'un guichet automatique ayant enregistré une baisse de son nombre de transactions de 38 % depuis 2011 n'était pas justifié. Ailleurs en Outaouais, Plaisance (Caisse Desjardins de la Petite-Nation) et Notre-Dame-de-la-Salette (Caisse Desjardins du Cœur-des-vallées) ont aussi perdu leur point de services Desjardins durant l'été. Desjardins et la Fédération québécoise des municipalités ont finalement annoncé au printemps le lancement d'un projet pilote de guichet indépendant d'une année pour cinq municipalités au Québec affectées par les décisions de Desjardins. Dans la région, Ripon et Plaisance ont accepté de participer au projet pilote, alors que Notre-Dame-de-la-Salette a déclaré forfait. Les nouveaux guichets, en service depuis la période estivale, permettent aux usagers de retirer de l'argent seulement, moyennant des frais de 0,50 $ par transaction, en plus des frais de 1,50 $ appliqués par les institutions financières. **BENOIT SABOURIN**



123/RF



MARTIN ROY, ARCHIVES LE DROIT

Les libéraux provinciaux

Le portrait politique a considérablement changé des deux côtés de la rivière des Outaouais en 2018, une année électorale à la fois pour l'Ontario et le Québec. Du côté ontarien, les troupes libérales de Kathleen Wynne ont été battues à plate couture lors du scrutin du 7 juin, passant de 59 à 7 sièges. Malgré la débandade, trois députés de la région ont réussi à conserver leur poste, soit Nathalie Des Rosiers (Ottawa-Vanier), John Fraser (Ottawa-Sud) et Marie-France Lalonde (Orléans). Rappelons que les Ontariens ont élu un gouvernement progressiste-conservateur majoritaire avec 76 sièges. Au Québec, la Coalition avenir Québec (CAQ) dirigée par François Legault a pris le pouvoir le 1er octobre, remportant 75 sièges à travers la province. Reconnue pour être couverte de rouge depuis des décennies, la carte de l'Outaouais a elle aussi été frappée par la vague bleu pâle. La CAQ a fait une percée en y faisant élire trois députés, soit Mathieu Lévesque (Chapleau), Robert Bussière (Gatineau) et Mathieu Lacombe (Papineau), qui est devenu ministre de la Famille et responsable de l'Outaouais. **DANIEL LEBLANC**

Lutte à finir avec un lave-vaisselle...

SONIA BOLDUC
CHRONIQUE
sonia.bolduc@latribune.qc.ca



ÉCO-LOGIQUE

C'était lui ou moi. Dans le coin droit, masqué de mystère et de quelques années de loyaux services, un lave-vaisselle qui ne voulait plus laver de vaisselle. Dans le coin gauche, une fille qui n'avait pas envie d'aller magasiner des électroménagers ou de reprendre du service devant l'évier.

Les choses ne sont plus fabriquées pour durer, mais on n'est plus programmés pour les réparer non plus.

Une lutte à finir, carrément, alimentée non seulement par un entêtement génétique, mais également par une publication de ma blonde sur les réseaux sociaux où on me voyait agenouillée à côté du lave-vaisselle, une pince à la main, prête à me salir les mains, certes, mais pas à entacher ma réputation.

Parce que je suis née avec un marteau et un coffre d'outils dans les mains, moi, madame.

Bon, peut-être pas née, mais y a dans l'album familial une vieille photo sépia de moi en salopette carreautée, j'ai une boîte à lunch dans une main, un petit coffre à outils dans l'autre, je m'en vais sur un chantier avec mon père du haut de mes 4 ans. Je me souviens d'avoir planté des clous dans le plancher d'une maison qui n'avait pas encore de murs. (Je suis déjà repassée devant, ça tient encore debout des décennies plus tard !)

Peu importe, sortons du chantier, ce que je voulais dire, c'est que ça va de soi que chez nous, depuis la nuit des temps et que je suis partie dans mon premier appartement, y a forcément un marteau, deux ou trois pinces (dont des *long-nose*), une variété de tournevis pis un plat de margarine avec un paquet de clous, de vis pis de gogosses qui peuvent toujours servir pour installer une étagère, improviser un meuble, réparer une chaise, une porte ou un lave-vaisselle.

En fait, c'est vrai pis c'est pas vrai. Le lave-vaisselle, j'avais jamais touché à ça, et même si j'ai appris quelques vagues notions sur les circuits électriques dans un cours d'exploration technique en secondaire 3, me sentais pas très à l'aise devant la grosse machine.

Mais ses lumières clignotaient comme dans un *show* rock des années 80, le cycle se lançait quelques secondes puis s'arrêtait invariablement en laissant un pouce d'eau dans le fond de la bête. Elle me défiait.



C'est si tentant d'acheter du neuf, en cette ère d'obsolescence programmée, mais avec de l'entêtement, on peut encore réparer. — 123/RF

« On va en acheter un autre », m'a lancé ma douce moitié avant d'amorcer le magasinage en ligne.

« *Over my dead body* beubé! »

Je sais. Obsolescence programmée, que vous allez me dire.

Vrai que depuis des années les choses ne sont plus fabriquées pour durer.

Mais on n'est plus programmés pour les réparer non plus. Souvent, on n'est même plus programmés pour attendre qu'elles rendent l'âme avant de les remplacer.

« Hey chéri.e, on refait la cuisine ?! On en profite pour changer les carreaux, les électros, le gazebo, l'auto, les marmots ? »

Du neuf, c'est toujours tentant, ça calme nos désirs de changements sans trop d'engagements, si ce n'est sur la marge de crédit, le tas de cochonneries et les ressources.

Et si on se modérait sur la marge et le tas, histoire de se préserver les ressources ? La base de tout, toujours, cette réduction à la source.

Je sais, il y a de ces trucs sur lesquels on a l'impression de n'avoir aucun contrôle. Le jour où ma tablette est morte, j'ai su que je n'allais pas la ressusciter, j'en ai fait mon deuil. Mais je ne l'ai pas remplacée... et je ne m'en porte pas plus mal.

Depuis, j'ai décidé que chaque bris allait être traité à la pièce. Ça se répare ? On répare. C'est terminé ? Est-ce que ça doit absolument être remplacé ? Par du neuf ? De l'usager ? De la location ou de l'emprunt de temps en temps ?

Des fois, c'est surprenant, quand on évalue réellement nos besoins, on réalise qu'ils sont finalement peu nombreux.

C'est le cas du lave-vaisselle, qui ne sera pas remplacé lorsqu'il rendra l'âme, mais ça, il ne le sait pas encore. Ma blonde non plus d'ailleurs, on tient ça mort.

Là, grâce à ma patience légendaire (des jours d'entêtement en vérité), une clé Allen, des pinces et un technicien ben d'adon au téléphone, j'ai trouvé le bobo et remplacé la boîte de contrôle pour le tiers du prix d'un neuf.

Première ronde : Bolduc, qui va se reposer de tout ça. On se rejase en février.

Ottawa
ottawa.ca 3-1-1
TTY/ATS 613-580-2401

Loi sur l'expropriation, L.R.O. 1990, chap. E.26
AVIS DE DEMANDE D'APPROBATION DE L'EXPROPRIATION DE BIENS-FONDS

DANS L'AFFAIRE DE la demande de la Ville d'Ottawa de l'approbation de l'expropriation des biens-fonds décrits à l'annexe A ci-jointe pour les besoins du réseau de train léger sur rail de la Ligne de la Confédération (le « projet de TLR »), notamment afin de permettre la construction, l'exploitation et l'entretien de l'infrastructure du train léger, y compris les corridors pour les voies de guidage dans le tunnel et l'ensemble des autres améliorations et travaux faisant partie du TLR.

Le relevé mentionné à l'annexe A qui fait partie du présent avis peut être consulté durant les heures normales d'ouverture du centre de service à la clientèle de la Ville, 1er étage, hôtel de ville, Ville d'Ottawa, 110, av. Laurier Ouest

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ qu'une demande a été présentée en vue de l'approbation de l'expropriation des biens-fonds décrits à l'annexe A ci-jointe.

Tout propriétaire d'un bien-fonds visé par le présent avis souhaitant qu'une enquête soit menée pour examiner si l'expropriation des biens-fonds est juste, bien fondée et raisonnablement nécessaire à la réalisation des objectifs de l'autorité expropriante doit en aviser par écrit l'autorité d'approbation, comme suit :

a) dans le cas d'un propriétaire enregistré, si l'avis lui est signifié à personne ou par courrier recommandé, dans les trente (30) jours de la date de cette signification ou, si l'avis lui est signifié par voie de publication, dans les trente jours de la première publication de cet avis;
b) dans le cas d'un propriétaire qui n'est pas un propriétaire enregistré, dans les trente (30) jours de la première publication de l'avis.

L'autorité d'approbation est la suivante :
Conseil de la Ville d'Ottawa
110, rue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1P 1J1

L'autorité expropriante est la suivante :
Ville d'Ottawa
110, rue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1P 1J1

Avis donné à Ottawa en date du 4 janvier 2018.

VILLE D'OTTAWA

Gordon E. MacNair
Directeur, Bureau de l'immobilier de la Ville

Annexe A

Tous les droits, titres et intérêts rattachés aux biens-fonds stratifiés suivants :

1. Une partie du PIN 04115-0332, soit un interêt de stratification verticale dans une partie de interêt locatif dans LOTS 27 AND 28 (NUMBERING EASTWARD) SOUTH SPARKS STREET AND LOTS 27, 28 AND PART OF LOT 29 (NUMBERING EASTWARD) NORTH QUEEN STREET ON PLAN 3922, BEING PART 1 ON PLAN 5R6023, EXCEPT PART 3 ON EXPROPRIATION PLAN OC1499088; CITY OF OTTAWA, appelé parcelle 2 sur le relevé 14152p001-REV7-297a.dgn

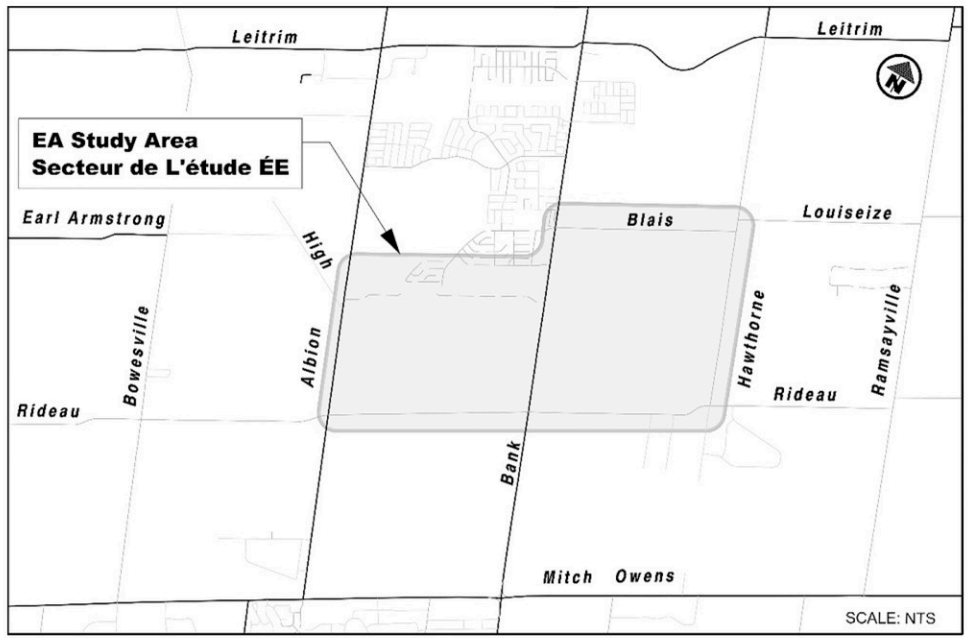
Ottawa

ottawa.ca 3-1-1
TTY/ATS 613-580-2401

Avis de début d'étude et réunion portes ouvertes nº 1
Prolongement du chemin Earl Armstrong
Étude d'évaluation environnementale

Le mercredi 16 janvier 2019
Aréna Fred-Barrett
3280, chemin Leitrim
De 18 h à 21 h (présentation à 19 h)
Circuit 93 d'OC Transpo
Stationnement gratuit sur place

La Ville d'Ottawa a entrepris une étude d'évaluation environnementale (EE) sur le prolongement du chemin Earl Armstrong, afin de déterminer les besoins en matière d'emprise pour la portion qui se trouvera entre les chemins Albion et Hawthorne. L'étude permettra d'établir les besoins relatifs à l'emprise pour le projet, de protéger le couloir et d'orienter le processus continu de planification et d'aménagement pour les terrains adjacents. Le secteur à l'étude est illustré sur la carte-index.



L'étude d'EE est réalisée conformément à la *Loi sur les évaluations environnementales* de l'Ontario et satisfait aux exigences relatives aux projets visés par l'annexe C de l'EE municipale de portée générale. Du processus d'EE, qui consistera à élaborer et à évaluer les solutions possibles, résultera un plan recommandé qui comprendra un plan fonctionnel et une estimation des coûts de réalisation.

Des consultations publiques auront lieu tout au long de l'étude. **Cette première réunion portes ouvertes vise à présenter de l'information, à entamer le dialogue et à recueillir les commentaires du public sur ce qui suit :**
• Aperçu, processus et calendrier du projet;
• Nécessité du projet et justification;
• Inventaire environnemental et situation actuelle;
• Évaluation des autres solutions et couloirs potentiels;
• Solution et couloir privilégiés pour le moment.

Votre participation à la réunion portes ouvertes est importante dans le cadre du processus d'EE, puisqu'elle vous donne l'occasion de discuter du projet avec l'équipe chargée de l'étude et de fournir vos commentaires.

Pour en savoir plus sur l'étude, consultez le site Web de la Ville à ottawa.ca/earlarmstrong (anglais) ou à ottawa.ca/cheminearlarmstrong (français).

L'information présentée à la réunion portes ouvertes sera également publiée sur le site Web. Les personnes qui le souhaitent peuvent, tout au long du processus d'EE, formuler leurs commentaires, qui seront recueillis conformément à la *Loi sur les évaluations environnementales* et, à l'exception des renseignements personnels, versés au dossier public.

La Ville d'Ottawa accorde une grande importance à l'accessibilité. Si vous avez besoin de mesures d'adaptation, veuillez téléphoner ou écrire à la gestionnaire de projet de la Ville (coordonnées ci-dessous) avant la réunion.

Pour en savoir plus ou pour soumettre vos commentaires, communiquez avec :

Katarina Cvetkovic, ing.
Gestionnaire principale de projet
Planification des transports
Direction générale des transports
Ville d'Ottawa
Tél. : 6135802424, poste 22842
Courriel : Katarina.Cvetkovic@ottawa.ca

Nº Pub 2018-506-S_Earl Armstrong EA Notice of Study Commencement_20122018

Une ado se tue en chutant d'un remonte-pente

PHILIPPE TEISCEIRA-LESSARD
La Presse

Une adolescente de 15 ans est morte, hier soir, après être tombée d'un télésiège dans un centre de ski de Barraute, en Abitibi-Témiscamingue.

Selon la police, la jeune skieuse aurait, avec une amie, volontairement sauté du siège avant l'arrivée pour réaliser une cascade. Son amie a atterri sans problème, mais pas la victime.

> Il y avait au moins trois mètres entre le siège et le point d'atterrissage, selon la police.

« Elle a fait une chute causant les blessures qui ont entraîné son décès », a indiqué Marie-Josée Ouellet, porte-parole de la Sûreté du Québec. Il y avait au moins trois mètres entre le siège et le point d'atterrissage, selon la policière.

« On a reçu l'appel vers 21 h 15, a continué Mme Ouellet. La dame a reçu des soins sur place et a été conduite au centre hospitalier d'Amos où malheureusement son décès a été constaté. »

Le drame s'est produit au centre de ski Mont-Vidéo, à Barraute, à une cinquantaine de kilomètres au nord de Val-d'Or.

FERMETURE

Le centre de ski est fermé pour la journée « suite à de très tristes circonstances », a indiqué l'entreprise sur Facebook. Un homme ayant répondu à un appel logé à la direction générale a affirmé que le centre de ski ne commenterait pas la situation, par respect pour la famille de la victime et pour les employés. Cette personne a refusé de s'identifier.

« On va faire enquête pour établir les causes et circonstances du décès », a indiqué Mme Ouellet de la SQ. Des policiers sont sur place depuis ce matin, tout comme un technicien spécialiste des scènes de crimes.

La porte-parole a indiqué que, selon les premières constatations de la police, la victime portait un casque au moment de l'accident.

LES FAITS DIVERS EN BREF

Un incendie fait un blessé à Ottawa

Un incendie dans un cabanon du 55 croissant Dayton, à Ottawa, a fait un blessé jeudi soir. Le patient a été pris en charge sur place pas les paramédics d'Ottawa. Le brasier s'est déclenché dans une remise, située dans la cour arrière de la résidence, et a été maîtrisé par les pompiers vers 18 h 24. Aucun enquêteur du Service des incendies d'Ottawa n'a été dépêché sur les lieux. L'incendie a par ailleurs entraîné la fermeture de la rue Harrison, à l'est du chemin Greenbank, le temps que les pompiers terminent leur travail.

Le Relais Évasion mis à l'amende

L'entreprise Relais Évasion de Bois-Franc, en Haute-Gatineau, a été mise à l'amende après avoir été déclarée coupable d'avoir enfreint la Loi sur la qualité de l'environnement. Le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques indique, dans un communiqué diffusé jeudi, que le camping Relais Évasion, à Lac-Moselle (territoire non organisé de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau), « a exploité un terrain de camping, sans qu'il ne soit desservi par un système d'aqueduc et d'égout autorisés par le ministère, contrevenant ainsi à l'article 33 de la Loi sur la qualité de l'environnement ». L'infraction, qui remonte au mois d'août 2013, vaut une amende de 15 000 $ à l'entreprise basée à Bois-Franc, qui doit aussi rembourser les dépenses de 1597 $ encourues par le ministère dans le cadre de la poursuite. Le ministère rappelle que les citoyens « peuvent signaler tout acte ou geste pouvant affecter la qualité de l'environnement » en appelant Urgence-Environnement au 1-866-694-5454. **LE DROIT**

Brault & Martineau

Pour le meilleur et pour le prix

EXEMPLES DE FRAIS DE CRÉDIT	TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL	COÛT POUR UN CYCLE DE FACTURATION DE 30 JOURS	COÛT ANNUEL
SOLDE MOYEN QUOTIDIEN		100$	100$
Achat courant	19,90 %	1,64$	19,90$
Achat par versements égaux	19,90 %	1,64$	19,90$
Achat à paiement reporté	21,90 %	1,80$	21,90$

Offres en vigueur du lundi 31 décembre 2018 au dimanche 6 janvier 2019. Quantité limitée sur certains articles. Valable sur les produits en inventaire seulement. Ces offres ne peuvent être jumelées à aucune autre promotion. Détails en magasin.

*Termes et conditions de la vente pour le programme de financement «Paiements mensuels égaux, sans intérêt» : achat minimum requis de 799$ avant taxes pour les meubles, matelas, accessoires de décoration, électroménagers et appareils électroniques sauf items sélectionnés. Sous réserve de l'approbation de la Fédération des caisses Desjardins du Québec («la Fédération»). Tous les taux d'intérêt annuels indiqués sont sujets à changement. L'offre «Paiement reporté» permet de rembourser, par l'entremise d'une carte de crédit émise par la Fédération («la carte»), un achat à paiement reporté qui est sans intérêts pendant la période déterminée lors de l'achat. Si cet achat est non payé en entier à échéance, un taux d'intérêt annuel de la carte d'au plus 21,9 % s'y applique et celui-ci est converti au mode de remboursement d'un achat par versements égaux et consécutifs exigible en 12 mensualités égales si le solde converti est inférieur à 3 000$, et en 36 mensualités égales si le solde converti est égal ou supérieur à 3 000$. Taux d'intérêt annuel de la carte d'au plus 19,9 %. Le délai de grâce de la carte est de 21 jours sans intérêts, à partir de la mise à la poste du relevé mensuel ou de sa mise en disponibilité en format électronique, pour acquitter le solde total du relevé sans être obligé de payer des frais de crédit, sauf sur les avances d'argent et les chèques. Paiement minimum de la carte constitué de 5 % du total : du solde indique sur le relevé de la période précédente, des frais de crédit applicables aux achats et mensualités impayés à l'échéance de cette période, des achats courants, avances d'argent et chèques de la période visée par le relevé et des frais de crédit sur les avances d'argent et les chèques; auquel s'ajoutent : la ou les mensualités de la période visée par le relevé, le montant des achats à paiement reporté exigible à la date du relevé, tout montant en souffrance et toute autre somme prévue par le contrat de la carte. Il n'y a aucuns frais d'adhésion/renouvellement qui s'appliquent selon la carte demandée ou utilisée pour procéder à l'achat. Détails en magasin.

**Dans un rayon de 200 km. Détails en magasin. ††Voir conditions en magasin. †††Brault & Martineau déduira de votre achat un montant équivalant à la TPS et à la TVQ. Détails en magasin. Marques et modèles sélectionnés. Détails en magasin.











Payez jusqu'à **48 versements sans intérêt*** sur les meubles, matelas, accessoires de décoration, électroménagers et appareils électroniques
Marques et modèles sélectionnés

PLAN BM††† SERVICE DE LIVRAISON FLEXIBLE ET GRATUIT** Plage horaire de 4 heures

IDÉES-CADEAUX pratiques et originales !
Les chèques-cadeaux B&M toujours agréables et pratiques à recevoir !
Disponibles en tranches de 20$, 50$ et 100$

braultetmartineau.com

HEURES D'OUVERTURE : LUNDI AU VENDREDI 10 h à 21 h • SAMEDI 9 h à 17 h • DIMANCHE 10 h à 17 h

GATINEAU 819 561-5007 • 1 877 755-2555 • 500, boul. De La Gappe, Gatineau J8T 8A8

Desjardins partenaire officiel de Brault & Martineau

L'avenir est à ceux qui luttent
Fondé le 27 mars 1913

éditorial

PIERRE-PAUL NOREAU
PRÉSIDENT ET ÉDITEUR
pnoreau@ledroit.com

PATRICE GAUDREAULT
RÉDACTEUR EN CHEF
pgaudreault@ledroit.com

GENEVIÈVE TURCOT
DIRECTRICE DE L'INFORMATION
gturcot@ledroit.com

La réforme du scrutin arrive

PIERRE JURY
pjury@ledroit.com



Prêts ou non, les Québécois entendront parler de réforme du scrutin en 2019. C'est une promesse du premier ministre François Legault qu'il a faite en mai, répétée en septembre et réaffirmée depuis son élection, en octobre. Il a même chargé l'une de ses principales ministres, Sonia Lebel, de la Justice, pour piloter le dossier. Elle s'est engagée à déposer un projet de loi à ce sujet ce printemps, afin de ne pas perdre de temps.

Car la population a en tête la volte-face des libéraux fédéraux qui avaient eux aussi promis une nouvelle manière de tenir nos élections, en 2015. Mais Justin Trudeau a cafouillé : il a confié la filière à une ministre junior, Maryam Monsef, qui s'est vite mis les pieds dans les plats. Après une année de tergiversations, les libéraux ont conclu qu'il n'y avait pas d'appétit pour le sujet et l'ont remis aux calendes grecques, prétextant qu'ils n'auraient pas le temps de mettre toutes les réformes en place avant le scrutin de l'automne 2019. Mais ce fut de leur faute et ils en paieront le prix.

Au Québec, la réponse fut nette. Au printemps dernier, les trois partis d'opposition – Coalition avenir Québec, Parti québécois et Québec solidaire – ont tenu une conférence conjointe pour annoncer leur intention de réformer la manière que les Québécois votent. Ils sont généralement d'accord pour mettre en place une forme de proportionnelle mixte, inspirée de modèles existant en Nouvelle-Zélande, en Allemagne ainsi qu'en Écosse. Mais là s'arrête leur volonté. Par la suite, ils divergent d'opinion. Ils devront mettre de l'eau dans leur vin pour s'entendre... et convaincre les libéraux provinciaux qu'une réforme est bien nécessaire, et souhaitable.

Car les libéraux y ont toujours été opposés. Il serait incongru qu'une réforme du scrutin se fasse totalement sans eux. Il faudra éviter le blocage, d'un côté comme de l'autre. Les libéraux ne devraient pas voter en groupe pour s'y opposer, car la réforme viendra de toute manière. Mais cette réforme démocratique est trop importante pour se faire sur le dos des libéraux, en réalité ou qu'en apparence.

La proportionnelle mixte implique l'élection d'environ 78 députés au mode traditionnel, baptisé uninominal à un tour, et d'environ 47 à partir de listes régionales. Ni les régions ni leur taille n'ont été précisées. Il faudra de la souplesse pour s'entendre. Il est au moins heureux que les trois partis se soient entendus sur cette mécanique : il existe une ribambelle de représentations proportionnelles qui font la joie des politicologues mais qui confondent le public par le niveau de complexité qu'ils démontrent. C'est pourquoi il y a eu tant d'opposition à la réforme du scrutin. De surcroît, à peu près toutes ses déclinaisons ouvrent la porte à des gouvernements affaiblis, quand ils ne sont pas carrément minoritaires. Ils sont une faible réponse au désenchantement de bien des électeurs qui croient avoir perdu foi dans le système uninominal à un tour, car leur vote ne compte pas. Cela est vrai dans les circonscriptions « sûres » mais le coût à payer, les gouvernements minoritaires, semblent un bien fort prix.

Le débat est latent pour le moment, mais viendra bien assez vite. Les Québécois feraient bien de s'y intéresser tôt, car François Legault a écarté la perspective d'un référendum pour l'enchâsser, comme il vient d'en avoir un en Colombie-Britannique. Là, par trois fois la population s'est opposée à la réforme du scrutin. Le gouvernement de la CAQ est bien décidé à aller de l'avant. Mais il devra faire attention à son développement, car cela pourrait polariser les électeurs. Ils le sont déjà suffisamment comme c'est là.

BUREAU D'OTTAWA
47, rue Clarence, bureau 222, Ottawa (Ontario) K1N 9K1

BUREAU DE GATINEAU – SERVICE À LA CLIENTÈLE
85 ch. de la Savane, Gatineau (Québec)



le pays

NOUVEAU GUIDE ALIMENTAIRE

Le lait largement écarté

PHILIPPE TEISCEIRA-LESSARD
La Presse

Exit le morceau de cheddar en collation, longue vie aux pois chiches. Le nouveau Guide alimentaire canadien écartera largement les produits laitiers, quitte à déplaire aux éleveurs québécois, selon des versions préliminaires du document jamais diffusées auparavant.

Le groupe alimentaire qui rassemblait yogourt, fromage et lait, dont Ottawa recommandait jusqu'à quatre portions quotidiennes jusqu'à maintenant, disparaîtrait même pour être fondu avec les autres « aliments protéinés », dominé par les légumineuses.

Ces changements pourraient avoir un impact dévastateur pour l'industrie laitière. C'est que le guide alimentaire est utilisé comme référence pour préparer des centaines de milliers de repas chaque jour dans des écoles, des hôpitaux et d'autres établissements publics au pays. Autant d'acheteurs importants de petits yogourts, de fromages individuels et de berlingots de lait.

La publication du nouveau Guide alimentaire par Santé Canada, qui devait paraître l'an dernier, prend du retard. « Début 2019 », prévoit maintenant Ottawa. Mais le rapport d'une firme de consultants qui s'est penchée sur des « concepts préliminaires » évente la mèche : le nouveau guide mettra de l'avant les produits d'origine végétale et la consommation d'eau aux repas (même pour les jeunes).

La firme Earnscliffe a été chargée par Ottawa de sonder le public sur le graphisme et la formulation du nouveau guide. Leur rapport, mis en ligne en vertu des lois sur la diffusion des documents publics, comprend le matériel testé.

Joint hier, Santé Canada a fait valoir que « les brouillons présentés dans les groupes de discussion ne représent[ai]ent pas les versions finales des principes directeurs, des outils ou des ressources ».

« C'EST RÉVOLUTIONNAIRE »

Dans les deux versions « instantanées » du Guide, appelées à remplacer le fameux « arc-en-ciel » dans des milliers de classes et de foyers, les produits laitiers ne sont représentés que par une pinte de lait parmi 28 aliments. Pas de nombre fixe de portions à consommer : « Prenez l'habitude de consommer une variété d'aliments sains chaque jour », conseille-t-on simplement. Il s'agit de « concepts visuels préliminaires » qui peuvent être modifiés, précise le document.

« C'est révolutionnaire. C'est vraiment différent de ce qu'on avait par le passé », a estimé la nutritionniste et auteure Catherine Lefebvre. « C'est comme si on faisait un virage à 180 degrés. »

Le rapport d'Earnscliffe comprend aussi près de 150 « messages » destinés à différents publics et qui doivent transmettre les leçons du nouveau guide. Le gouvernement voulait avoir l'opinion de membres du public sur la façon dont ils étaient formulés.

Ces « messages » insistent à répétition sur la pertinence des noix et des crudités pour les collations.

« Les graines et les noix rôties à sec sans sel ni huile ajoutés sont parfaites pour une collation riche en protéines », recommande par exemple l'agence fédérale. « Ayez des collations saines à portée de main, comme des légumes ou des fruits précoupés », continue-t-elle.

« C'est assez surprenant. Avant, il y avait presque toujours un yogourt ou un fromage comme collation [suggérée] », a expliqué Catherine Lefebvre.

« Le nouveau Guide alimentaire continuera de recommander aux Canadiens de choisir des aliments et des boissons nutritifs, qui peuvent comprendre du lait et du yogourt faibles en matières grasses et des fromages ayant une faible teneur en sodium et en matières grasses », a précisé Santé Canada en réaction à la demande d'entrevue de *La Presse*.

L'EAU PLUTÔT QUE LE LAIT

Pourtant, sur les 150 « messages » testés, seulement quatre encouragent la consommation de produits laitiers : les jeunes sont invités à remplacer les biscuits par du yogourt nature à la collation et on propose le « lait écrémé en poudre » aux ménages à revenus modestes, par exemple.

« Fais une place à l'eau pendant ton repas. C'est une boisson rafraîchissante et gratuite », conseille Santé Canada aux jeunes, mettant le traditionnel verre de lait de côté. « Bois de l'eau plutôt qu'une boisson gazeuse, un jus ou une boisson énergisante. « L'agence fédérale leur suggère aussi de faire griller des pois chiches avec « un soupçon d'huile d'olive, une pincée de cumin et une de poudre de chili » pour une « collation santé ».

Au chapitre des changements, M^me^ Lefebvre note aussi la disparition d'une recommandation chiffrée de consommation de chaque groupe alimentaire, ainsi que l'arrivée de conseils comme « savourez vos aliments » et « prenez vos repas en bonne compagnie ».



Dans les deux versions « instantanées » du nouveau Guide alimentaire canadien, les produits laitiers ne sont représentés que par une pinte de lait parmi 28 aliments. — 123RF

« CROIRE À TORT QUE LES PRODUITS LAITIERS SONT MALSAINS »

Les Producteurs laitiers du Canada (PLC), qui représentent le secteur du même nom, ont été virtuellement exclus du processus de conception du Guide alimentaire canadien, comme tous les autres groupes de l'industrie alimentaire. Les études scientifiques financées par l'industrie ont aussi été écartées dans le processus d'élaboration.

Dans une liste de revendications transmise à *La Presse*, l'organisation rappelle toutefois qu'elle est opposée à la suppression du groupe alimentaire « produits laitiers ». « Si ces recommandations étaient mises en œuvre telles qu'elles sont actuellement proposées, la plus grande conséquence potentielle serait d'amener les futures générations de Canadiens à croire à tort que les produits laitiers sont malsains », avaient affirmé Les Producteurs laitiers du Canada après avoir pris connaissance de lignes directrices énoncées en 2017 et dont le nouveau document se fait l'écho.

L'étude d'Earnscliffe a coûté 210 000 $ au Trésor public. Elle conclut notamment que le public a préféré la version bleue du guide « instantané » à la version turquoise.

« La recherche sur l'opinion publique avait pour objectif d'aider au développement des produits finaux afin de répondre aux besoins de divers publics », a indiqué Santé Canada dans un courriel à *La Presse*. « Cette recherche est une contribution parmi d'autres, tels que des consultations publiques et des examens d'experts, qui aident à éclairer l'élaboration des outils et des ressources du guide alimentaire. »

AVEC WILLIAM LECLERC

Autres exemples de recommandations

Pour les adultes

« Êtes-vous la personne ayant été choisie pour offrir la collation de la prochaine réunion? Servez des pains pitas de grains entiers avec du houmous plutôt que des beignes ou des biscuits. »

Pour les aînés

« Mangez des aliments contenant des protéines d'origine végétale, comme des lentilles ou du tofu. Si vous n'avez pas l'habitude de cuisiner ces aliments, allez voir en ligne pour trouver de nouvelles recettes ou méthodes de cuisson. »

Pour les jeunes

« Excite tes papilles avec de l'eau! Ajoutes-y de la menthe, du basilic, des petits fruits ou des tranches d'orange ou de concombre pour varier les saveurs. »

Le bilan routier de la SQ révèle quelques améliorations

Les données provisoires révélées jeudi par la Sûreté du Québec (SQ) indiquent que le nombre de collisions mortelles est passé de 243 en 2017 à 235 l'année dernière.

Le nombre de décès a aussi reculé, de 268 à 253. La SQ précise que le nombre de personnes décédées âgées de 16 à 24 ans a diminué de 32 %, de 57 en 2017 à 39 l'an dernier.

Le nombre de collisions mortelles liées à la vitesse excessive est passé en un an de 76 à 72, mais la SQ signale que sur le territoire qu'elle patrouille, la vitesse excessive a encore dominé en 2018 le palmarès des causes de collisions mortelles, soit dans plus de 30 % des cas.

La distraction au volant, qui comprend l'usage au volant du téléphone cellulaire, aurait été impliquée dans 11 % des collisions mortelles en 2018. La conduite avec capacités affaiblies par l'alcool, la drogue ou une combinaison des deux a suivi dans le palmarès des causes probables de collisions mortelles, malgré une légère baisse à 8 % en 2018.

La Sûreté du Québec déplore par ailleurs que la négligence d'avoir porté la ceinture de sécurité a été constatée chez 45 personnes décédées dans des accidents, comparativement à 23 en 2017. Pourtant, le nombre de constats distribués l'an dernier pour cette infraction a été semblable à celui de 2017.

La SQ rappelle que le port de la ceinture, qui est obligatoire, a aussi un lien direct avec la gravité des blessures lors d'une collision.

Le corps policier conclut son bilan en signalant que près des deux tiers des collisions mortelles survenues en 2018 se sont produites en période de meilleure visibilité, soit entre 8 h et 20 h, et que le vendredi a été l'an dernier la journée de la semaine où il y a eu le plus de collisions mortelles. **PC**



Les surdoses aux opioïdes n'affectent pas autant toutes les régions du pays. Les stratégies pour lutter contre ce fléau varient aussi. — ARCHIVES, LA PRESSE CANADIENNE

La menace des opioïdes varie d'un océan à l'autre

AMY SMART
La Presse canadienne

VANCOUVER — Lorsqu'un de ses grands amis est mort d'une surdose d'opioïdes, seul dans sa chambre, Brandon Bailey a commencé à partager son numéro de cellulaire sur les réseaux sociaux.

Le toxicomane en rémission a un message pour les consommateurs d'opioïdes : si vous vous apprêtez à en prendre, appelez-le. « Je viendrai vous voir et m'assurerai que vous êtes en sécurité », écrit M. Bailey dans un message Facebook.

Brandon Bailey, qui est aussi membre d'un organisme communautaire à Windsor, en Ontario, déplore la pénurie dans sa ville de services de prévention des surdoses, comme des centres de consommation supervisée. Il souhaiterait aussi que la naloxone, une substance qui permet de stopper l'action des opioïdes, soit rapidement accessible en cas d'urgence, partout au pays. « Nous devons faire quelque chose », lance-t-il.

La crise de surdoses par opioïdes a dévasté de nombreuses communautés au pays ; on croit même qu'elle a pu ralentir la hausse de l'espérance de vie au Canada, qui avait pourtant augmenté de trois ans entre 2000 et 2016. Selon les estimations de l'Agence de la santé publique du Canada, les opioïdes ont tué environ 9000 personnes en 18 mois – une moyenne de 500 morts par mois – entre janvier 2016 et juin 2018. Environ 94 % de ces décès étaient considérés comme accidentels et près des trois quarts sont attribuables au puissant fentanyl.

Mais l'accès aux services de prévention des surdoses varie considérablement selon les régions, ce qui pousse certains militants à affirmer que les chances de survivre à une surdose dépendent beaucoup, au fond, du lieu où l'on habite. Selon Santé Canada, il existe neuf centre de consommation supervisée en Colombie-Britannique, neuf en Ontario, six en Alberta, quatre au Québec – mais aucun ailleurs au Canada.

Les lieux de consommation supervisée permettent aux personnes d'utiliser leurs drogues sous surveillance médicale, avec du matériel stérile. Par ailleurs, plusieurs de ces centres offrent aussi de tester les produits pour déceler une éventuelle contamination au fentanyl, un opioïde synthétique qui peut être mortel lorsqu'il est mélangé à d'autres drogues.

Sarah Blyth, cofondatrice de la Société pour la prévention des surdoses à Vancouver, a déclaré que le jour même de l'entrevue, en décembre, trois personnes qui avaient fait une surdose dans un centre d'injection supervisée avaient survécu parce qu'elles étaient entourées de personnel compétent et bien équipé.

Jordan Westfall, directeur général de l'Association canadienne des utilisateurs de drogues, constate que les zones rurales et les régions isolées sont particulièrement mal desservies par ces programmes de prévention. Il estime que le manque d'éducation et de volonté politique a été le principal obstacle à la prévention des décès par surdose.

Pour ce qui est du naloxone, le médicament est maintenant disponible dans les pharmacies de toutes les provinces et de tous les territoires, à l'exception du Nunavut, selon l'Association des pharmaciens du Canada. L'accès aux trousses gratuites de naloxone à emporter est plus variable : le Québec offre le vaporisateur nasal à toute personne de plus de 14 ans dans les pharmacies, le Nouveau-Brunswick fournit la naloxone à des services de santé et des services sociaux, alors que la Colombie-Britannique l'offre gratuitement à toute personne susceptible de faire une surdose, et à ses proches.

DES INTERVENTIONS CIBLÉES

Rebecca Jesseman, directrice des politiques au Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances, explique que si les services varient d'une région à l'autre, c'est aussi parce que les problèmes varient géographiquement. La crise des opioïdes est plus prononcée en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario et au Québec, tandis que le Manitoba et la Saskatchewan sont davantage préoccupés par la lutte contre la méthamphétamine. « Nous devons donc réagir d'une manière spécifique au contexte local », soutient-elle. Le gouvernement fédéral affecte d'ailleurs les fonds en fonction de la gravité de la crise des opioïdes et de la taille de la population dans chaque province ou territoire.

« Nous n'accepterions pas de tels écarts de qualité et de disponibilité de services pour des problèmes de santé tels que le cancer, le diabète et les maladies cardiaques. Alors, pourquoi est-ce la norme en matière de toxicomanie ? », conclut M^me^ Jesseman



Quelque 150 militaires de Valcartier sont partis dans la nuit de mercredi à jeudi pour une mission de six mois en Lettonie dans le cadre de l'opération REASSURANCE. — LE SOLEIL

En route vers la Lettonie

Un contingent de 150 militaires de Valcartier participera à une opération de l'OTAN pendant six mois

JEAN-FRANÇOIS NÉRON
jfneron@lesoleil.com

Un premier contingent de 150 militaires de Valcartier est parti dans la nuit de mercredi à jeudi pour une mission de six mois en Lettonie dans le cadre de l'opération REASSURANCE de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN).

Les soldats déployés proviennent principalement du 12e Régiment blindé du Canada, chapeauté par le 5e Groupe-brigade mécanisé du Canada basé à Valcartier.

D'ici le 15 janvier, 450 militaires partiront par vagues successives. Ils viennent en relève aux soldats du 2e Groupe-brigade mécanisé du Canada de Petawawa. C'est la quatrième rotation des Forces armées canadiennes en lien avec cette mission.

« C'est une mission d'entraînement. Le but de la mission est de maintenir la paix et de prévenir les conflits. C'est une présence de dissuasion », explique au *Soleil* le lieutenant-colonel Philippe Sauvé.

L'ambassadeur de la Lettonie au Canada était présent au départ des troupes. « C'est un important déploiement de solidarité des membres de l'OTAN pour les communautés européennes. Ça renforce la sécurité de la région baltique et de la Pologne », se réjouit Karlis Eihenbaums.

La mission REASSURANCE a commencé au printemps 2014 dans le contexte de la crise du territoire de Crimée en Ukraine. Des factions militaires prorusses basées en Crimée, et appuyées par Moscou, ont réclamé l'indépendance de cette république autonome. Par voie de référendum, la Crimée est ensuite devenue un sujet de la république de Russie.

REFROIDIR L'EXPANSION

L'Occident a accusé la Russie d'être derrière ce soulèvement. Pour Moscou, la Crimée revêt une importance stratégique capitale. La base navale de Sébastopol, située au sud-ouest de la péninsule, donne aux forces russes accès à la mer Noire.

Depuis, les pays membres de l'OTAN assurent une présence dans les pays limitrophes à la Russie pour refroidir d'éventuels désirs d'expansion territoriale.

En tout temps, jusqu'à 835 membres des Forces armées canadiennes sont déployés dans le secteur. Quelque 240 marins sont à bord d'une frégate, 540 militaires dirigent le groupement tactique de présence avancée renforcée en Lettonie et 135 membres de l'Aviation royale canadienne et environ cinq aéronefs CF-18 Hornet participent aux activités de police aérienne renforcées de l'OTAN.

VOIR

Notre vidéo sur ledroit.com et dans notre application

Mobilisation pour les Canadiens détenus en Chine

Un groupe de députés fédéraux qui doit se rendre en Chine, cette fin de semaine, veut profiter de ce voyage pour demander la libération de deux Canadiens détenus depuis le mois dernier, a indiqué le député conservateur Michael Cooper, qui fait partie de la délégation.

De l'avis du patron de Michael Kovrig, l'un des deux détenus, c'est une chose que devrait faire chaque voyageur canadien qui pose le pied en Chine. En entrevue jeudi, le président de l'International Crisis Group, Robert Malley, a estimé que toute personne devrait soulever le problème avec son interlocuteur chinois afin de démontrer que la situation nuit à l'image de la Chine dans le monde.

C'est exactement ce que les membres de l'Association législative Canada-Chine ont l'intention de faire dès leur arrivée samedi, selon le député Michael Cooper.

En plus de M. Kovrig, un diplomate d'Affaires mondiales Canada en congé qui travaille pour l'International Crisis Group à Pékin, un entrepreneur du nom de Michael Spavor a aussi été arrêté le mois dernier en Chine. Il a notamment organisé des visites en Corée du Nord.

Ces arrestations sont largement perçues comme des mesures de rétorsion à la suite de l'arrestation par la Gendarmerie royale du Canada de Meng Wanzhou, directrice des finances du géant des télécommunications Huawei, à la demande des États-Unis. Mme Meng fait face à des accusations de fraude aux États-Unis ; elle a été libérée sous caution à Vancouver, en attendant son audience d'extradition. « Les autres membres de la délégation et moi-même allons aborder la question avec les autorités chinoises de la manière la plus constructive possible dans le but évident de voir ces deux Canadiens rentrer sains et saufs dans les meilleurs délais », a ajouté le représentant de St Albert–Edmonton.

Trois députés libéraux, un sénateur libéral et un sénateur conservateur complètent la délégation de ce voyage déjà prévu à l'horaire et financé par les contribuables.

M. Cooper reconnaît que le voyage a été remis en question en raison des tensions actuelles jusqu'à ce que le chef de la délégation, le sénateur libéral Joseph Day, se soit entretenu avec le ministère des Affaires étrangères.

LA PRESSE CANADIENNE





Michael Kovrig et Michael Spavor — ARCHIVES, LA PRESSE CANADIENNE

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

FÉRIÉ, *adjectif*

Définition – *Jour férié :* jour de repos où l'on célèbre une fête civile ou religieuse.
Étymologie – Du latin *feriatus*, 'relatif à la fête'.
Champ lexical – congé, vacances, calendrier, travail, salarié, employeur, astreinte ; ouvrable, chômé ; Noël, Pâques, Aïd-el-Kébir, Yom Kippour ; commémorer, célébrer, décréter…
Difficulté – L'expression **congé férié* est une impropriété. On dit plutôt *jour férié*.



Votre nouveau complice :
Antidote 10
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

le monde

MEURTRE DE KHASHOGGI

Cinq peines de mort requises

ANUJ CHOPRA
Agence France-Presse

RYAD — Le procureur général saoudien a formellement requis la peine de mort contre cinq suspects à l'ouverture jeudi du procès des meurtriers présumés du journaliste Jamal Khashoggi, alors que des zones d'ombre demeurent dans cette affaire qui a terni l'image du royaume.

Khashoggi, un détracteur du pouvoir de Ryad qui collaborait notamment avec le *Washington Post*, a été tué le 2 octobre par des agents saoudiens au consulat du royaume à Istanbul.

Le meurtre, qui a eu un retentissement planétaire, a ébranlé l'Arabie saoudite, certains responsables en Turquie et aux États-Unis évoquant une responsabilité directe du puissant prince héritier, Mohammed ben Salmane, jeune dirigeant qui était présenté comme un réformateur pressé.

Trois mois après le meurtre, un procès s'est ouvert jeudi devant une cour pénale de Ryad, selon un communiqué du procureur général publié par l'agence de presse officielle SPA.

Onze suspects ont comparu en présence de leurs avocats, ajoute le communiqué, sans dévoiler l'identité des suspects.

Le procureur général « demande la peine de mort pour cinq des accusés en raison de leur implication directe dans le meurtre », indique le communiqué.

Les avocats ont demandé à prendre connaissance des accusations exactes portées contre leurs clients et un délai pour les étudier. Le tribunal a accédé à leurs demandes, sans fixer de date pour la prochaine audience, pendant que l'enquête se poursuit, selon le communiqué.

Le procureur saoudien a indiqué que ses deux demandes auprès des autorités turques pour obtenir des éléments de preuve sur cette affaire sont restées sans réponse.

« Ce procès suscite un immense intérêt au niveau international, mais aussi beaucoup de suspicion quant à savoir si les responsables réels du crime seront tenus de rendre des comptes », a déclaré à l'AFP H.A. Hellyer, membre associé du Royal United Services Institute (RUSI), un centre de réflexion britannique sur la défense et la sécurité.

Après avoir un temps nié la mort du journaliste, Ryad a fini par expliquer qu'il avait été tué lors d'une « opération hors de contrôle » de l'État, supervisée par deux hauts responsables qui ont été destitués depuis.

Mais Ankara a accusé les « plus hauts niveaux » de l'État saoudien. Des médias turcs et américains, ainsi que la CIA, soupçonnent le prince héritier saoudien, surnommé MBS, d'avoir lui-même commandité l'opération contre Jamal Khashoggi.

La Turquie a demandé l'extradition de 18 Saoudiens arrêtés dans leur pays et soupçonnés d'implication dans le meurtre.

Mais l'Arabie saoudite a répondu qu'il n'était pas question d'extrader des citoyens saoudiens en Turquie en affirmant que les suspects seraient jugés dans leur pays.

PROCÈS RAPIDE

La justice saoudienne n'a pas traîné en désignant dès le 15 novembre 21 suspects et en inculpant onze personnes.

Son impartialité dans cette affaire est mise en doute par des défenseurs des droits de l'Homme, dont Samah Hadid, directrice des campagnes d'Amnesty International au Moyen-Orient.

« Vu le manque d'indépendance du système de justice pénale en Arabie saoudite, l'impartialité de toute enquête et de tout procès serait mise en doute », a-t-elle déclaré à l'AFP.

« C'est pourquoi une enquête indépendante et dirigée par l'ONU est nécessaire sur ce meurtre », a dit Samah Hadid.

Les Nations unies et d'autres groupes de défense des droits de l'Homme ont appelé eux aussi à une enquête indépendante sur le meurtre de Khashoggi.



La démocrate Nancy Pelosi, qui a repris la tête de la Chambre des représentants, a appelé au respect dans les échanges avec les républicains. — PHOTO AFP, ALEX EDELMAN

Nouvelle ère d'opposition à Trump

Agence France-Presse

WASHINGTON — La démocrate Nancy Pelosi a repris jeudi la tête de la Chambre des représentants en appelant au « respect » dans une Amérique divisée, son retour historique au perchoir marquant le début d'une nouvelle ère d'opposition à Donald Trump.

Alors qu'il affronte deux dernières années de mandat difficiles face au nouveau pouvoir des démocrates, le président républicain a rapidement félicité son opposante en chef.

« J'espère que nous pourrons travailler ensemble », notamment sur des grands projets d'infrastructures qu'ils « veulent vraiment », a-t-il déclaré lors d'un point de presse improvisé.

Les deux élus auront l'occasion de mettre à l'épreuve de la réalité ces déclarations dès vendredi, lorsqu'ils devront justement se revoir à la Maison-Blanche pour tenter de trouver une sortie à l'impasse budgétaire qui paralyse 25 % des administrations fédérales depuis bientôt deux semaines.

Depuis jeudi, midi le 116e Congrès américain est officiellement en session : 435 nouveaux élus à la Chambre des représentants, désormais contrôlée par les démocrates, et 100 sénateurs au Sénat, qui reste sous contrôle républicain.

« Nous ne nous faisons pas d'illusions, notre travail ne sera pas facile », a déclaré Nancy Pelosi après avoir repris le marteau de *speaker*, qu'elle avait déjà tenu entre 2007 et 2011 lorsqu'elle était devenue la première femme de l'Histoire américaine à accéder à ce poste crucial.

« Mais promettons que lorsque nous ne serons pas d'accord, nous nous respecterons ».

Après une joyeuse cacophonie rythmée par les pleurs d'un bébé, entourée de ses petits-enfants et des enfants d'autres élus venus assister à la cérémonie, Nancy Pelosi, élue à 78 ans par 220 voix, a prêté serment.

Nombre record de femmes et d'élus issus de minorités : devant une nouvelle Chambre qui multiplie les « premières », elle a salué l'arrivée de nouveaux membres dont « l'optimisme, l'idéalisme » vont « renforcer » la démocratie.

Dans l'hémicycle, la nouvelle élue progressiste Alexandria Ocasio-Cortez avait choisi un tailleur pantalon blanc, comme en hommage aux suffragettes qui se sont battues pour le droit de vote des femmes.

« CRISE CLIMATIQUE »

Affirmant reprendre ce poste avec « grand espoir et confiance en l'avenir », Nancy Pelosi a reconnu les « défis » qui l'attendent.

Elle a dit vouloir protéger la classe moyenne, alors que Donald Trump avait su, en 2016, séduire certains des déçus du « rêve américain ».

Mais elle a aussi eu un message d'ouverture envers les migrants.

Sur l'environnement, Nancy Pelosi a eu des mots très forts alors que Donald Trump a retiré les États-Unis de l'accord de Paris. « Nous devons aussi adresser la menace existentielle de notre époque : la crise climatique », a déclaré la démocrate.

13e JOUR DE *SHUTDOWN*

C'est avec un défi à Donald Trump que Nancy Pelosi reprend le perchoir.

Elle soumettra à un vote, dès la fin de journée, des mesures budgétaires temporaires censées mettre fin au *shutdown* des administrations.

Or Donald Trump n'en veut pas, car elles n'incluent pas cinq milliards de dollars pour financer le mur qu'il compte construire à la frontière avec le Mexique, afin de lutter contre l'immigration clandestine.

Il a encore martelé la nécessité de ce mur, ou « barrière, ou peu importe comment vous voulez » l'appeler, lors de son *briefing* surprise jeudi, avant de laisser des responsables de la sécurité aux frontières défendre le projet.

Au 13e jour du *shutdown*, il reste ainsi difficile d'entrevoir une sortie de crise. Ce bras de fer annonce les féroces batailles à venir entre les démocrates et la Maison-Blanche, avec la promesse de multiples enquêtes parlementaires.

En première ligne : les soupçons de collusion entre Moscou et son équipe de campagne électorale en 2016, alors que le mandat du républicain est, pratiquement depuis ses débuts, déjà empoisonné par l'enquête du procureur spécial Robert Mueller.

affaires

OR
+ 10,70
US$ 1294,80

PÉTROLE
+ 0,55
47,09

S&P TSX
- 134,41
14 212,75

NASDAQ
- 202,43
6463,50

DOW JONES
- 660,02
22 686,22

LE DOLLAR
+ 0,57
US¢ 74,07
EURO¢ 65,04

facebook/LeDroitca

@LeDroitca

L'action d'Apple plonge de 10 %

Agence France-Presse

Apple a clôturé sur un plongeon de 9,96 % à Wall Street, sa pire séance depuis 2013.



Les marchés boursiers nord-américains ont clôturé en baisse jeudi, tirés vers le bas par l'avertissement d'Apple au sujet de ses ventes du quatrième trimestre. —ASSOCIATED PRESS

L'action s'effondrait de 8,71 % à l'ouverture et tombait à 144,17 $, son plus bas niveau depuis l'été 2017. Le groupe perdait au passage environ 65 milliards $ de capitalisation boursière.

Le géant de Cupertino a reconnu que son chiffre d'affaires et ses ventes d'iPhone ont été bien plus mauvais que prévu sur les trois derniers mois de 2018, le premier trimestre de son exercice décalé. Or ces prévisions, qu'Apple avait rendues publiques fin octobre, avaient déjà été jugées décevantes.

Pour expliquer sa contre-performance, Apple a invoqué le ralentissement de l'économie chinoise et d'autres pays émergents et son PDG Tim Cook a désigné la guerre commerciale menée par Donald Trump comme l'un des coupables des mauvaises ventes de son téléphone vedette.

Mais ces explications ont aussi soulevé une question. Apple – la première entreprise à atteindre une valeur de mille milliards de dollars à Wall Street – connaît-elle seulement un trou d'air passager ou s'agit-il d'un problème plus grave ?

Les analystes soulignent que le chiffre d'affaires et les bénéfices d'Apple sont très dépendants des ventes d'iPhone, même si la marque à la pomme se diversifie dans les services, que ce soit l'hébergement de données dématérialisées (*cloud*) ou la musique et le paiement numérique.

Ainsi au dernier trimestre de son exercice clos en septembre, Apple avait vendu pour 37,2 milliards$ d'iPhone pour un chiffre d'affaires global de 62,9 milliards. Les « services » (App Store, Apple Music, Apple Pay...) ont rapporté près de 10 milliards sur ces trois mois.

« L'iPhone a porté l'entreprise depuis une décennie », a rappelé Roger Kay, analyste de Endpoint Technologies Associates.

« Ce n'est pas la fin du monde pour Apple mais il s'agit d'un point d'inflexion majeur », estime l'analyste.

Apple, qui pense n'engranger que 84 milliards $ de chiffre d'affaires au premier trimestre de son exercice 2019 au lieu des 91 milliards attendus par les analystes, a perdu près de 10 % à Wall Street jeudi – soit 75 milliards$ de capitalisation boursière.

IPHONE TROP CHER ?

Nombre d'analystes soulignent depuis quelque temps que la stratégie d'Apple pour ses iPhone – qui pourrait se résumer à toujours plus cher – s'est avérée la mauvaise dans un marché saturé, où la compétition fait rage de la part de constructeurs offrant des performances similaires mais moins chères.

Avec le ralentissement de l'économie, l'absence d'innovation révolutionnaire et un prix très élevé, les consommateurs ont aussi tendance à garder leur téléphone intelligent plus longtemps avant de se décider pour un modèle plus récent.

« Je pense que le principal coupable c'est le prix très élevé que Apple demande pour ses nouveaux iPhone », le dernier modèle se vendant à plus de 1000 $, affirme Richard Windsor, analyste high-tech auteur du Radio Free Mobile blogue.

« Ce n'est pas une catastrophe [...] mais cela montre une erreur de jugement de la part d'Apple sur le montant que les gens étaient prêts à payer pour un iPhone », ajoute-t-il.

Patrick Moorhead de Moor Insights & Strategy estime qu'au regard des conditions du marché, l'entreprise sera incapable d'afficher des croissances à deux chiffres que Wall Street a pris l'habitude de voir.

« L'entreprise développe ses services et 'autres' catégories, mais pas assez pour pousser la croissance globale du chiffre d'affaires », explique-t-il, ajoutant qu'il ne s'inquiétait pas pour l'entreprise elle-même mais que les investisseurs vont devoir attendre qu'elle trouve un moyen de stimuler sa croissance.

L'OMBRE DE NOKIA

Jeudi, Rod Hall, analyste Apple chez Goldman Sachs, a brandi le spectre du groupe finlandais Nokia, qui a dominé le marché des téléphones mobiles avant de tomber de son piédestal il y a 10 ans. Son erreur : être trop dépendant de la volonté de ses clients d'acheter de nouveaux appareils, à un moment où la crise les poussait à attendre le plus longtemps possible.

Mais Richard Windsor ne voit pas de parallèle. « Je ne pense pas qu'il s'agisse d'un instant 'Nokia' tout simplement parce qu'il n'y a rien qui puisse sérieusement défier l'iPhone dans le haut de gamme ».

« Je continue d'affirmer qu'il faudrait une innovation majeure dans le domaine des produits électroniques grand public et de leur usage pour faire tomber Apple de son piédestal et je ne vois toujours rien venir », a-t-il souligné.

LOTO QUÉBEC — RÉSULTATS DU : MERCREDI 2 JANVIER 2019

LOTTO 6/49 : 13 18 19 36 37 43 — 49 compl.
LOT GARANTI DE 1 000 000 $ (Numéro complet non décomposable) 22670269-01

Québec 49 : 04 08 22 26 36 41 — 20 compl.

Extra 1577341

La poule aux Oeufs d'Or — Numéros «Télé»

1 25 000 $	2 50 000 $	3 100 000 $
700415	693526 (décomposables)	625238
804198	843399 (non décomposables)	874444

Tout ou rien : 06 08 10 11 12 14 15 16 17 20 23 24

Quotidienne : 2 35 3 163 4 3252

Lotto Poker : 4♢ 5♠ 6♠ R♠ A♠

Banco — Turbo x 1 : 03 06 07 08 11 / 13 14 26 34 36 / 39 42 46 50 54 / 55 61 62 68 70

Sprint 10 : 15 19 26 36 43

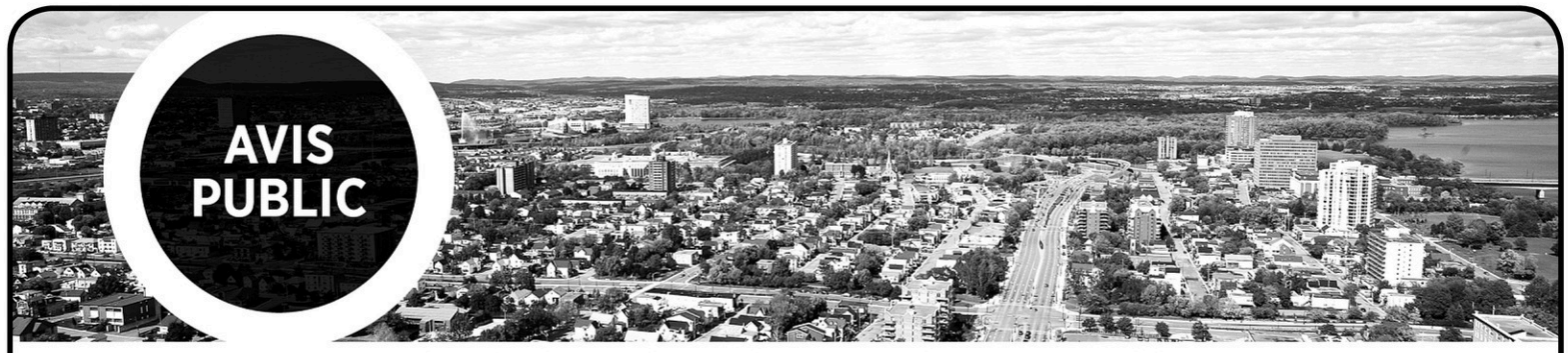
Lotto D : 3 6 6 2 4 5 3 6

Triplex : 18 23 24 26 35

Astro : Jour 26 - Mois JUILLET - Année 87 - Signe VERSEAU

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

lotoquebec.com



Demandes de dérogations mineures et d'usages conditionnels

Cet avis est publié en vertu des dispositions des articles 145.6 et 145.33 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et 345 de la Loi sur les cités et villes.

Le 22 janvier 2019, le conseil municipal de la Ville de Gatineau statuera sur les demandes de dérogations mineures et d'usages conditionnels suivantes :

RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 502-2005

SECTEUR D'AYLMER

- **890, chemin Cook (District électoral d'Aylmer), réduire la largeur minimale exigée pour deux terrains non desservis**

  La demande de dérogations mineures vise à :

  • réduire la largeur minimale du lot proposé 6 104 677 (non officiel) de 45 m à 12,1 m;
  • réduire la largeur minimale du lot proposé 6 104 678 (non officiel) de 45 m à 20,1 m.

- **700, chemin Baillie (District électoral de Lucerne), régulariser le revêtement extérieur de la façade principale**

  La demande de dérogation mineure vise à :

  • réduire le pourcentage minimal exigé des matériaux de revêtement extérieur des classes 1 ou 2 en façade principale de 50% à 30%.

- **20 et 22, rue Martel (District électoral de Deschênes), construire deux habitations trifamiliales en structure jumelée**

  La demande de dérogation mineure vise à :

  • réduire la distance minimale entre l'allée d'accès et le mur du bâtiment de 1,5 m à 0,7 m.

- **55, rue de Barcelone (District électoral du Plateau), régulariser l'implantation d'un bâtiment accessoire détaché**

  La demande de dérogation mineure vise à :

  • réduire la distance minimale entre un bâtiment accessoire détaché et une ligne de terrain latérale de 0,5 m à 0,19 m.

- **660 à 686, boulevard du Plateau et 7 à 45, rue Liverpool (District électoral du Plateau), construire un projet résidentiel intégré**

  La demande de dérogation mineure vise à :

  • augmenter le nombre maximal de cases de stationnement de 137 à 175 cases.

SECTEUR DE HULL

- **245, boulevard du Plateau (District électoral du Plateau), construire une résidence pour personnes âgées avec services**

  La demande de dérogations mineures vise à :

  • augmenter le nombre maximal d'étages du bâtiment de 10 à 11 étages;
  • augmenter le pourcentage maximal de matériaux de revêtement extérieur de la classe 4, de 25 % à 35 % de la superficie de l'ensemble des murs du bâtiment;
  • réduire la largeur minimale de l'allée d'accès de 6 m à 5 m;
  • réduire le nombre minimal de cases de stationnement pour véhicules de 446 à 151 cases;
  • réduire la distance minimale entre un espace de stationnement et une habitation multifamiliale de 6 m à 1,5 m.

- **41, boulevard Moussette (District électoral de Hull-Wright), construire une verrière et un garage rattachés à une habitation**

  La demande de dérogations mineures vise à :

  • réduire la marge arrière minimale entre une ligne arrière de terrain et un garage rattaché à une habitation de 7 m à 2,17 m;
  • réduire la marge arrière minimale entre une ligne arrière de terrain et une verrière rattachée à une habitation de 7 m à 6,01 m.

SECTEUR DE GATINEAU

- **20, rue du Panorama (District électoral de Limbour), régulariser une marge latérale**

  La demande de dérogation mineure vise à :

  • réduire la marge latérale minimale d'une habitation unifamiliale isolée de 1,5 m à 1,03 m.

- **72, rue de la Châtelaine (District électoral du Carrefour-de-l'Hôpital), aménager une allée d'accès en forme de demi-cercle**

  La demande de dérogation mineure vise à :

  • réduire la largeur minimale de terrain requise pour permettre l'aménagement d'une allée d'accès en forme de demi-cercle de 20 m à 19,22 m.

- **847A, 847B et 849, rue Notre-Dame (District électoral du Lac-Beauchamp), construire deux habitations trifamiliales isolées**

  La demande de dérogations mineures vise à :

  847A, rue Notre-Dame :

  • réduire la marge latérale minimale de 3 m à 0,97 m;
  • réduire la largeur minimale du mur avant de 10 m à 7,62 m;

  847B, rue Notre-Dame :

  • réduire la largeur minimale du mur avant de 10 m à 7,62 m;

  849, rue Notre-Dame :

  • réduire la marge latérale minimale de 3 m à 1,88 m.

- **94, rue Saint-Denis (District électoral du Lac-Beauchamp), régulariser une marge avant et réaménager un espace de stationnement**

  La demande de dérogations mineures vise à :

  • réduire la marge avant minimale du bâtiment principal de 9 m à 7,1 m;
  • réduire le nombre minimal de cases de stationnement extérieures de 64 à 38;
  • réduire la distance minimale entre une allée d'accès et une ligne latérale de terrain de 1 m à 0,4 m;
  • réduire la largeur minimale de la bande gazonnée ou autrement paysagée bordant l'allée d'accès du côté de la ligne latérale de terrain de 1 m à 0,4 m;
  • réduire la distance minimale entre le mur d'une habitation multifamiliale comportant 6 logements et plus et un espace de stationnement de 6 m à 0,55 m.

SECTEUR DE MASSON-ANGERS

- **120, chemin de la Rive (District électoral de Masson-Angers), agrandir des serres en zone agricole**

  La demande de dérogation mineure vise à :

  • augmenter le rapport espace bâti/terrain maximal de 0,2 à 0,23.

RÈGLEMENT RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS NUMÉRO 506-2005

SECTEUR DE HULL

- **245, boulevard du Plateau (District électoral du Plateau), construire une résidence pour personnes âgées avec services**

  La demande d'usage conditionnel vise à :

  • autoriser une résidence pour personnes âgées comprenant jusqu'à 388 logements.

- **229, boulevard des Grives (District électoral du Plateau), autoriser un établissement avec services de boissons alcoolisées**

  La demande d'usage conditionnel vise à :

  • autoriser l'usage « 5821 – Établissement avec services de boissons alcoolisées (C5b) ».

- **75, boulevard Fournier (District électoral de Hull-Wright), installer une antenne de télécommunication sans fil**

  La demande d'usage conditionnel vise à :

  • installer une tour de 40 m de hauteur pour supporter une antenne de télécommunication sans fil.

Toute personne intéressée pourra être entendue lors de la séance du conseil municipal de la Ville de Gatineau à la salle Jean-Despréz de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, le 22 janvier 2019 à 19 h, relativement à ces demandes de dérogations mineures et d'usages conditionnels.

Pour plus d'information, composez le 311.

Les avis publics du Service du greffe sont publiés dans le site Web de la Ville de Gatineau au gatineau.ca/avispublics.

GATINEAU, 4 janvier 2019

M^e^ Séléna Beaumont-Demers
Assistante-greffière

Ville de Gatineau

Le plongeon boursier a nui aux régimes de retraite

TORONTO — La santé financière des régimes de retraite à prestations déterminées canadiens s'est érodée au quatrième trimestre, avec la faiblesse des marchés boursiers et celle des taux d'intérêt à long terme, ont indiqué jeudi deux sociétés de conseil du secteur dans des rapports distincts.

Mercer Canada et Aon ont toutes deux conclu que moins de la moitié des régimes de retraite à prestations déterminées du pays étaient entièrement capitalisés au début de la nouvelle année, et elles ont averti que les perspectives actuelles pour 2019 étaient, au mieux, troubles.

Ils ont également noté que les régimes à prestations définies — qui ne sont qu'un des moyens par lesquels les employeurs peuvent subvenir aux besoins financiers de leurs employés après la retraite — étaient généralement en bonne santé avant le début du quatrième trimestre, en octobre.

Le rapport a été publié jeudi, peu de temps avant la fermeture des marchés boursiers nord-américains, une séance qui a reproduit la difficile tendance à la baisse que les investisseurs ont connue tout au long du quatrième trimestre.

« Nous ne prévoyons pas que la volatilité cessera en 2019, mais la situation financière des régimes de retraite reste solide après la plus longue période haussière du marché », a indiqué Calum Mackenzie, responsable des investissements d'Aon pour le Canada.

Il a ajouté que les plans étaient frappés par un « double coup dur » : la réduction des cours des actions et la baisse des rendements des obligations à long terme canadiennes.

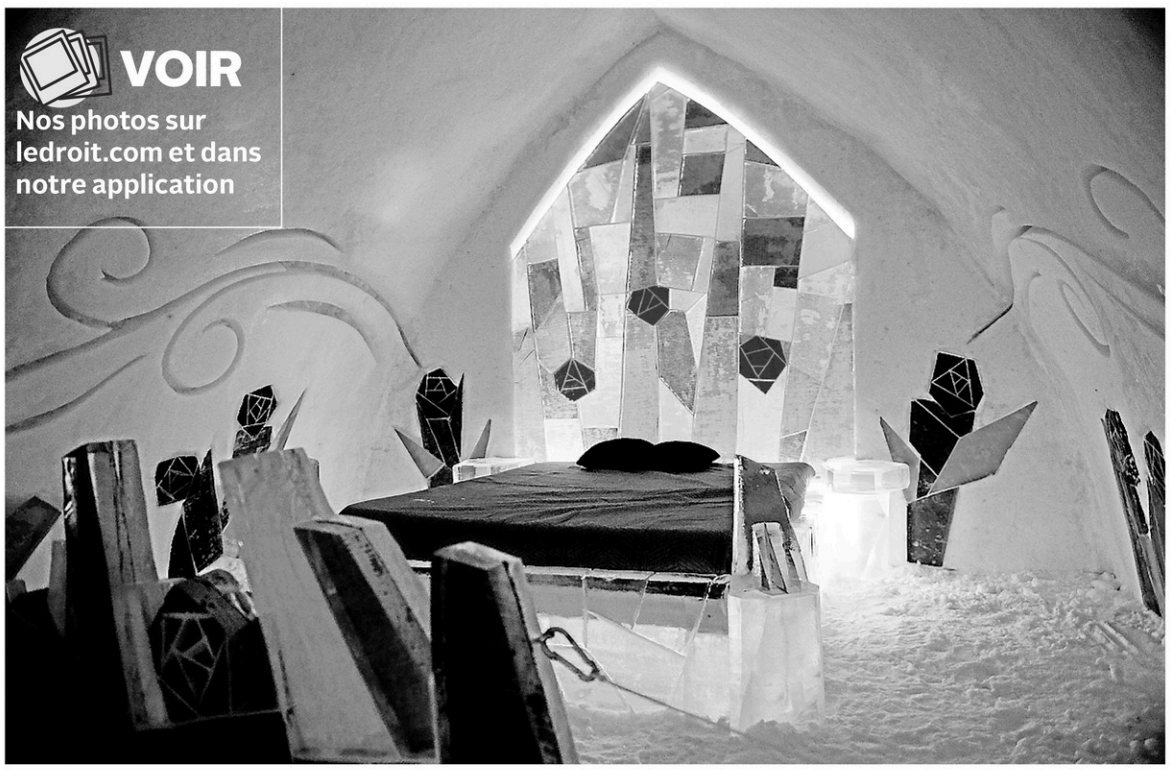
La baisse des rendements obligataires affecte les régimes à prestations définies puisqu'elle fait grimper les rendements qu'ils doivent tirer de leurs investissements dans des actions, dans l'immobilier ou dans d'autres catégories d'investissements.

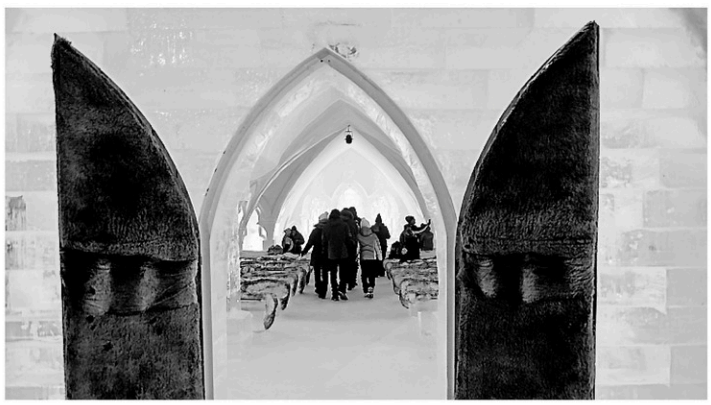
L'indice Mercer de la santé des régimes de retraite a reculé à un ratio de solvabilité de 102 % au 31 décembre. En comparaison, il était de 112 % en date du 28 septembre, et de 106 % au début de 2018.

De son côté, le ratio de solvabilité médian Aon a diminué au quatrième trimestre pour s'établir à 95,3 % au 1^er^ janvier 2019, un déclin de près de 8 % par rapport au troisième trimestre de 2018.

Un ratio de solvabilité de 100 ou plus indique qu'un régime est entièrement capitalisé, alors qu'un montant inférieur indique qu'il y aurait un manque à gagner en cas de liquidation du régime.

LA PRESSE CANADIENNE







L'Hôtel de Glace offre 42 chambres et suites thématiques aux visiteurs. — LE SOLEIL

L'Hôtel de Glace ne laisse pas froid

CÉLINE FABRIÈS
cfabries@lesoleil.com

L'Hôtel de Glace a ouvert officiellement ses portes, jeudi. Des milliers de visiteurs sont attendus, que ce soit pour une simple visite ou pour une nuitée. Pour la période du Carnaval, il faut d'ailleurs faire vite, il ne reste plus beaucoup de place si vous souhaitez dormir sur place.

Construit sur la thématique Les Jardins de l'hôtel, il a fallu plus de 30 jours de travail aux artisans pour créer les décors féériques de l'Hôtel de Glace. Près de 42 000 tonnes de neige et 3250 blocs de glace ont été utilisés pour les sculptures. Du 3 janvier au 24 mars, 42 chambres et suites thématiques peuvent accueillir les visiteurs, alors que l'Hôtel de Glace a cette année une superficie 40 % plus grande que les années précédentes.

« Ça va très bien, on a été capable d'ouvrir le 27 décembre pour les visites. C'est toujours possible de réserver. Le jour même, parfois il nous reste des places, mais pour la période du Carnaval, faites vite, on commence déjà à être pas mal rempli », a spécifié, la porte-parole de l'Hôtel de Glace, Marie-Ève Doyon.

L'hiver dernier, le chanteur Daddy Yankee, interprète du succès planétaire *Despacito*, avait tourné le clip de *Hielo* à l'Hôtel de Glace. De quoi attirer de nombreux visiteurs d'Amérique latine. « On a des visiteurs latins qui ont vu le clip et qui sont venus voir l'Hôtel de Glace », a souligné M^me^ Doyon. « On a aussi eu la visite de l'ambassadeur du Pérou et la TV coréenne l'an passé. »

L'Hôtel de Glace est également très populaire pour célébrer un mariage avec une trentaine par année. « On a déjà plus de 20 mariages confirmés », a-t-elle confié.

Chaque jour, les employés ont une heure pour nettoyer et préparer la chambre entre 20 h et 21 h. « C'est la course folle dans les corridors, le public n'a pas accès à cette version-là, mais nous, on voit nos employés qui préparent les planchers, nettoient les chambres, installent les sacs de couchage pour chacun de nos invités. Le lendemain matin après les dodos de nos visiteurs, on refait la course en sens inverse pour ouvrir à 10 h pour les visites », a-t-elle expliqué.

La soirée inaugurale se déroulera le 18 janvier. À compter de 19 h, les festivités seront rythmées d'animation, d'un spectacle pop/rock et d'une performance pyrotechnique. À cette occasion, l'identité des trois gagnants du concours d'architecture éphémère sera dévoilée. Une cinquantaine d'artisans et de sculpteurs travaillent sur ce projet éphémère.



Publié en vertu des dispositions de l'article 148.0.5 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme

DEMANDE DE DÉMOLITION
38, rue Viger

AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que le Comité sur les demandes de démolition tiendra une séance à la salle des Comités, Maison du citoyen, 25, rue Laurier, 2^e^ étage, Gatineau, le 14 janvier 2019, à 16 h 30 afin de statuer, conformément au Règlement numéro 53-2002 concernant les demandes de démolition sur le territoire de la ville de Gatineau, sur la demande ayant trait au bâtiment cité ci-dessus.

Toute personne s'opposant à la démolition doit transmettre son opinion par écrit au greffier de la Ville par la poste à l'adresse ci-dessous ou en personne, dans les 10 jours suivant la publication de l'avis public.

Bureau du greffier
Ville de Gatineau
25, rue Laurier, 5^e^ étage
C.P. 1970, Succursale Hull
Gatineau (Québec) J8X 3Y9

Toute personne peut contester cette décision devant le conseil municipal dans les 30 jours suivant la décision du comité. Des frais de 115 $ devront être payés en totalité par l'appelant lors du dépôt de sa demande d'appel. Le cas échéant, l'autorisation de démolir le bâtiment sera suspendue jusqu'à ce que le conseil rende sa décision.

Pour plus d'information, composez le 311, ou adressez-vous au centre de services de votre secteur.

Les avis du Service du greffe sont publiés sur le site Internet de la Ville de Gatineau au : gatineau.ca/avispublics.

Gatineau, 4 janvier 2019

M^e^ Séléna Beaumont-Demers
Assistante-greffière

Ville de Gatineau



Demande de démolition

Cet avis est publié en vertu des dispositions de l'article 2. e) du Règlement numéro 6-2001 constituant le Comité consultatif d'urbanisme et de l'article 3 du Règlement numéro 914-96 constituant le site du patrimoine Jacques-Cartier.

Le 22 janvier 2019, le conseil municipal de la Ville de Gatineau statuera sur la demande de démolition suivante :

1059, rue Jacques-Cartier (bâtiment accessoire)

Toute personne intéressée pourra être entendue lors de la séance du conseil municipal de la Ville de Gatineau à la salle Jean-Despréz de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, le 22 janvier 2019, à 19 h, relativement à cette demande de démolition.

Pour plus d'information, composez le 311.

Les avis publics du Service du greffe sont publiés dans le site Web de la Ville de Gatineau au gatineau.ca/avispublics.

GATINEAU, 4 janvier 2019

M^e^ Séléna Beaumont-Demers
Assistante-greffière

Ville de Gatineau



Après des années perturbées par des attentats terroristes, l'achalandage augmente au célèbre Musée du Louvre. — AGENCE FRANCE-PRESSE

La popularité du Louvre en hausse

RANA MOUSSAOUI
Agence France-Presse

PARIS — Le Louvre, musée le plus visité au monde, a dépassé la barre des dix millions de visiteurs en 2018, un chiffre inégalé pour un musée international de beaux-arts et d'antiquités, d'après sa direction.

« Pour la première fois de son histoire, et je pense pour la première fois dans l'histoire des musées, plus de dix millions de visiteurs ont fréquenté le Louvre en 2018 », a affirmé jeudi à l'AFP Jean-Luc Martinez, président-directeur du Louvre.

Avec 10,2 millions de visiteurs, le Louvre enregistre ainsi une hausse de 25 % par rapport à 2017 (8,1 M) et bat son propre record de fréquentation (9,7 M en 2012). Les étrangers représentent près des trois quarts des visiteurs mais les Français restent la principale nationalité (2,5 millions, soit 25 % du total). En 2017, le Louvre était talonné par le Musée national de Chine avec 8 M, suivi du Metropolitan Museum of Art de New York (7,3).

D'après M. Martinez, le record « est porté par la reprise du tourisme international à Paris » après une chute de la fréquentation de 30 % ces dernières années en raison des attentats perpétrés en France ces dernières années.

Il s'explique en partie aussi par les travaux ces deux dernières années qui ont permis d'augmenter la capacité d'accueil du musée.

« On a créé une nouvelle bagagerie, une nouvelle billetterie, un nouvel accueil des groupes inauguré l'année dernière, nous permettant d'accueillir mieux et plus », explique M. Martinez.

La totalité des travaux ont coûté près de 60 millions d'euros, financés en grande partie par l'argent versé dans le cadre de l'accord avec le Louvre Abu Dhabi inauguré il y a plus d'un an, précise-t-il.

LE GRAND BOND DES CHINOIS

Parmi les visiteurs français du Musée, 565 000 élèves : « Ce public redevient familier du Louvre car après les attentats, l'une des premières conséquences était la limitation des visites scolaires », explique le directeur.

Chez les étrangers, les Américains continuent d'être en tête avec près de 1,5 million de visiteurs.

« Souvent le Louvre est un "grand musée américain" par sa fréquentation, c'est un engouement particulier », observe M. Martinez.

En deuxième position, les Chinois (près d'un million), nouveaux chouchous du tourisme européen. « C'est un public qui, il y a cinq ans, n'existait pas et n'était même pas dans les cinq premières nationalités. C'est un bond exceptionnel », selon le directeur.

La Chine est le premier pays sur la planète en ce qui concerne le tourisme à l'étranger, avec 129 millions de voyageurs. Les touristes chinois venant en Europe sont de plus en plus friands de culture et de nature.

D'après M. Martinez, les manifestations liées au mouvement populaire des « gilets jaunes » – qui dure depuis plusieurs semaines en France – n'ont eu aucune incidence sur la fréquentation.

Si le public du Louvre reste exceptionnellement jeune (50 % des visiteurs ont moins de 30 ans), le musée ambitionne de s'ouvrir à un nouveau public, au-delà des habitués et des touristes étrangers, en lançant à partir du 5 janvier une nocturne gratuite chaque premier samedi du mois.

La nouveauté est qu'un accompagnement est proposé dans certaines salles.

« Il y a des gens qui ont peur de ne pas comprendre le musée. Cette nocturne veut répondre à ce besoin (...) avec des explications, des commentaires, des spectacles, des concerts », souligne M. Martinez.

« Elle vise à fidéliser ce public qui se sent perdu. La gratuité ne suffit pas, il faut de l'accompagnement », assure-t-il.

Ces samedis remplaceront les dimanches gratuits dont la formule est abandonnée, faute de succès, la gratuité dominicale ayant profité plus aux touristes étrangers qui y ont vu une aubaine.

Le Louvre comptera sur deux évènements phare en 2019 pour attirer davantage de visiteurs : le 30e anniversaire de la célèbre Pyramide en verre du Louvre et une rétrospective inédite de Léonard de Vinci à l'occasion du cinquième centenaire de la mort du peintre survenue en France.

Michael B. Jordan et Ben Stiller aux Golden Globes

LOS ANGELES — Michael B. Jordan, Ben Stiller et Idris Elba sont parmi les premiers présentateurs annoncés pour la cérémonie des Golden Globes. Les noms révélés jeudi incluent aussi Catherine Zeta-Jones, Dick Van Dyke, Jamie Lee Curtis, Chrissy Metz, Felicity Huffman et Mike Myers. Sandra Oh et Andy Samberg seront les hôtes de la 76e cérémonie des Golden Globes diffusée dimanche sur NBC. **AP**

facebook/LeDroitca

@LeDroitca

Un présumé voleur de stars arrêté

Associated Press

LOS ANGELES — Un homme qui aurait volé des biens évalués à plusieurs millions de dollars en cambriolant les maisons de vedettes et d'autres personnes fortunées à Hollywood Hills a été arrêté, a annoncé mercredi la police de Los Angeles.

Les enquêteurs ont retrouvé plus de 2000 objets présumés volés en exécutant des mandats de perquisition au domicile de Benjamin Eitan Ackerman, 32 ans, ainsi que dans un local d'entreposage, a déclaré le détective Jared Timmons.

Des artistes tels que Usher, Adam Lambert et Jason Derulo comptent parmi la liste de 13 victimes identifiées jusqu'à présent, a ajouté le détective Timmons.

La police a publié des photos d'articles présumés volés sur une page web dans l'espoir d'identifier d'autres victimes et de leur rendre leurs biens.

Les objets auraient été volés entre 2017 et 2018. On retrouve notamment des œuvres d'art, des bijoux, des bouteilles de vin haut de gamme, des sacs à main et des vêtements, a énuméré le capitaine Cory Palka, commandant de la division hollywoodienne du LAPD.

Les autorités allèguent que le suspect choisissait ses cibles en les visitant sous le prétexte d'être un acheteur potentiel ou un agent immobilier lors de journées portes ouvertes. Selon la police, il aurait parfois prétendu faussement travailler pour une entreprise d'investissement.

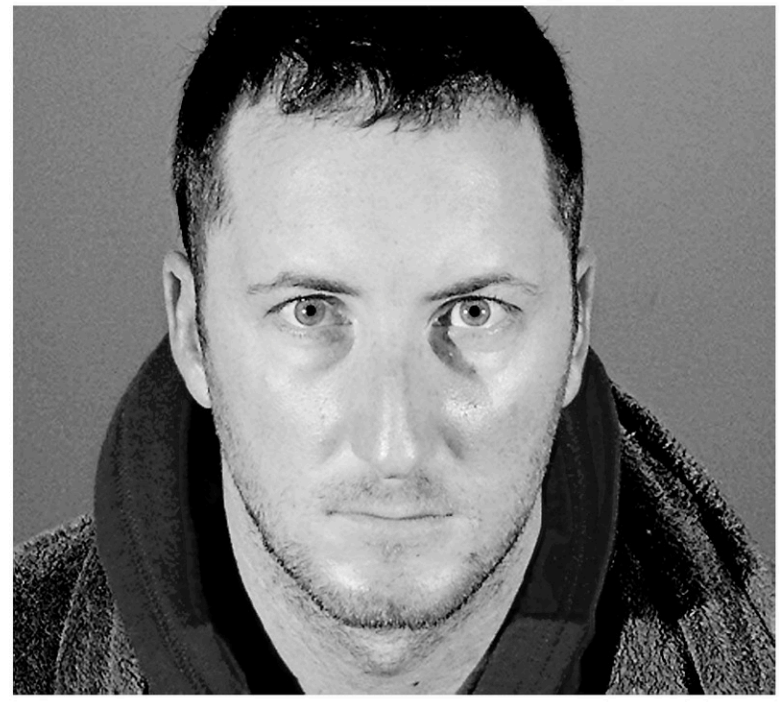
« Quand il se présentait, il était habillé parfaitement. Il jouait bien son rôle. Il était très astucieux », a commenté M. Timmons. Personne n'a cru bon de lui poser des questions ou de vérifier son identité, a poursuivi le détective.

Les enquêteurs cherchent toujours à comprendre comment les cambriolages ont été commis et si des complices ont été impliqués.

La méthode serait cependant sophistiquée, comprenant le sabotage des caméras de surveillance.

« Parfois, elles étaient simplement arrachées et d'autres fois, les caméras devenaient tout simplement noires durant plusieurs heures », a révélé M. Timmons.

Aucune accusation n'a encore été déposée par le procureur et aucune date d'audience n'a encore été fixée.



Le suspect, Eitan Ackerman, choisissait ses cibles en les visitant sous le prétexte d'être un acheteur potentiel ou un agent immobilier. —AP



CINÉMA 9 (GATINEAU)
120, RUE DE L'HÔPITAL, 819 568-5794

JEU D'ÉVASION VEN À MAR 13H00 15H20 19H00 21H25 MER, JEU 19H00 21H25 **LA COURSE DES TUQUES** VEN À MAR 12H45 15H00 18H50 20H45 MER, JEU 18H50 20H45 **AQUAMAN** (VERSION FRANCAISE) VEN À MAR 12H30 18H45 MER, JEU 18H45 **AQUAMAN** 3D (VERSION FRANCAISE) VEN À MAR 15H30 21H35 MER, JEU 21H35 **BUMBLEBEE** (VERSION FRANCAISE) VEN À MAR 13H10 15H45 19H05 21H40 MER, JEU 19H05 21H40 **LE RETOUR DE MARY POPPINS** VEN À MAR 12H15 15H05 18H30 21H15 MER, JEU 18H30 21H15 **DEUXIÈME ACTE** VEN À MAR 12H40 15H15 19H20 21H45 MER, JEU 19H20 21H45 **UN HOMME PRESSÉ** VEN À MAR 12H50 15H10 18H50 21H10 MER, JEU 18H50 21H10 **SPIDER-MAN :DANS LE SPIDER-VERSE** VEN À MAR 13H20 19H15 MER, JEU : 19H15 **HOLMES ET WATSON** VEN À MAR 16H00 21H50 MER, JEU 21H50 **RALPH BRISE L'INTERNET** VEN À MAR 13H05 15H40 19H10 MER, JEU 19H10 **MÉCANIQUES FATALES** TOUS LES SOIRS 21H35

CINÉMA STARCITÉ (GATINEAU)
115, BOUL. DU PLATEAU, 819 770-1090

FANTASTIC BEASTS: THE CRIMES OF GRINDELWALD VEN-MAR 10:15; MER-JEUDI 10:00 **SPIDER-MAN: INTO THE SPIDER-VERSE** LUN-MAR 7:10, 10:05; MER 6:55, 9:55; JEUDI 1:20, 6:55, 9:55 **SPIDER-MAN: INTO THE SPIDER-VERSE** 3D LUN-MAR 1:20 **BUMBLEBEE** VEN-DIM 4:00; LUN-MAR 4:00 **BUMBLEBEE** 3D VEN-DIM 1:00, 7:15, 10:00; LUN-MAR 1:00, 7:15, 10:00; MER 7:15, 10:00; JEUDI 1:30, 7:15, 10:00 **AQUAMAN** VEN-DIM 3:25; ULTRAAVX LUN 3:45; MAR 3:25 **AQUAMAN** 3D LUN 12:30, 7:10, 10:25; MAR 12:00, 7:00, 10:20; MER 6:45, 10:00; JEUDI 1:20, 6:45, 10:00 **MARY POPPINS RETURNS** VEN-DIM 1:05, 4:10, 7:20, 10:25; LUN-MAR 1:05, 4:10, 7:20, 10:25; MER 6:45, 9:45; JEUDI 1:30, 6:45, 9:45 **RALPH BRISE L'INTERNET** VERSION FRANÇAISE VEN-DIM, MAR 1:55, 4:45, 7:35, 10:25; LUN 12:00, 1:55, 4:45, 7:35, 10:25; MER 7:10, 9:55; JEUDI 1:30, 7:10, 9:55 **HOLMES & WATSON** VEN-SAM 12:30, 2:55, 5:25, 8:00, 10:30; DIM 1:10, 3:45, 8:00, 10:30; LUN-MAR 12:30, 2:55, 5:25, 8:00, 10:30; MER 7:30, 10:00; JEUDI 1:45, 7:30, 10:00 **AQUAMAN** VERSION FRANÇAISE VEN-DIM 3:10; FRANÇAISE LUN 3:15; MAR 3:10 **AQUAMAN** 3D VEN-DIM 11:45, 6:40, 10:10; LUN 12:00, 6:40, 10:10; MAR 11:45, 6:40, 10:10; MER 6:40, 9:55; JEUDI 1:15, 6:40, 9:55 **VICE** (VEN-DIM 12:45, 3:50, 7:05, 10:15; LUN-MAR 12:45, 3:50, 7:05, 10:15; MER 6:40, 9:50; JEUDI 1:25, 6:40, 9:50 **SECOND ACT** VEN-DIM 11:30, 2:00, 4:40, 7:20, 10:00; LUN 2:00, 4:40, 7:20, 10:00; MAR 11:30, 2:00, 4:40, 7:20, 10:00; MER 7:20, 10:00; JEUDI 1:35, 7:20, 10:00 **SPIDER-MAN**: **DANS LE SPIDER-VERSE** VERSION FRANÇAISE VEN-DIM 4:20; VERSION FRANÇAISE LUN-MAR 4:20 **LE RETOUR DE MARY POPPINS** VEN-DIM 12:40, 3:45, 6:50, 9:55; LUN-MAR 12:40, 3:45, 6:50, 9:55; MER 6:50, 9:55; JEUDI 1:20, 6:50, 9:55 **DR. SEUSS: LE GRINCHEUX** VERSION FRANÇAISE VEN-MAR 12:05, 2:35, 4:55 **THE FAVOURITE** VEN 12:20, 3:20, 6:35, 9:30; SAM 3:20, 6:35, 9:30; DIM 6:35, 9:30; LUN-MAR 12:20, 3:20, 6:35, 9:30; MER-JEUDI 6:35, 9:30 **THE FAVOURITE STAR & STROLLERS SCREENING** JEUDI 1:15 **LA COURSE DES TUQUES** VEN-DIM, MAR 11:35, 12:25; LUN 12:25 **LA COURSE DES TUQUES** 3D VEN-MAR 2:50, 5:20, 7:50, 10:15; MER 7:00, 9:30; JEUDI 1:25, 7:00, 9:30 **ESCAPE ROOM** VEN,DIM,MAR 11:35, 2:15, 5:00, 7:30, 10:00; SAM 12:45, 5:00, 7:30, 10:00; LUN 2:45, 5:20, 7:50, 10:25; MER 7:15, 9:45; JEUDI 1:40, 7:15, 9:45 **BUMBLEBEE** VERSION FRANÇAISE VEN-DIM 3:45; VERSION FRANÇAISE LUN-MAR 3:45 **BUMBLEBEE** 3D VEN-DIM 12:45, 7:00, 9:50; LUN-MAR 12:45, 7:00, 9:50; MER 7:00, 9:50; JEUDI 1:25, 7:00, 9:50 **BIENVENUE À MARWEN** VEN-DIM 7:25; LUN-MAR 7:25; MER 7:10; JEUDI 1:15, 7:10 **THE MULE** VEN-DIM 12:55, 3:50, 6:45, 9:45; LUN-MAR 12:55, 3:50, 6:45, 9:45; MER 6:45, 9:35; JEUDI 1:35, 6:45, 9:35 **THE METROPOLITAN OPERA: LA FANCIULLA DEL WEST** SAM 12:00 **ANDRE RIEU'S 2019 NEW YEAR'S CONCERT FROM SYDNEY** DIM 12:30, 4:00

CINÉMA DES GALERIES AYLMER (GATINEAU)
400, BOUL. WILVEND-LAVIGNE, 613 248-2526

HOLMES AND WATSON VEN-DIM 19H05 21H10, LUN 19H05, MAR 13H05 15H10 19H05 21H101, MER-JEU 19H05 21H10 **BUMBLEBEE** 2D (V.O.A) G VEN-DIM 13H05 15H30, 19H00 21H15, LUN 19H00 MAR 13H05 15H30 19H00 21H15, MER-JEU 19H00 21H15 **AQUAMAN** 2D (V.O.A) GDJE VEN-DIM 12H45 18H45 21H25, LUN 18H45, MAR 12H45 18H45 21H25, MER-JEU 18H45 21H25

CINEPLEX ODEON SOUTH KEYS (OTTAWA)
2214, RUE BANK, 613 736-1115

RALPH BREAKS THE INTERNET VEN-JEUDI 11:15, 2:20, 5:25 **DR. SEUSS' THE GRINCH** VEN-JEUDI 3:05, 5:10 **DR. SEUSS' THE GRINCH** 3D VEN-JEUDI 10:45, 12:55 **SPIDER-MAN: INTO THE SPIDER-VERSE** VEN-DIM 4:35; LUN-JEUDI 4:35 **SPIDER-MAN: INTO THE SPIDER-VERSE** 3D VEN-DIM 1:50, 7:20, 10:05; LUN,MER-JEUDI 1:50, 7:20; MAR 1:50, 7:20, 10:05 **SPIDER-MAN: INTO THE SPIDER-VERSE** 3D VEN-DIM 10:20; LUN-JEUDI 10:20 **BUMBLEBEE** VEN-DIM 5:05; LUN-JEUDI 5:05 **BUMBLEBEE** 3D VEN-DIM 11:45, 2:25, 7:45, 10:40; LUN,MER-JEUDI 11:45, 2:25, 7:45; MAR 11:45, 2:25, 7:45, 10:40 **AQUAMAN** VEN-DIM 4:05, 6:45; LUN-JEUDI 4:05, 6:45 **AQUAMAN** 3D VEN-DIM 10:40, 12:25, 3:35, 9:55; LUN,MER-JEUDI 10:40, 12:25, 3:35; MAR 10:40, 12:25, 3:35, 9:55 **AQUAMAN** 3D VEN-DIM 1:00, 7:15, 10:25; LUN,MER-JEUDI 1:00, 7:15; MAR 1:00, 7:15, 10:25 **MARY POPPINS RETURNS** VEN, DIM 11:30, 12:50, 4:00, 7:00, 10:00; SAM 11:30, 1:05, 4:00, 7:00, 10:00; LUN,MER-JEUDI 11:30, 12:50, 4:00, 7:00; MAR 11:30, 12:50, 4:00, 7:00, 10:00 **HOLMES & WATSON** VEN-SAM 10:55, 1:15, 3:30, 5:45, 8:05, 10:20; DIM 10:20, 1:15, 3:30, 5:45, 8:05, 10:20; LUN,JEUDI 10:55, 1:15, 3:30, 5:45, 8:05; MAR 10:55, 1:15, 3:30, 5:45, 8:05, 10:20; MER 10:30, 1:15, 3:30, 5:45, 8:05 **WELCOME TO MARWEN** VEN-DIM 7:35, 10:15; LUN, MER-JEUDI 7:35; MAR 7:35, 10:15 **VICE** VEN-DIM 10:35, 1:35, 4:30, 7:30, 10:35; LUN, MER-JEUDI 10:35, 1:35, 4:30, 7:30; MAR 10:35, 1:35, 4:30, 7:30, 10:35 **SECOND ACT** VEN, DIM 10:25, 2:30, 5:15, 7:55, 10:30; SAM 2:30, 5:15, 7:55, 10:30; LUN, MER-JEUDI 10:25, 2:30, 5:15, 7:55; MAR 10:25, 2:30, 5:15, 7:55, 10:30 **ANDRE RIEU'S 2019 NEW YEAR'S CONCERT FROM SYDNEY** VEN 10:30, 7:00; SAM 7:00; DIM 12:30, 6:30; JEUDI 10:35, 7:00 **THE MULE** VEN-DIM 8:05, 10:45; LUN,MER-JEUDI 8:05; MAR 8:05, 10:45 **SIMMBA** VEN-DIM,MAR 11:40, 3:10, 6:30, 9:50; LUN, MER-JEUDI 11:40, 3:10, 6:30 **RACHEL HOLLIS PRESENTS: MADE FOR MORE** VEN 3:50; SAM 10:25; DIM 10:25, 3:20, 9:30; LUN 3:45; MAR 1:10; MER 10:30, 6:20; JEUDI 4:00 **SMOKEY AND THE BANDIT** VEN 1:30, 10:00; SAM 10:00; LUN 11:00, 1:20; MAR 3:55, 9:00; JEUDI 1:35 **THE METROPOLITAN OPERA: LA FANCIULLA DEL WEST** SAM 12:00; LUN 6:30; MER 12:55 **WATER LILIES OF LUNET: THE MAGIC OF WATER AND LIGHT** MAR 10:50, 6:15

OTTAWA (Barrhaven)
131, Pr. Riocan, 613 825-0482

RALPH BREAKS THE INTERNET VEN-DIM 12:30, 3:55, 6:45; LUN-JEUDI 4:30 **DR. SEUSS' THE GRINCH** VEN-DIM 11:50, 4:45 **DR. SEUSS' THE GRINCH** 3D VEN-SAM 2:20, 6:20, 9:25; DIM 2:20, 6:30, 9:25; LUN-JEUDI 5:15, 7:30 **SPIDER-MAN: INTO THE SPIDER-VERSE** VEN-DIM 3:20 **SPIDER-MAN: INTO THE SPIDER-VERSE** 3D LUN-MER 4:45, 7:30; JEUDI 12:45, 4:45, 7:30 **BUMBLEBEE** JEUDI 1:00 **BUMBLEBEE** 3D DIM 10:15; LUN-JEUDI 5:15, 8:15 **BUMBLEBEE** 3D VEN-SAM 12:00, 6:30; DIM 12:00, 6:15 **AQUAMAN** VEN-DIM 3:40; JEUDI 12:45 **AQUAMAN** 3D VEN-DIM 12:15, 7:00; LUN-JEUDI 4:30, 7:45 **AQUAMAN** 3D VEN-SAM 9:30; DIM 9:15 **MARY POPPINS RETURNS** VEN-SAM 1:00, 4:10, 7:25, 9:00; DIM 1:00, 4:10, 7:25, 8:50; LUN-MER 4:45, 8:00; JEUDI 1:15, 4:45, 8:00 **MARY POPPINS RETURNS** JEUDI 1:00 **HOLMES & WATSON** VEN-SAM 1:15, 4:25, 7:40, 10:25; DIM 1:15, 4:25, 7:30, 10:25; LUN-MER 5:00, 7:45; JEUDI 1:30, 5:00, 7:45 **BOHEMIAN RHAPSODY** VEN-SAM 10:00; DIM 9:50; LUN-MER 7:15; JEUDI 1:25, 7:15

CINEMA BYTOWN (OTTAWA)
325, RUE RIDEAU, 613 789-3456

ROMA VEN 21H20, SAM 18H20, DIM 12H01 & 19H50, LUN 16H00, MAR 21H00, MER & JEU 18H15 **IF BEALE STREET COULD TALK** VEN 18H45, SAM 15H45 & 21H10, DIM 17H20, LUN 18H45, MAR 18H30, MER 15H45, JEU 21H00 **THE FRONT RUNNER** VEN 16H15, SAM 13H15 **BOY ERASED** DIM 14H50, LUN 21H15, MAR 16H00 **DON'T LOOK NOW** MER 21H00, JEU 15H50

CINEPLEX CINEMAS OTTAWA
3090, AVE. CARLING, 613 596-9475

RALPH BREAKS THE INTERNET VEN-SAM 10:40, 1:40, 2:20, 5:10, 8:00; DIM 10:50, 1:35, 2:15, 5:00, 7:45; LUN,MER 4:50, 7:35; MAR 1:35, 2:15, 5:00, 7:45; JEUDI 2:10, 4:50, 7:35 **DR. SEUSS' THE GRINCH** VEN-SAM 10:15, 12:00, 4:30, 6:45; DIM 10:40, 4:30, 7:10; LUN 4:20, 7:00; MAR 4:30, 7:10; MER 4:20; JEUDI 2:20, 4:50, 7:00 **FANTASTIC BEASTS: THE CRIMES OF GRINDELWALD** 3D VEN-SAM 10:45; DIM,MAR 10:25; LUN,MER-JEUDI 10:15 **SPIDER-MAN: INTO THE SPIDER-VERSE** VEN-SAM 4:55; DIM 4:45; LUN, MER-JEUDI 4:35; MAR 4:45 **SPIDER-MAN: INTO THE SPIDER-VERSE** 3D VEN-SAM 11:10, 2:05, 7:45, 10:40; DIM 11:10, 2:00, 7:40, 10:25; LUN, MER-JEUDI 7:30, 10:15; MAR 2:00, 7:40, 10:25 **BUMBLEBEE** VEN-SAM 4:20; DIM 4:10; LUN, MER-JEUDI 4:00; MAR 4:10 **BUMBLEBEE** VEN-SAM 10:00; **STAR & STROLLERS SCREENING** JEUDI 2:00 **BUMBLEBEE** 3D VEN-SAM 1:30, 7:10, 10:00; DIM 10:30, 1:25, 6:55, 9:40; LUN, MER-JEUDI 6:45, 9:30; MAR 1:25, 6:55, 9:40 **AQUAMAN** VEN-SAM 10:30, 6:50; DIM 11:00, 6:40; LUN, MER-JEUDI 6:30; MAR 6:40 **AQUAMAN** VEN-SAM 4:10; ULTRAAVX, DIM 4:00; ULTRAAVX LUN, MER-JEUDI 3:50; MAR 4:00 **AQUAMAN** 3D VEN-SAM 12:10, 3:30, 10:10; DIM 12:05, 3:20, 10:00; LUN, MER-JEUDI 3:30, 9:50; MAR 12:05, 3:20, 10:00 **AQUAMAN** 3D VEN-SAM 12:50, 7:30, 10:50; ULTRAAVX, DIM 12:45, 7:20, 10:30; ULTRAAVX LUN, MER-JEUDI 7:10, 10:20; MAR 12:45, 7:20, 10:30 **MARY POPPINS RETURNS** VEN-SAM 10:05, 12:40, 3:50, 7:20, 10:30; DIM 10:35, 12:35, 3:40, 7:00, 10:10; LUN, MER-JEUDI 3:30, 6:50, 10:00; MAR 12:35, 3:40, 7:00, 10:10 **MARY POPPINS RETURNS STAR & STROLLERS SCREENING** JEUDI 2:00 **HOLMES & WATSON** VEN 10:00, 12:30, 3:00, 5:30, 8:00, 10:30; SAM 10:00, 5:30, 8:00, 10:30; DIM 12:20, 2:45, 5:20, 7:50, 10:10; LUN, MER-JEUDI 3:45, 7:40, 10:00; MAR 12:20, 2:45, 5:20, 7:50, 10:10 **BOHEMIAN RHAPSODY** VEN-SAM 1:10, 4:35, 7:45, 10:50; DIM, MAR 1:05, 4:20, 7:30, 10:30; LUN, MER-JEUDI 4:10, 7:20, 10:20 **WELCOME TO MARWEN** VEN-SAM 9:20; DIM 9:40; LUN,MER-JEUDI 9:30; MAR 9:40 **VICE** VEN-SAM 12:05, 3:20, 6:30, 9:55; DIM 12:00, 3:10, 6:30, 9:35; LUN, MER 4:30, 6:20, 9:25; MAR 12:00, 3:10, 6:30, 9:35; JEUDI 4:40, 6:20, 9:25 **ESCAPE ROOM** VEN 10:50, 1:20, 4:00, 7:00, 9:40; SAM 12:30, 3:00, 4:40, 7:00, 9:40; DIM 10:50, 1:15, 3:50, 6:35, 9:30; LUN 3:40, 6:25, 9:20; MAR 1:15, 3:50, 6:35, 9:30; MER 3:40, 7:00, 9:40; JEUDI 2:05, 3:40, 6:25, 9:20 **THE MULE** VEN-SAM 10:20, 1:50, 4:45, 7:40, 10:30; DIM 1:45, 4:35, 7:25, 10:10; LUN,MER 4:25, 7:15, 10:00; MAR 1:45, 4:35, 7:25, 10:10; JEUDI 4:30, 7:15, 10:00 **THE METROPOLITAN OPERA: LA FANCIULLA DEL WEST** SAM 12:00

CINEPLEX CINEMAS LANSDOWNE AND VIP (OTTAWA)
325 MARCHE WAY, UNIT 107, 613 232-2770

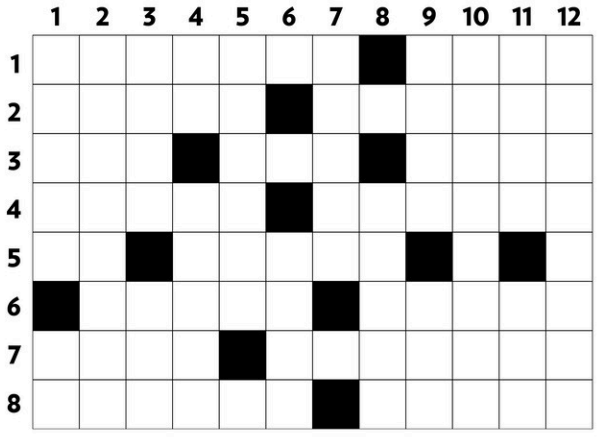
SPIDER-MAN: INTO THE SPIDER-VERSE VEN-DIM 3:50 **SPIDER-MAN: INTO THE SPIDER-VERSE** 3D VEN-SAM 12:20, 1:00, 7:00, 10:00; DIM 1:00, 7:00, 10:00; LUN-JEUDI 4:50, 8:00, 10:45 **BUMBLEBEE** VEN-SAM 2:15; DIM 4:20 **BUMBLEBEE** 3D VEN-SAM 11:30, 5:05, 7:50, 10:40; DIM 1:25, 7:30, 10:30; LUN-JEUDI 5:10, 8:00, 10:40 **AQUAMAN** ULTRAAVX,VEN-DIM 3:35 **AQUAMAN** 3D VEN-DIM 12:15, 7:00, 10:20; ULTRAAVX LUN-JEUDI 6:00, 9:30 **AQUAMAN** 3D VEN-DIM 1:00, 4:15, 7:45, 11:05; LUN-JEUDI 7:00, 10:30 **MARY POPPINS RETURNS** VEN-SAM 11:25, 3:15, 6:30, 9:45; DIM 12:15, 3:15, 6:30, 9:45; LUN-JEUDI 5:05, 7:30, 10:30 **MARY POPPINS RETURNS** VEN-DIM 12:00, 3:15, 6:45, 10:00; LUN-JEUDI 6:00, 9:30 **BOHEMIAN RHAPSODY** VEN-DIM 11:30, 2:45, 6:15, 9:30; LUN-JEUDI 5:30, 9:00 **VICE** VEN-DIM 12:45, 4:00, 7:15, 10:25; LUN-JEUDI 5:00, 7:35, 10:35 **VICE** VEN-DIM 12:30, 3:55, 7:15, 10:30; LUN-JEUDI 6:30, 10:00 **THE MULE** VEN-DIM 2:30, 5:15, 8:00, 10:45; LUN-JEUDI 4:55, 8:10, 10:50

CINÉ-STARZ ORLÉANS
250, CENTRUM BOULEVARD 613 837-8787

A STAR IS BORN VEN -DIM 1:00, 3:20, 5:10, 7H10, 9:05 LUN – JEU 1:00, 3:30, 7:10, 9:25 **BOHEMIAN RHAPSODY** VEN - DIM 1:00, 2:40, 5:00, 7:15, 9:20 LUN, - JEU 1:05, 3:20, 5:00, 7:00, 9:20 **CREED 2** VEN - DIM 9:30 LUN, MAR & JEU 1:00, 3:15, 7:20, 9:35 MER 1:00, 3:15, 9:35 **DR. SEUSS' THE GRINCH** VEN DIM 11:15, 1:00, 3:25, 5:40, 7:25 LUN – JEU: 3:25, 5:35 **DR. SEUSS' THE GRINCH V.F.** VEN - DIM 11:20, 5:25 **FANTASTIC BEASTS: THE CRIMES OF GRINDELWALD** VEN & DIM 11:00, 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:35 SAM: 11:00, 1:00, 5:00, 7:00, 9:35 LUN - JEU 1:00, 3:05, 7:05, 9:15 **INSTANT FAMILY** VEN - DIM 1:20, 3:20, 7:30, 9:30 LUN - JEU 1:00, 7:10, 9:30 **SMALLFOOT** VEN & DIM 11:20, 1:15, 3:25 SAM 11:15, 1:00, 3:25 LUN - JEU 5:30 **SMALLFOOT V.F.** VEN - DIM 11:15 **THE NUTCRACKER AND THE FOUR REALMS** VEN - DIM 11:15, 5:25 **WIDOWS** VEN - DIM 7:20, 9:35 LUN, MAR & JEU 1:00, 3:20, 7:00, 9:20 MAR 1:00, 3:20, 7:20, 9:20

AVIS AUX CINÉPHILES LES HORAIRES DE CINÉMA NOUS SONT FOURNIS PAR LES EXPLOITANTS DE SALLES ET SONT GÉNÉRALEMENT TRÈS FIABLES. IL ARRIVE PARFOIS QUE LES CINÉMAS CHANGENT LEURS HORAIRES SANS NOUS AVISER. IL EST DONC PRÉFÉRABLE DE VÉRIFIER LE FILM ET L'HEURE EN TÉLÉPHONANT AU CINÉMA.

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALEMENT

1 Sous-vêtement qui moule les pieds et les jambes et qui monte jusqu'à la taille – Division d'une pièce de théâtre.

2 Se dit quand on part pour très longtemps – Le violoniste s'en sert pour faire vibrer son instrument.

3 Survivant du Déluge – Ce qui existe de mieux dans un domaine – Organe du corps situé sous le diaphragme, en arrière de l'estomac.

4 Grande piste de sable ronde et entourée de gradins – Mettre ou porter plus haut.

5 Sixième dans gamme – Adverbe qui marque l'égalité.

6 Qui manifeste de la confusion – Micro-organisme capable d'engendrer une maladie.

7 Partie de la cheminée où l'on fait le feu – Avis que l'on donne à quelqu'un sur ce qu'il doit faire.

8 Groupes religieux où des maîtres exercent un pouvoir absolu sur les membres – Individus.

VERTICALEMENT

1 Voie d'eau artificielle creusée pour la navigation – La plus forte des cartes à jouer.

2 Qui exhale, répand une odeur.

3 Attachée – On peut en faire un avec une branche et de la corde.

4 Déterminant défini – Plante cultivée pour sa racine comestible.

5 Créateur d'une oeuvre artistique.

6 Déshydratés.

7 Coups donnés avec la main.

8 Suite de mots alignés sur une page.

9 Qui a une odeur ou un goût fort et piquant – Le soleil s'y lève.

10 Se renverser, se retourner, en parlant d'un bateau.

11 Aspire le lait du biberon – Partie du pain qui se trouve sous la croûte.

12 Qui dureront toujours.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	A	T	R	I	A	R	C	H	E	■	T
2	A	M	I	E	■	M	E	R	■	T	I	R
3	L	A	C	U	N	E	■	O	P	E	R	A
4	A	S	■	S	■	N	O	C	E	■	R	I
5	I	■	O	S	E	E	S	■	P	A	I	N
6	S	E	U	I	L	■	I	D	I	O	T	E
7	■	A	S	T	U	C	E	■	N	U	E	■
8	F	U	T	E	E	■	R	E	S	T	E	R

MOT MYSTÈRE

MINERAUX - Un mot de 10 lettres

ALIOS
AMMONIUM
APATITE
ASPHALTE
AZOTE

BLOC
BORE

CHAUX
CRAIE

DEPOT
DURETE

ECLAT
EMERI
EPIDOTE
ERBINE
ERBIUM
ETHYLENE

FER

GITE
GRANIT

HYDRATE

IODE
IRIDIE
IRIDIUM

LAPILLI
LIAS
LIGNITE

MERCURE
METAL
MICASCHISTE
MINERAL

S	M	I	C	A	S	C	H	I	S	T	E	U	X	L
E	T	O	Z	A	H	Y	T	I	N	A	R	G	E	A
L	S	F	L	A	D	E	P	O	T	U	B	L	N	T
A	E	I	U	R	A	T	E	E	S	O	I	L	A	E
R	N	X	A	S	P	H	A	L	T	E	N	A	R	M
E	E	T	I	N	G	I	L	M	F	R	E	P	U	E
N	E	R	I	R	I	D	I	U	M	C	O	I	F	R
I	E	A	P	A	T	I	T	E	R	O	B	L	U	I
M	T	C	E	R	E	E	N	P	H	R	N	L	E	E
E	I	H	T	I	R	E	A	I	E	C	Q	I	I	D
R	N	Y	R	R	G	C	T	D	C	R	O	D	U	S
C	A	T	E	Y	S	L	R	O	R	K	I	R	E	M
U	R	E	X	O	A	A	U	T	A	R	E	D	D	U
R	U	O	L	Z	I	T	M	E	I	T	B	L	O	C
E	E	E	N	E	L	Y	H	T	E	N	A	T	I	T

Solution du dernier numéro : AÉROMOTEUR **04-01-2019**

NATRUM
NICKEL

OCRE
OXYGENE

PERIDOT
PETRE
PETROLE

ROCHE
RUOLZ

SALINE
SCHISTEUX
SEL
SIL
SOL

TERRE
TITANE
TRACHYTE
TUF

URANE

URANITE
URATE

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

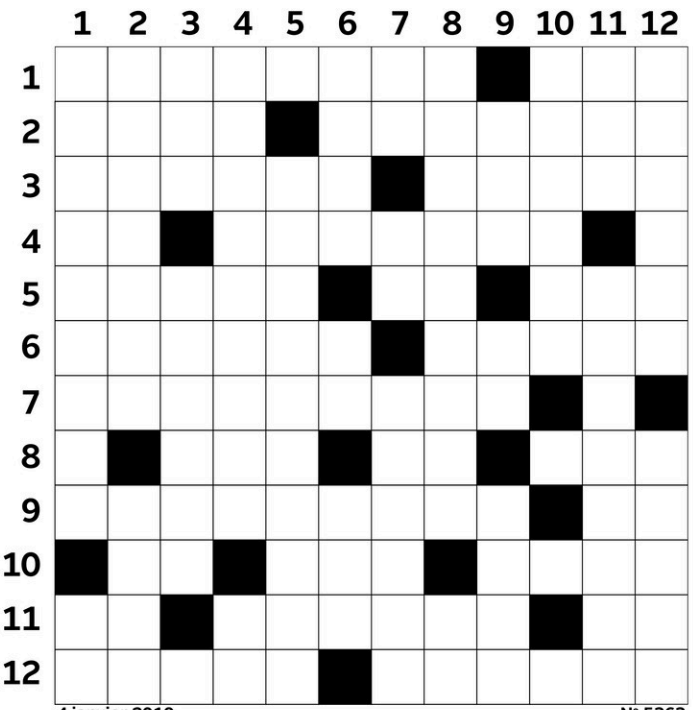
1. Mettre en pièces - On s'en sert pour boucher.
2. Il a un très bon appétit - Se dit de certains cols.
3. Difficile à porter - Puissance d'illusion.
4. Chrome - Indiscutable.
5. Conduit souterrain - Gaz inerte, incolore - Légumineuses.
6. Lâches - Prolonge la colonne vertébrale.
7. Indécis.
8. Terme de sport - C'est-à-dire - Réputation.
9. Transformées - Que l'on a appris.
10. Pour unir deux mots - Abject - Souder.
11. Pronom indéfini - Froissé - Tellure.
12. Ne continue pas - Couper le haut de.

VERTICALEMENT

1. Vie facile et oisive - Ancienne réponse.
2. Faire payer trop cher - Conduit.
3. Exprimé sans ménagement - Repli cousu au bord d'une étoffe.
4. Colossal - S'écrit à la fin.
5. Exécrable.
6. Se regimber - Un des points collatéraux - Enjoué.
7. Sert à lier - A toi - Joie collective.
8. Distinguée parmi d'autres - Saint.
9. Rayon - On les remarque en voyageant - Transpiration abondante.
10. Descendance.
11. D'une seule couleur - Point dur et rêche au toucher, sur une surface.
12. Mouche du genre glossine - Enfermer dans un lieu en bouchant les issues.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	I	N	T	E	G	R	A	T	I	O	N	■
2	M	A	I	G	R	I	C	H	O	N	■	T
3	P	U	R	E	E	■	C	E	N	D	R	E
4	O	S	E	R	■	T	E	S	■	A	I	R
5	N	E	■	I	N	S	P	E	C	T	E	R
6	D	E	M	E	■	U	T	■	O	R	N	E
7	E	S	E	■	A	N	E	■	H	A	■	U
8	R	■	C	O	C	A	R	D	E	■	A	S
9	A	S	H	R	A	M	■	U	S	U	R	E
10	B	O	A	■	C	I	T	R	I	N	E	■
11	L	U	N	D	I	■	N	E	O	■	N	O
12	E	■	T	U	A	N	T	■	N	I	E	R



4 janvier 2019 — N° 5363

SUDOKU

	8					9		
				3				6
							1	
		9		7			3	
8			6	1			7	
	2		8				6	
4					1		2	
			7	6				3
5		1			4			

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Niveau de difficulté : très difficile — 4638

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

9	7	8	6	2	3	5	1	4
3	4	5	9	7	1	2	8	6
2	1	6	4	5	8	9	7	3
4	6	3	5	1	9	8	2	7
1	5	7	2	8	4	3	6	9
8	9	2	7	3	6	1	4	5
7	2	1	3	6	5	4	9	8
5	8	4	1	9	7	6	3	2
6	3	9	8	4	2	7	5	1

4637

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à *info@les-mordus.com*

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

E E A C	T O	G M M I	O M O O	N N U E	V D	L A E E	R	C E I N	M E L R	A L E	E G E	I	L N L
					■		■						
					■		■					■	
	■						■					■	
	■									■			

Thème : Citation de Charles Baudelaire

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Proverbe danois : Si l'envie était une fièvre, le monde entier serait malade.

les petites annonces 613 562-0222 1-800-267-9555

Du lundi au vendredi de 8 h à 17 h 30 / Courriel : petitesannonces@gcmedias.ca

Toute annonce reçue avant 17 h 30 du lundi au vendredi sera publiée le lendemain. Toute annonce pour publication le lundi devra être reçue avant 17 h 30 le vendredi. Ces heures s'appliquent également pour les annulations, les modifications et les prolongations d'annonces. Veuillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, veuillez nous aviser le plus tôt possible, car notre responsabilité se limite à 48 heures, soit à la période comprise entre la première parution erronée et le premier jour ouvrable suivant cette parution. Nous ne sommes responsables que du montant facturé pour la période précitée. Toutes les petites annonces sont payables à l'avance et aucun remboursement ne sera émis pour tout crédit d'annonce de moins de 5,00 $.

ABONNEMENT LIVRAISON À DOMICILE : 288,60 $ pour 52 SEMAINES payable à l'avance, 5,90$/semaine payable au camelot. 613 562-0555 / 1-800 267-6961. Tous ces tarifs n'incluent pas les taxes. Toute transaction pour le lendemain pour votre abonnement papier doit être reçue avant 14 h du lundi au vendredi et avant 11 h le vendredi pour le samedi.

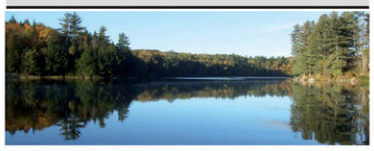
NÉCROLOGIE : PAGES SUBSÉQUENTES AUX PETITES ANNONCES

IMMOBILIER VENTE

2644 Propriétés à vendre

GATINEAU, 2 acres, 3 c. à c., maison tout en pierre, cul de sac, 499 000$ 819 775-6101

2687 Terrains, terres et fermes à vendre



TERRAINS à vendre, bord de l'eau à St-Sixte, lac privé, bateau sans moteur, idéal pour préretraité, possibilité de financement, 819-665-7361, 819-210-0162, 819-664-0351.

IMMOBILIER LOCATION

2737 Logements à louer Aylmer

3 CHAMBRES demi s/sol,900$, pas ch.,pas écl. libre imm.; **2 chambres** , libre 1er février, 950; Air clim., remise. 819 955-7335

2738 Logements à louer Gatineau

★ ★ ★

1 chambre
Près Promenades, 2 appareils, non ch. ni écl., stat., 595$. 819-561-5578.

★ ★ ★

1 ET 2 chambres, près Promenades, chauffés, éclairés, 2 appareils, buanderie, pas d'animaux, asc. 680$ et +. 819-561-3324

2 CHAMBRES, 1,200 pi², spacieux, **triplex**, style condo, pl. bois, balcon, tranquille, pas de chien, non-fum. **613 324-5828**.

★ ★ ★

2 chambres
Près Promenades, 2 appareils, non ch. ni écl., stat., 660$. 819-561-5578.

★ ★ ★

3 CHAMBRES
Près Promenades, 2 appareils, non ch. ni écl., stat., 745$, 819 561-5578.

Les Immeubles E.TASSE

Contactez nos agent(e)s

Nous avons des logements à louer sur Des Flandres, St-Louis, Orléans, La Savane, Lafrenière et Pointe-Gatineau. Chauffé et éclairé à partir de 615$/mois. Plusieurs près du Rapibus. Contactez nos agent(e)s de location au 613 276-5988.
www.etasse.com

2741 Logements à louer Hull

★ ★ ★

1, 2 ET 3 chambres, Cité-des-Jeunes, 2 appareils, remise, stat., pas d'animaux, 675$ +. Tél. :819-328-4845, 819-328-4704.

2 BELLES CH., libre , rue Noisetiers, buanderie, très grand, près parc, 819 209-4227.

2746 Logements à louer Autres secteurs

ST-ANDRÉ-AVELLIN, 5½, sur 2 étages, rénové, non fum., pas d'animaux, entrée lav./séc., stat., remises 700$, **819 983-1164**

2761 Chambres à louer

1 CHAMBRE, tout inclus, propre, à partir de 380$, 819-598-1007.

2761 Chambres à louer

CHAMBRES SPACIEUSES à louer, Gatineau, Bob: 819-319-3536

Près des Galeries, **Chambre** ch./écl.,câble buanderie, 475$, libre, 819 209-4227.

2763 Chalets à louer

CHALET tout équipé, pêche sur glace, près des sentiers fédérés de VTT et motoneige, sentier ski de fond, observation de chevreuils, resto-bar sur place, 819-597-2617

2766 Résidences et centres d'accueil

MANOIR Ste-Marie, **résidence pour aînés**, chambre avec s/bain à partir de **1,100$,** App. à partir de **1,600$**, incl. tous les services et crédit. **819-663-5736.**

RÉSIDENCE POUR PERSONNES AGÉES
1 CHAMBRE de dispo., RÉSIDENCE La Voix du bon Berger, à Cantley, pour personnes âgées autonomes et semi-autonomes, internet/câble, repas incl., infirmière sur place, coiffeuse, soins de pieds. 819 827-8874.
www.residencelavoixdubonberger.com

2767 Bureaux et locaux à louer

198 EDDY, beau petit local de 400 pi car., grande vitrine, 800$/mois, n ch., non écl., + taxes municipales, 819 665-1725

ACHETER AU LIEU DE LOUER
★ ★ (Condo Commercial) ★ ★
178 boul. Gréber, 1,166 pi². 5 bureaux + réception C'EST À VOIR 819 561-8080

À LOUER
Locaux et bureaux à Gatineau.
Communiquez avec Adrien LeBlanc aux Immeubles E. Tassé : 819-568-5151, poste 6.
www.etasse.com

GATINEAU, face Promenades, 46 Savane, 500-1,000 à 3,000 pi2, 819-568-8815

2769 Camping, vacances et voyages

HALLANDALE, Floride, maison 2 ch., 2 s/bains 1,000$/semaine ou 3,000$/mois, + MAISONNETTE 1,000$/mois 954 456-3161.

SERVICES ET EXPERTS

2784 Esthétique et coiffure

URGENT
BARBIBELLE SPA
est à la recherche d'une COIFFEUR(SE) avec expérience. Contactez Véronique au 819 664-5000 ou envoyez votre CV : au barbibellespa@gmail.com

2787 Argent à prêter

Nouvelle annonce !
ARGENT PRÊTÉ
PRÊT PERSONNEL 5 000$ + et hypothèque 1re et 2e, 30 000$ et +, aucun cas refusé. 1 438-821-9485

ATTENTION
PRÊTS 2e hypothèque, aucune évaluation requise, service rapide.
819-773-1440

PRÊTS DE 500$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

2791 Entretien et travaux domestiques

★ MUR-MUR ★
NOUVELLE compagnie d'entretien ménager, rés., 10 ans d'exp., estimation gratuite,
Karine Gossé : 819-639-3403

NETTOYEUR YVON Lavage de tapis, vitres, sofa, etc. Service complet d'entretien d'édifices. 30 ans d'exp., 819-568-5777

2793 Chauffage, électricité, climatisation et plomberie

A LES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES PIERRE CHARLEBOIS INC.
Électricité, chauffage, climatisation
À votre service depuis 30 ans
Évaluation gratuite. 819-568-4034

2795 Réparation, rénovation et construction

RÉNOVATION ET FINITION de sous-sol : framage métalique, drywall, joints, peinture, plafonds suspendus etc. 30 ans d'expérience R.B.Q. - 8279-7648-01 tél. 819-643-0050

2796 Toitures

COUVREURS Ray Matte & Fils
30 ans d'exp., estimation gratuite.
Toiture : bardeaux d'asphalte, tôle, etc.
819-663-3718

2796 Toitures

TOITURE AUDET INC
Bardeau, plat, aluminium et métal, rénovations extérieures, 819-598-1384.

2799 Déménagement, transport et entreposage

DÉMÉNAGEMENT LACHAPELLE
Local, longue distance, estimation gratuite. 36 ans d'expérience, (819) 246-0552, courriel marcel123lachapelle@gmail.com

SERVICES PERSONNELS

2818 Ésotérisme et cartomancie

45 ans d'expérience, **MADAME BÉ**
Clairvoyante, 819 779-6403, 514 928-9355
https://madamebe.ca

2819 Messages personnels

100% BASANÉE ET NATURELLE
1 avant-goût du sud TALYA 819 500-2802

100% CANDY Un début d'année en beauté. Privé, discret, propre, accès douche.
9h à 21h, ❤ 819 931-4226 ❤

❤ 100% CHAUDE ❤ SEXY ❤ sensuelle❤ film xxx ❤ discret, privé ❤ **819 208-4229.**

100% CHLOÉ NOUVELLE de 9h à 17h. Douce et élégante, ❤ 819-931-4286 ❤

100% Sublime comme ces blancs flocons avec mystères, Molly de 9h à 16h, 819-576-7841

BELLA, cheveux roux, jolies formes, gros buste, 819 328-3556.

Élégante Courtisane de 32 ans t'offre un moment de chaleur, 9h à 21h 819-271-4309

VOTRE HOROSCOPE 04/01/2019

♑ CAPRICORNE du 22 décembre au 20 janvier

Le cycle Lunaire se prépare à devenir demain soir une Nouvelle Lune... Éclipse en Capricorne, et risque ainsi de compliquer le passage de la théorie à la pratique. Le sextil de Vénus en Scorpion pourrait toutefois vous rassurer quant à l'importance que l'on vous accorde. Si vous envisagez d'avoir un entretien important, mieux vaudra peut-être patienter jusqu'à dimanche...

♓ POISSONS du 20 février au 20 mars

Jumelé à votre besoin d'harmonie, votre désir de vous faire aimer vous amène parfois à dire ce que les autres veulent entendre. Toutefois, vos interactions seront libres de toute contrariété si vous parvenez à vous exprimer franchement. Vous n'avez qu'à mettre les points sur les «i» dès aujourd'hui pour qu'une relation ne prenne pas de mauvais plis. Car la Nouvelle Lune... Éclipse est pour demain soir...

♉ TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Être content de son sort, voilà la plus grande des richesses. Vu qu'on ne peut pas tout faire et tout avoir à la fois, concentrez-vous sur un objectif bien défini plutôt que d'éparpiller vos énergies. Ceci ne veut pas dire que vous n'obtiendrez pas ce que vous désirez, mais plutôt qu'il vaudra mieux prendre le temps d'apprécier une chose avant de vous lancer à la poursuite d'une autre. C'est veille de Nouvelle Lune... Éclipse!

♋ CANCER du 22 juin au 22 juillet

Un grain de maïs a toujours tort devant une poule. Alors que la Lune fin Sagittaire se prépare à devenir demain soir une Nouvelle Lune... Éclipse en Capricorne, vous ne devriez pas sous-estimer les rapports de force qui régissent votre entourage. Certaines revendications pourraient donner lieu à des prises de tête. Évitez de foncer contre un mur et attendez le moment propice pour passer à l'action.

♍ VIERGE du 24 août au 22 septembre

Un certain malaise pourrait s'installer en cette veille de Nouvelle Lune... Éclipse! Des gens espèrent recevoir vos impressions concernant ce qu'ils ont accompli. Alors il faudrait éviter d'oublier de leur donner votre son de cloche, surtout si le fruit de leur labeur ne vous a pas déplu. Dans ce climat complexe, certaines personnes auront tendance à s'inhiber. Allez à contre-courant en vous extériorisant davantage...

♏ SCORPION du 24 octobre au 22 novembre

Nul n'a plus besoin d'un sourire que celui qui n'en a plus à offrir. En cette veille de Nouvelle Lune... Éclipse, vous ne regretterez pas d'accorder un peu de votre temps à une personne qui traverse une épreuve. D'ailleurs, des propos encourageants de votre part pourraient actuellement ramener l'optimisme dans les esprits les plus négatifs. Votre humour tombera à point, misez dessus.

♒ VERSEAU du 21 janvier au 19 février

L'imminence de la Nouvelle Lune... Éclipse en Capricorne vous réserve une fin de semaine complexe mais étonnante. Cependant, on ne pourra pas se fier à ce que tout se déroule tel que prévu, notamment parce que les évènements risquent de se précipiter. Pour couronner le tout, la réaction de certaines personnes risque d'être différente de ce à quoi l'on s'attendait. Il s'agira de savoir vous y adapter...

♈ BÉLIER du 21 mars au 20 avril

Alors que la Lune quittera le Sagittaire pour devenir demain soir une Nouvelle Lune... Éclipse en Capricorne, cette veille de Lunaison promet d'apporter un climat d'agitation et d'imprévisibilité. Car avec Mars en Bélier, il pourrait s'agir de l'affrontement de deux approches contradictoires ou inconciliables, ou d'une lutte si serrée que personne ne puisse être déclaré vainqueur...

♊ GÉMEAUX du 21 mai au 21 juin

Fort est qui abat, mais encore plus fort est qui se relève. Certes, il est impossible de traverser la vie sans subir certains revers. Profitez de cette veille de Nouvelle Lune... Éclipse en Capricorne pour transformer un inconvénient en avantage et prendre l'initiative. La seule chose qui pourrait vraiment vous entraver la route serait de croire que votre souhait est devenu impossible. Ce qui est faux...

♌ LION du 23 juillet au 23 août

La première version que vous entendez n'est pas forcément impartiale, ce qui ne veut pas dire que la seconde n'est pas partisane. Vu que cette veille de Nouvelle Lune... Éclipse pourrait faire en sorte qu'il vous soit plus difficile de faire la part des choses, la meilleure alternative consistera à ne pendre ouvertement parti ni pour l'un, ni pour l'autre. Toutefois dans l'intimité, tout devrait bien se passer...

♎ BALANCE du 23 septembre au 23 octobre

Une veille de Nouvelle Lune... Éclipse en Capricorne qui pourrait vous réserver une fin de semaine de surprises. Et ce sont précisément les réactions d'autrui qui risquent de vous procurer le plus grand étonnement. Dans ce climat d'imprévisibilité, il est recommandé de suivre de près le cours des évènements et d'être en mesure de changer de parcours sans beaucoup de préavis...

♐ SAGITAIRE du 23 novembre au 21 décembre

Grâce à la bénéfique influence de Jupiter en Sagittaire, vous pourriez vivre des expériences que vous n'auriez même pas osé imaginer il y a peu de temps. L'insécurité constitue la pire entrave à la réalisation d'un rêve. Alors en cette veille de Nouvelle Lune... Éclipse en Capricorne, entretenez un haut niveau d'assurance et posez les gestes nécessaires afin de vous rapprocher de votre objectif.

La SECTION Nécrologique

La SECTION In Memoriam



AVIS DE DÉCÈS

ROBERT DAVIS

est décédé paisiblement le 28 décembre 2018 au Perley Rideau Veteran's Health Centre, à l'âge de 95 ans. Il était le fils de feu John Davis et de feu Yvonne Guertin et l'époux bien-aimé d'Hélène Brazeau. Il laisse dans le deuil ses enfants : Carole et Patrick; ses petits-enfants adorés : Annie, Eric et Jean-Sébastien; ses deux arrière-petites-filles. Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces et ami(e)s. Il fut également prédécédé par sa première épouse Pauline Lafleur, son fils Michel et deux frères.

La famille désire remercier le personnel du Perley Rideau Veteran's Health Centre (Gatineau Nord) pour leurs excellents soins prodigués. La famille invite parents et ami(e)s le samedi 5 janvier 2019 à compter de 13 h à la Maison Funéraire Racine, Robert & Gauthier (180, chemin Montréal, Ottawa). Les funérailles auront lieu le samedi 5 janvier 2019 à 14 h en la chapelle de la Maison Funéraire. Au lieu de fleurs, un don au Perley Rideau Veteran's Health Center seraient grandement appréciés.

Dignité

Maison funéraire
Racine, Robert & Gauthier

613.241.3680
www.racinerobertgauthier.com



EN MÉMOIRE DE

CONRAD LEGAULT

DÉJÀ 4 ANS

Nous l'avons tous aimé sur la terre, ne l'oublions pas après sa mort.

"Ayez pitié, Seigneur, de ceux qui vous demandent miséricorde. Posez votre regard sur eux selon la grandeur de vos bontés et la multitude de vos miséricordes."

La bonté de son caractère lui fit de nombreux amis; les nobles sentiments de son âme lui valurent l'estime générale. La mort peut anéantir bien des projets, bien des joies et bien des espérances, mais elle nous rappelle d'espérer, car bientôt nous serons réunis pour l'éternité.

Parents et amis souvenez-vous de lui devant le Seigneur.

Son épouse Linda et les enfants



AVIS DE DÉCÈS

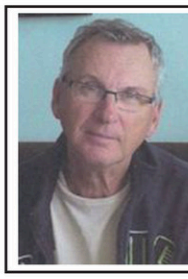
M. DENIS RUEL

1943-2018

C'est avec regret que nous vous annonçons le décès de monsieur Denis Ruel, décédé le 19 décembre 2018 à l'hôpital Sacré-Coeur, à l'âge de 75 ans. Il était le fils de feu Arthur Ruel et de feu Bernadette Garant. Il laisse dans le deuil sa conjointe Denise Vezeau, sa fille Ninon (Claude) et son fils François; ses beaux fils : Sébastien Franc (Annie) et Martin Franc; ses petits-enfants : Marie-Soleil, Serge, Alex, Nicola, Marianne, Étienne et Gabriel ainsi que leurs conjoints et conjointes; son arrière-petite-fille Mélodie. Il laisse également ses frères et soeurs, ses beaux-frères et belles-soeurs ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousin(e)s, parents et ami(e)s. Il fut prédécédé par sa soeur.

Il n'y aura pas de visites à la maison funéraire. Le service religieux, en présence des cendres, aura lieu le vendredi 4 janvier 2019 à 11 h en l'église St-André-Avellin située au 8 rue St-André à St-André-Avellin. La famille recevra les condoléances à l'église à compter de 10 h.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal ou à la Fondation québécoise du cancer. La famille désire remercier le personnel du service palliatif de l'Hôpital du Sacré-Coeur et ses médecins pour les bons soins prodigués.



EN MÉMOIRE DE - AURÈLE OSBORNE

À la douce mémoire de Aurèle, décédé le 4 janvier 2018. Cher époux, papa et grand-papa bien-aimé, depuis ton départ, il y a 1 an, il ne se passe pas une journée sans que nous pensions à toi et le coeur nous fait mal. Notre seule consolation est de savoir que tu as vécu pleinement et que tu as laissé dans chacun de nous les qualités d'un grand homme. Quelle chance d'avoir eu un époux, père et un grand-père aussi bienveillant. De là-haut, veille sur nous afin que nous puissions rester une famille unie jusqu'au jour où nous nous retrouverons tous près de toi. Nous t'aimons.

Louise, Etienne et Jonathan

49 % des Québécois ont des difficultés de lecture

Fondation pour l'alphabétisation
Des mots d'espoir

Il n'est jamais trop tard pour apprendre.

Appelez-nous :
1 800 361-9142

fondationalphabetisation.org

2819 Messages personnels

FEMME mature, professionnelle, 15 ans exp. excellent massage, sensuelle, douche, **8h à 18h, Maureen, 819-246-0958**

NOUVELLE ADORABLE FILLE ASIATIQUE 216 St-Joseph, 613-619-0000

❤ SAMYA femme mature ❤ Pour hommes 50 ans et + 819 209-8007

EMPLOIS

2834 Offres d'emploi

Aide préposé en santé mentale, exp. non requise, jour, soir nuit, poste temp plein et partiel, formation sur place, 819-595-1708 ou info@residencesmontbleu.com

CHAUFFEUR (h./f.) recherché(e) chez Soucy Taxi, jour, soir ou nuit, 613-795-9612

Nouvelle annonce !

CONCIERGE, résident, avec exp., entretien, 2 chambres fournies + salaire, 819-328-4845.

CONCIERGE, résident, avec exp., entretien, 2 chambres fournies + salaire, 819-328-4845.

DUBUC EXCAVATION
recherche CHAUFFEUR(SE) classe 1
Poste à temps plein et permanent.
Contactez **M. Bruno Dubuc : 819 213-0051 ou par courriel : dubucexc@hotmail.com**

FILLES 22 ANS ET PLUS
Centre santé/massage.
Formation fournie, Payant/agréable.
Lynn, 613 824-8343, 613 899-6709

2834 Offres d'emploi

GATINEAU PIZZA
-CUISINIER(ÈRE), temps plein et temps partiel avec exp. Vous présenter avec C.V. entre 16h et 20h au 344 rue Main, Gatineau.

HYGIÉNISTE DENTAIRE DEMANDÉ(E)
Emploi de cinq jours par semaine dans deux cliniques différentes. Trois jours à la Clinique du Dentiste Knight située à Hull (lundi, mercredi et vendredi de 7h30 à 16h15) et deux jours à la Clinique Médico Dentaire de la Gatineau (mardi de 7h45 à 14h15 et jeudi de 14h45 à 21h15). Les postes sont aussi disponibles individuellement si un emploi à temps partiel vous convient (soit à Hull ou Gatineau). Très bel environnement de travail, non fumeur. Doit être bilingue.
Envoyez votre CV à :
info@dentisteknight.ca
chantalgosselin@live.ca

LEARN2LANG recherche professeur de français/anglais langue seconde. Envoyez CV à : emplois@learn2lang.com

LORÉE du BOIS restaurant recherche plongeur(euse), temps plein/partiel, pour se joindre à son équipe dynamique, 819-827-0332.

PRO-PIN RECHERCHE VENDEUR (EUSE) 40H/sem
vente de matériaux de construction lecture de plan, estimation. courriel: canadeau@pro-pin.ca 324, ch. Industriel, Gatineau.

RECHERCHE serveur(euse), cuisinier(ère), temps partiel, 819-669-9888.

2834 Offres d'emploi

Recherche aide cuisinier/plongeur (h./f.), avec exp., 20 à 25h sem. vous présenter avec C.V. au **Prasat Thai** 460 Boul. Gréber

RECHERCHE **chauffeur de remorque** (towing) 25 ans et + avec exp., ven.-sam.-dim., temps plein, 39h, soir et nuit. 819 665-0334

★ ★ ★

PlusNet
Un choix brillant

RECHERCHE, personne en nettoyage après construction, avec carte ASP si possible, **819-665-9899**

RECHERCHE, poseur de système intérieur, spécialisé en charpente de mur extérieur/ mur interieur/ Gypse/ Plafond/ Plâtrage pour Gratte-ciel (High-rise)dans le secteur d'Ottawa. Travail à la pièce (Piece work). Contacter 613 769-3094

RECHERCHE Tireur de joints pour tour à logement/Highrise (Secteur Ottawa). Travail à la piece/pièce work
Contacter Steve: 613-769-3094.

Secretaire dentaire, temps plein, lundi de jour, mar., merc., jeudi de soir, et un vendredi sur 2 de jour., expérience un atout. Envoyer C.V. au dent.buckingham@gmail.com ou par fax au 819-281-6150. Clinique dentaire de Buckingham au 601 ave, de Buckingham 819-281-3368.

2834 Offres d'emploi

SELIX

Selix Inc. est à la recherche d'un(e) mécanicien(ne) d'équipement lourd. Formation, salaire et bénéfices compétitifs sont fournis. envoyez CV par courriel : hr@selix.ca ou tél. : 613 859-7403

facebook/LeDroitca

THIBAULT DÉMOLITION
recherche trieur (h./f.) de matériaux de construction, 12.50$/h, 15h/sem. 135 ch. St-Antoine, Val-des-Monts. 819-671-4112. CV par fax au : 819 671-4976 ou par courriel à : thibaultdemolition@qc.aira.com

VÉHICULES

2851 Automobiles

2004 MAXIMA, très bonne état, 152,000 km, prêt pour l'hiver, 3200$ négo. 819 664-1119

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081 **www.financementbrisson.info**

2856 Véhicules demandés

0.000 - 100,000.00$
Achetons véhicules de tous genres. Fleury Autogroupe, 819-663-5888.

ACHETONS automobiles de 1920 à 2012, $$$ maximum. 819-684-1561.

MARCHANDISES

2872 Divers à donner, à louer, à échanger ou demandé

RECHERCHE de beaux vêtements formels entre 1920 et 1970 Madyson 613 882-2165

2873 Divers à vendre

4 RIMS, 16 pouces, 40$ chacun. 819 319-2854.

ISOLANT 2pi X 4pi styromousse bleu ou rose 2, 3, 4 po, 4$ à 7$, 819 775-8048.

SPÉCIAL - Tôle neuve galvanisée et prépeinte, différentes longueurs et modèles, fin de ligne, 819-775-8048.

PRIÈRES FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENTS
À la très Sainte Trinité pour un miracle.
M.C.

Après avoir glissé au 22e rang, Alex Harvey se retire du Tour de ski

OBERTSDORF — Le Québécois a décidé de renoncer au Tour de ski. Après être glissé du 15e au 22e rang du classement général, le fondeur de Saint-Ferréol-les-Neiges a pris sa décision après avoir conclu la poursuite 15 km style libre en 22e place, plus de trois minutes derrière le vainqueur, le Norvégien Johannes Hoesflot Klaebo.

Klaebo a stoppé le chrono à 35 minutes et 7,5 secondes (35:07,5), devançant le Russe Sergey Ustiogov de quatre dixièmes de seconde. Son compatriote Alexander Bolshunov a complété le podium, en 36:15,7. Cette contre-performance a aussi fait glisser Harvey du 15e au 22e rang du classement général du Tour de ski. Le fondeur âgé de 30 ans compte maintenant rentrer au Québec afin de trouver ce qui ne fonctionne pas pour lui cette saison.

« J'ai essayé de suivre le groupe dans lequel j'étais. Nous rattrapions du temps sur le groupe devant nous et je suis passé à la sixième place, mais je me suis fait larguer au milieu du cinquième tour et j'ai complètement manqué d'énergie », a déclaré Harvey, troisième du Tour de ski de l'année dernière.

« Je ne vais pas participer à la compétition cette fin de semaine, a-t-il ajouté. J'ai eu beaucoup de courses de distance et je dois prendre un peu de temps pour récupérer. »

Les autres Canadiens en lice, Len Valjas et Bob Thompson, ont terminé en 53e et 55e places. Ils occupent les mêmes échelons au classement général.

Chez les dames, Ingvild Flugstad Oestberg a enlevé la poursuite 10 km en 26:21,2. Elle a devancé la Russe Natalia Nepryaeva (26:51,6) et l'Américaine Jessica Diggins (27:33,8). Les trois fondeuses occupent les mêmes places au classement général. La Canadienne Emily Nishikawa a terminé 30e, près de 7:30 derrière, ce qui lui confère le 30e rang également au classement général.

« Je me sentais vraiment très bien aujourd'hui, a confié Nishikawa. J'étais dans une grosse vague de départ et je skiais avec un bon groupe, mais dans le deuxième tour, une fille devant moi est tombée dans la descente vers le stade et j'ai donc perdu beaucoup de temps. Même après une grosse chute, je me sentais vraiment forte. Je me suis levée et j'ai bien skié. J'ai essayé de revenir dans le peloton, mais elles étaient parties. J'étais contente de pouvoir remonter de quelques places de plus. »

LA PRESSE CANADIENNE

Andreescu se paie Caroline Wozniacki

La Presse canadienne

AUCKLAND — La Canadienne Bianca Andreescu a fait fi de maux de dos et a causé une surprise de taille, jeudi, en éliminant la troisième joueuse mondiale, Caroline Wozniacki, en match de huitième de finale de la Classique ASB d'Auckland, en Nouvelle-Zélande.



Bianca Andreescu, 18 ans, a rendez-vous avec Venus Williams, 39 ans, après avoir montré la sortie à Caroline Wozniacki. — ARCHIVES, LA PRESSE CANADIENNE

La jeune Ontarienne, qui occupe le 152e rang mondial et est issue des qualifications, a disposé de sa rivale du Danemark en deux manches, 6-4, 6-4. Elle a dominé la joueuse de 10 ans son aînée dans les points gagnés au premier et au deuxième service, tout en remportant quatre balles de bris.

Après avoir réussi un coup droit en croisé hors de portée de la favorite de la compétition sur le dernier point du match, Andreescu, gagnée par l'émotion, s'est pliée en deux, se prenant la tête des mains tandis que la foule lui réservait une ovation monstre à la suite de ce duel de deux heures, 14 minutes.

« Honnêtement, je ne peux pas le croire présentement, a-t-elle déclaré sur le court après le match. J'ai rêvé de jouer contre les meilleures sur les plus grandes scènes et maintenant, j'y suis. »

« Au cours des derniers mois, j'ai eu quelques problèmes au dos. Je me suis battue jusqu'à la toute fin. »

Ces maux de dos ont davantage paru au deuxième set, alors qu'Andreescu a dû sauver trois balles de bris dans un jeu marqué par sept pointages d'égalité. Elle a finalement gagné le jeu pour niveler la marque à 3-3. En tout, Andreescu a sauvé 83 % des balles de bris auxquelles elle a fait face.

Andreescu, qui n'est âgée que de 18 ans, affrontera vendredi en quart de finale l'Américaine Venus Williams, qui aura 39 ans en juin prochain. La 39e raquette au monde et sixième tête de série a gagné 49 tournois en simple. Elle a vaincu jeudi sa compatriote Lauren Davis en deux manches, 6-4, 6-3.

Ce match face à Wozniacki constituait un premier affrontement contre une joueuse du *top-10* pour Andreescu. La Danoise a quant à elle inscrit une défaite contre son adversaire la moins bien classée depuis 2013.

Andreescu est passée chez les professionnelles en 2016. Après une bonne saison 2017, marquée par une participation à Wimbledon, sa seule présence en Grand Chelem jusqu'ici, et les quarts de finale de l'Omnium Citi de Washington, 2018 a été plus ardue, minée par les blessures et l'inconstance.

Avant la fin de la campagne, elle a toutefois remporté deux tournois de moindre importance qui l'ont aidée à rebâtir sa confiance pour 2019.

Quant à l'autre Canadienne en lice, la Québécoise Eugenie Bouchard, elle disputera vendredi un match de quart de finale à l'Allemande Julia Goerges, 14e raquette mondiale et deuxième tête de série.

Changement de garde chez les Ti-Cats

HAMILTON — Les Tiger-Cats de Hamilton ont une nouvelle équipe aux opérations football. L'équipe a annoncé jeudi que le directeur général Eric Tillman ne serait pas de retour en 2019 et a promu Drew Allemang et Shawn Burke. Tillman a déjà été de passage à Ottawa avec les Renegades. L'Américain de 61 ans aurait eu plusieurs discussions au cours des dernières semaines avec Schooners Sports and Entertainment, le groupe qui tente d'implanter la 10e franchise de la LCF dans les Maritimes. En novembre, le groupe a nommé ce club les Schooners de l'Atlantique. On ne sait par contre pas quand et si l'équipe se joindra à la ligue, puisqu'elle n'a toujours pas de stade. **PC**

Une semaine de congé pour DiPietro

JEAN-FRANÇOIS PLANTE
jfplante@ledroit.com

Choisi parmi les trois meilleurs joueurs de l'équipe canadienne dans un Championnat mondial junior qui a pris fin beaucoup trop tôt, Michael DiPietro prendra quelques jours pour se remettre de sa déception.

Joueur par excellence du Canada dans sa défaite de 2-1 en prolongation contre la Finlande en quarts de finale mercredi soir, DiPietro ira passer les prochains jours à la maison dans la région de Windsor avant de rejoindre les 67's d'Ottawa à leur prochain match sur la route le 11 janvier. C'est donc dire que Cédrick Andrée conservera son poste de gardien numéro un pour les visites à la Place TD des Colts de Barrie samedi et des Generals d'Oshawa dimanche.

Le gardien d'Orléans compte profiter du prochain week-end pour améliorer son avance en tête des gardiens les plus victorieux de la Ligue de l'Ontario (LHO). Andrée mène tous les gardiens de la ligue avec 23 victoires. Il sait qu'il prendra un rôle secondaire avec l'arrivée du gardien numéro un d'Équipe Canda junior (ÉCJ) la semaine prochaine, mais il a quand même certains objectifs en tête.

Dans le couloir près du vestiaire des 67's, il y a un tableau avec une courte liste des gardiens qui ont remporté 30 victoires ou plus dans l'histoire de la franchise. Seulement trois gardiens ont réalisé l'exploit : Jim Ralph, Petr Mrazek et Levente Szuper. Les deux premiers y sont parvenus deux fois.

« Chaque jour, je passe devant ce tableau. Je suis rendu à 23 victoires. Il reste 30 matches à jouer. Je sais que Michael aura plus de départs que moi, mais j'espère atteindre ce plateau pour ajouter mon nom à cette liste. Les matches du prochain week-end sont donc très importants. »

Michael DiPietro a été acquis par les 67's le 4 décembre dernier, mais en raison de son implication avec ÉCJ, il n'a pris part qu'à un seul match contre les Olympiques de Gatineau. Pendant son absence, Cédrick Andrée a continué d'agir comme un véritable gardien numéro un. Mercredi, il a été décoré du titre du gardien de la semaine dans la Ligue canadienne de hockey. Assurément, les 67's ne sont pas mal pris devant leur filet.

« Mikey s'en vient. Il a bien joué au championnat mondial, surtout contre la Finlande. Ça doit faire longtemps que notre équipe n'a pas eu deux gardiens avec des pourcentages d'arrêt de plus de ,900. Je vais continuer de travailler fort dans les pratiques et je vais saisir chaque occasion de jouer. Au début de l'année, je n'étais même pas certain de faire l'équipe. Je savais que le club voulait s'améliorer à cette position, mais j'ai réussi à repousser l'échange le plus longtemps possible. Je vais maintenant apprendre de Mikey pour être encore meilleur l'an prochain », a ajouté celui qui est quatrième dans la LHO avec sa moyenne de 2,56 buts alloués par match. DiPietro est premier avec 2,26.

Chez les 67's, l'entraîneur-chef André Tourigny ne voulait pas précipiter le retour de Michael DiPietro, surtout avec les prouesses d'Andrée cette saison.



Ovationné plus souvent qu'à son tour dans le match des quarts des finales du Championnat mondial junior où il a réalisé 32 arrêts mercredi, Michael DiPietro a cédé un but chanceux dans la dernière minute de jeu et une deuxième fois sur un tir dévié en prolongation. Il va rejoindre les 67's d'Ottawa vendredi prochain à Sarnia. — ARCHIVES, PRESSE CANADIENNE

« Michael vient de vivre des moments intenses. C'est dur mentalement. Nous voulons qu'il fasse le vide avec sa famille et qu'il nous revienne quand il sera prêt à reprendre le travail. Nous sommes déçus que le Canada n'ait pas gagné, mais notre gardien a bien performé. C'est du bagage de plus pour lui. »

PAS DE MÉNAGE À TROIS

Le retour de DiPietro signifiera fort probablement le départ de Will Cranley, un jeune gardien de 16 ans, qui pourrait poursuivre sa saison au niveau junior A. Il a pris part à 10 matches avec les 67's.

« Nous avons un plan pour lui. Nous sommes en train de le finaliser. Will a démontré tout son potentiel cette saison. L'arrivée de DiPietro est bonne à court terme, mais nous serons choyés devant le filet pour les quatre prochaines années avec Cédrick, puis Will. »

Cédrick Andrée n'a que 18 ans.

Rossi débarque d'Autriche en avance

JEAN-FRANÇOIS PLANTE
jfplante@ledroit.com

Classés troisièmes au Canada, les 67's d'Ottawa pourraient recevoir un coup de pouce plutôt que prévu en attaque.

Blessé au coude le 15 novembre dernier alors qu'il menait toutes les recrues de la LHO avec 27 points en 23 matches, Marco Rossi est rentré d'Autriche jeudi après-midi en se disant rétabli à 100 % et prêt à reprendre l'action.

L'attaquant de 17 ans devra quand même rencontrer le médecin des 67's avant d'obtenir le feu vert, mais tout porte à croire que son retour au jeu est imminent.

Même s'il a raté les 15 derniers matches des 67's, Rossi occupe le cinquième rang des compteurs du club. Avant d'être blessé dans un match à Sudbury, il complétait le trio de l'heure de la LHO avec Austen Keating et Tye Felhaber.

« Il est un mois en avance sur son rétablissement. Il a été bien traité chez lui pour accélérer sa guérison et pour garder la forme », a indiqué l'entraîneur-chef André Tourigny.

Depuis six semaines, les 67's n'ont jamais eu un alignement complet en attaque. À un certain moment, ils ont joué des matches avec seulement neuf attaquants en uniforme. Avec le retour de Rossi, il ne manquerait que Sasha Chmelevski, qui est toujours au Championnat mondial junior avec l'équipe des États-Unis.

À l'arrière, Merrick Rippon a raté les deux derniers matches et il va encore sauter les deux matches du prochain week-end. En l'absence du Franco-Ontarien de 18 ans, les 67's vont évoluer à seulement cinq défenseurs contre Barrie et Oshawa à la Place TD samedi et dimanche.

CONTRAT POUR FELHABER ?

Avec le début du calendrier de 2019, il faut s'attendre à ce que Tye Felhaber soit mis sous contrat d'ici la date limite des transactions dans la LNH au mois de février.

Tout club qui aurait fait signer un contrat au meilleur franc-tireur de la LHO avant le 31 décembre aurait été obligé de « brûler » la première année du contrat. À présent que 2019 est débuté, le marché va s'ouvrir pour l'attaquant de 20 ans. D'ailleurs, le marqueur de 42 buts en 38 matches était l'invité des Sénateurs d'Ottawa à leur match contre les Canucks mercredi.

« Une dizaine de clubs sont intéressés à lui. Je reçois beaucoup d'appels. Ça ne saurait tarder. Les clubs de la LNH peuvent avoir 50 joueurs sous contrat et ça comprend les joueurs dans la Ligue américaine, alors souvent ils attendent à la limite des transactions pour voir s'ils ont de la place pour mettre un agent libre sous contrat », a avancé Tourigny.

BARRON À OTTAWA ?

À l'approche de la date limite des transactions du 10 janvier dans la LHO, les 67's surveillent toujours le dossier de leur ancien capitaine Travis Barron. Âgé de 20 ans, il vient d'être cédé dans la Ligue East Coast par l'Avalanche du Colorado. Dans la Ligue américaine, il était rayé de l'alignement un match sur deux. Les 67's aimeraient le revoir, mais cette possibilité ne semble pas dans les plans de l'Avalanche qui préfère le voir jouer contre des hommes. Si Barron ne revient pas, les 67's voudront ajouter un attaquant de 20 ans puisqu'ils ont de la place pour deux autres joueurs de cet âge. Un défenseur de profondeur est aussi dans la mire du club.

Maxime Comtois sévèrement critiqué après la défaite

La Presse canadienne

VANCOUVER — Le chef intérimaire du Parti québécois, Pascal Bérubé, a déclaré que les insultes dirigées à l'endroit du capitaine de l'équipe canadienne de hockey junior, Maxime Comtois, étaient du « racisme anti-francophone ».

Bérubé a utilisé son compte Twitter pour partager ses états d'âme après que Comtois eut été très sévèrement critiqué à la suite de son tir de punition raté en prolongation dans la défaite de 2-1 subie aux mains de la Finlande, en quarts de finale du Championnat mondial junior.

Plusieurs des commentaires ciblaient la langue maternelle de Comtois. Le patineur de 19 ans de Longueuil est francophone. Les commentaires ont depuis été verrouillés sur le compte Instagram du hockeyeur. Les commentaires déjà émis étaient toujours visibles jeudi matin. L'un des utilisateurs a notamment écrit : « Le capitaine de l'équipe canadienne de hockey ne devrait pas plonger comme un joueur italien de soccer et ensuite offrir un effort pathétique comme ça sur un lancer de punition en prolongation ».

Après le barrage de critiques, plusieurs utilisateurs ont mis en ligne des messages d'appui envers Comtois. « Il ne mérite pas toute cette haine ou quoi que ce soit de négatif, a écrit l'un d'eux. C'est un joueur junior, nom de dieu ! Il a fait tout ce qu'il pouvait pour représenter SON pays. »

L'entraîneur-chef, Tim Hunter, a choisi Comtois pour effectuer ce tir de pénalité. Le gardien finlandais Ukko-Pekka Luukkonen a étiré la jambière droite pour bloquer le tir bas.

« Je pensais à marquer et je ne l'ai pas fait, a expliqué Comtois. J'ai fait ma feinte et j'ai lancé. Ce n'est pas la première fois que je ne marque pas et ce ne sera pas ma dernière. Ça fait mal, mais si j'obtiens une autre occasion au cours de ma carrière, je dois être prêt, puiser au fond de moi et marquer. »

« Nous étions quelques gars à nous entraîner pour ces situations, dont moi. Ça aurait pu être n'importe qui au sein du club. J'avais confiance en ma feinte, mais elle n'a pas fonctionné. »

En après-midi, l'agent de Comtois, Allain Roy, président de Roy Sports Group, a réagi par communiqué.

« Maxime Comtois est l'exemple ultime d'un athlète de Hockey Canada qui a gravi les échelons pour devenir un *leader* complet. Personne n'est plus fier de porter la feuille d'érable sur sa poitrine et le C sur son chandail. Ces jeunes hommes comprennent et acceptent la pression liée à leurs rôles dans le monde du hockey. »

« Il est honteux et incompréhensible que quelques lâches qui peuvent se cacher derrière les médias sociaux puissent lancer des attaques aussi vicieuses sur le caractère de ces jeunes hommes après s'être battus fièrement pour leur pays. »

« Nous ferons cette déclaration unique sur ce sujet, afin de ne plus valider les commentaires honteux faits sur les médias sociaux. Maxime veut que nous profitions de cela comme un moment d'apprentissage pour tous les jeunes Canadiens. La cyberintimidation est un problème réel et, comme tous les tyrans, nous devons tous leur faire face et les appeler pour ce qu'ils sont. Merci d'avoir illuminé un réel problème dans notre société. »

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Tampa Bay	40	31	7	2	0	28	168	117	64	17-4-0-0	14-3-2-0	9-0-1-0	G-6
Toronto	40	26	12	2	0	26	147	113	54	12-7-1-0	14-5-1-0	6-3-1-0	P-2
Boston	41	23	14	4	0	22	120	109	50	14-5-0-0	9-9-4-0	6-4-0-0	G-3

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Washington	39	24	12	2	1	21	140	117	51	12-6-1-1	12-6-1-0	7-3-0-0	P-2
Pittsburgh	40	22	12	4	2	21	140	117	50	11-7-2-0	11-5-2-2	9-1-0-0	G-7
Columbus	39	23	13	2	1	23	129	119	49	11-8-1-1	12-5-1-0	7-2-1-0	G-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Buffalo	41	22	13	5	1	19	119	118	50	13-5-3-0	9-8-2-1	4-4-1-1	G-1
Montréal	**41**	**22**	**14**	**5**	**0**	**20**	**130**	**128**	**49**	**11-7-2-0**	**11-7-3-0**	**7-3-0-0**	**G-2**
N.Y. Islanders	39	22	13	1	3	20	117	104	48	10-5-1-2	12-8-0-1	8-2-0-0	G-5
N.Y. Rangers	39	17	15	5	2	12	113	130	41	11-5-3-2	6-10-2-0	3-3-3-1	P-1
Floride	39	17	16	3	3	15	127	138	40	8-6-3-1	9-10-0-2	6-4-0-0	P-1
Caroline	39	17	17	3	2	16	99	112	39	10-7-2-2	7-10-1-0	4-5-0-1	G-2
New Jersey	39	15	17	5	2	15	117	132	37	11-4-4-0	4-13-1-2	5-4-0-1	P-1
Detroit	42	15	20	2	5	13	118	145	37	8-10-1-3	7-10-1-2	1-6-1-2	P-6
Philadelphie	40	15	20	5	0	13	114	145	35	7-9-2-0	8-11-3-0	3-6-1-0	P-5
Ottawa	**41**	**15**	**21**	**5**	**0**	**15**	**129**	**163**	**35**	**11-7-4-0**	**4-14-1-0**	**2-7-1-0**	**P-6**

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Winnipeg	39	25	12	1	1	24	134	111	52	13-6-1-1	12-6-0-0	7-3-0-0	G-1
Nashville	41	24	15	1	1	23	124	104	50	15-7-0-0	9-8-1-1	4-5-1-0	G-2
Dallas	41	21	16	4	0	21	113	110	46	13-5-2-0	8-11-2-0	5-4-1-0	G-1

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Calgary	42	25	13	2	2	25	150	121	54	12-4-2-2	13-9-0-0	5-3-1-1	P-1
Vegas	43	24	15	3	1	23	130	115	52	13-3-2-1	11-12-1-0	6-1-3-0	G-4
San Jose	42	22	13	4	3	22	145	133	51	12-4-2-2	10-9-2-1	6-2-1-1	G-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Colorado	41	19	14	7	1	19	138	128	46	8-6-5-0	11-8-2-1	2-5-3-0	P-6
Anaheim	41	19	15	5	2	16	102	120	45	10-4-5-2	9-11-0-0	4-4-2-0	P-6
Vancouver	44	20	20	2	2	19	128	138	44	9-9-1-0	11-11-1-2	6-4-0-0	P-1
Minnesota	39	19	17	2	1	19	114	111	41	10-7-2-1	9-10-0-0	4-5-1-0	G-1
Edmonton	40	19	18	3	0	18	114	127	41	10-9-1-0	9-9-2-0	3-6-1-0	G-1
Chicago	43	15	21	6	1	15	123	156	37	8-9-3-1	7-12-3-0	5-3-2-0	P-2
St. Louis	38	16	18	3	1	16	107	125	36	10-11-1-1	6-7-2-0	6-4-0-0	G-1
Arizona	40	17	21	2	0	15	101	115	36	7-12-1-0	10-9-1-0	4-6-0-0	P-2
Los Angeles	41	16	22	3	0	15	92	121	35	9-11-1-0	7-11-2-0	5-3-2-0	P-1

LNH

Mardi 1er janvier
Boston 4 Chicago 2
Philadelphie 0 Nashville 4
Los Angeles 0 Vegas 2
Mercredi 2 janvier
Calgary 5 Detroit 3
Vancouver 4 **Ottawa** 3 (P)
Pittsburgh 7 N.Y. Rangers 2
New Jersey 4 Dallas 5
San Jose 5 Colorado 4
Edmonton 3 Arizona 1
Jeudi 3 janvier
Minnesota 4 Toronto 3
Calgary 4 Boston 6
Floride 3 Buffalo 4
Caroline 5 Philadelphie 3
Vancouver 0 **Montréal** 2
Chicago 2 N.Y. Islanders 3 (P)
Washington 2 St. Louis 5
Tampa Bay à Los Angeles, 22h30.
Vendredi 4 janvier
Winnipeg à Pittsburgh, 19h.
Nashville à Detroit, 19h30.
Columbus en Caroline, 19h30.
Washington à Dallas, 20h.
N.Y. Rangers au Colorado, 21h.
New Jersey en Arizona, 21h.
Vegas à Anaheim, 22h.
Samedi 5 janvier
Minnesota **à Ottawa**, 13h.
Calgary à Philadelphie, 13h.
Nashville **à Montréal**, 19h.
Vancouver à Toronto, 19h.
Columbus en Floride, 19h.
Buffalo à Boston, 19h.
N.Y. Islanders à St. Louis, 20h.
Edmonton à Los Angeles, 22h.
Tampa Bay à San Jose, 23h.
Dimanche 6 janvier
Caroline **à Ottawa**, 13h.
N.Y. Rangers en Arizona, 16h.
New Jersey Vegas, 16h.
Washington à Detroit, 17h.
Dallas à Winnipeg, 17h.
Chicago à Pittsburgh, 20h.
Edmonton à Anaheim, 20h.
Lundi 7 janvier
Nashville à Toronto, 19h.
St. Louis à Philadelphie, 19h.
Minnesota **à Montréal**, 19h30.
Calgary à Chicago, 20h30.
Los Angeles à San Jose, 22h30.

COLLÉGIAL

SECTION NORD-EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Sainte-Foy	25	17	8	0	0	89	68	34
Thetford	26	13	9	2	2	85	85	30
Alma	25	14	10	1	0	93	82	29
St.Lawrence	24	9	11	2	2	80	88	22

SECTION SUD-OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Saint-Laurent	27	16	9	2	0	105	89	34
A.-Laurendeau	26	10	15	0	1	75	96	21
Lionel-Groulx	24	9	13	2	0	85	100	20
Abitibi-Témis.	24	8	15	1	1	61	105	18

SECTION CENTRE DU QUÉBEC

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Hyacinthe	24	20	3	1	0	89	51	41
Lennoxville	25	15	8	1	1	97	73	32
Laflèche	23	11	10	2	0	76	76	24
Sorel-Tracy	26	8	15	2	1	82	104	19

Pause jusqu'au 11 janvier

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 3 janvier.

	MJ	B	A	PTS
Domi	40	14	23	37
Drouin	40	12	20	32
Tatar	40	14	17	31
Petry	40	8	21	29
Danault	40	7	20	27
Gallagher	40	15	9	24
Shaw	36	11	13	24
Lehkonen	40	7	14	21
Kotkaniemi	40	4	14	18
Byron	26	9	6	15
Weber	16	5	6	11
Agostino	25	2	9	11
Peca	26	3	7	10
Benn	39	2	6	8
Armia	15	3	4	7
Reilly	34	2	4	6
Mete	29	0	6	6
Hudon	23	3	1	4
Kulak	16	1	3	4
Chaput	19	0	4	4
Deslauriers	27	2	1	3
Niemi	11	0	1	1
Alzner	8	0	1	1
Price	30	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DP	PF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	1510	4	83	1	2,84			,904
Niemi	6	4	1	44	0	4,01		,881

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 3 janvier.

	MJ	B	A	PTS
Stone	41	19	26	45
Duchene	35	16	24	40
Dzingel	39	15	14	29
White	40	10	15	25
Boedker	41	5	19	24
Tierney	41	4	20	24
Ryan	38	7	16	23
Tkachuk	30	10	10	20
Lajoie	37	7	6	13
Smith	32	5	8	13
Ceci	37	5	5	10
Demelo	36	3	6	9
Paajarvi	39	3	1	4
Borowiecki	24	0	3	3
Harpur	22	1	1	2
Wolanin	4	1	0	1
Paul	14	0	1	1
Elliott	3	0	1	1
Nilsson	12	0	0	0
Rodewald	4	0	0	0
Hogberg	3	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DP	PF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Nilsson	3	8	1	37	0	3,09		,895
Hogberg	0	2	1	11	0	3,69		,895

HOCKEY

MARQUEURS

NOTE: en date du 3 janvier.

	B	A	Pts
Kucherov, TB	19	46	65
Rantanen, Col	17	45	62
McDavid, Edm	23	38	61
Mackinnon, Col	24	36	60
Gaudreau, Cal	22	37	59
Marner, Tor	13	40	53
Point, TB	23	29	52
Draisaitl, Edm	22	29	51
Pastrnak, Bos	24	26	50
Monahan, Cal	22	28	50
Kane, Chi	22	28	50
Crosby, Pit	19	31	50
Wheeler, Win	6	44	50
Scheifele, Win	22	27	49
Eichel, Buf	15	34	49
Lindholm, Cal	19	28	47
Tkachuk, Cal	18	29	47
Kessel, Pit	17	29	46
Ovechkin, Was	29	16	45
Landeskog, Col	24	21	45
Stone, Ott	19	26	45
Tavares, Tor	26	18	44
Rielly, Tor	13	31	44
Giroux, Phi	13	31	44
Huberdeau, Flo	10	34	44
Backstrom, Was	10	34	44
Burns, SJ	7	37	44
Stamkos, TB	22	21	43
Panarin, Clb	12	31	43
Atkinson, Clb	24	18	42
Pettersson, Van	22	20	42

SOMMAIRE

Vancouver 0 Montréal 2

Première période

1. Montréal, Benn 3 (Kotkaniemi, Armia) 11:50
Pénalité(s) — Tatar Mon 6:03, Schaller Van 13:46.

Deuxième période

2. Montréal, Drouin 13 (Domi) 8:24
Pénalité(s) — Aucune pénalité.

Troisième période

Aucun but.
Pénalité(s) — Danault Mon 3:10, Baertschi Van 4:48, Domi Mon 5:51, Granlund Van 8:40, Chaput Mon 12:44, Banc Mon 15:08.

Tirs au but

Vancouver	5	17	11	— 33
Montréal	10	9	8	— 27

Gardiens — Vancouver: Jacob Markstrom (P, 17-11-3); Montréal: Carey Price (G, 16-10-4).
Avantages numériques — Vancouver: 0-5; **Montréal**: 0-3.
Arbitres — Kevin Pollock, Frederick L'Ecuyer. **Juges de lignes** — Derek Nansen, Jonny Murray.
Assistance — 21,302.

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
B.-Comeau	37	25	9	2	1	166	114	53
Rimouski	37	22	12	3	0	152	90	47
Chicoutimi	39	18	14	3	4	122	129	43
Québec	37	15	14	4	4	114	132	38

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
R.-Noranda	39	31	7	0	1	164	85	63
B.-Boisbriand	37	15	21	1	0	101	129	31
Val-d'Or	37	13	20	3	1	98	155	30
Gatineau	34	13	18	2	1	106	116	29

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Halifax	36	26	8	1	1	152	88	54
Moncton	40	24	12	2	2	170	131	52
Charlottetown	36	23	10	2	1	137	113	49
Cap-Breton	38	22	13	1	2	149	122	47
St-Jean	38	8	27	2	1	93	204	19
A.-Bathurst	37	6	30	0	1	77	176	13

SECTION CENTRE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Drummondville	37	28	8	1	0	186	107	57
Sherbrooke	37	22	13	1	1	146	121	46
Victoriaville	37	14	20	2	1	99	130	31
Shawinigan	37	10	24	1	2	104	194	23

Jeudi 3 janvier
Saint-Jean 6 Moncton 5
B.-Boisbriand 1 R.-Noranda 2
Chicoutimi 2 Drummondville 5
A.-Bathurst 3 Shawinigan 4
Vendredi 4 janvier
Rimouski à Halifax, 18h.
Québec à Moncton, 18h.
Cap-Breton à Saint-Jean, 18h.
B.-Boisbriand à Val-d'Or, 19h.
B.-Comeau à Victoriaville, 19h.
Chicoutimi à Gatineau, 19h30.
Sherbrooke à R.-Noranda, 19h30.
A.-Bathurst à Drummond., 19h30.
Samedi 5 janvier
Drummondville à Shawinigan, 16h.
Rimouski à Saint-Jean, 18h.
Québec à Halifax, 18h.
Cap-Breton à Charlottetown, 18h.
Sherbrooke à Val-d'Or, 18h.
A.-Bathurst à Gatineau, 19h.
B.-Comeau à Victoriaville, 19h.
Dimanche 6 janvier
Moncton à Charlottetown, 14h.
Shawinigan à B.-Boisbriand, 15h.
B.-Comeau à Chicoutimi, 17h.

UNIVERSITAIRE

Division Est

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Ottawa	16	13	1	0	2	65	38	28
Carleton	18	11	3	2	2	60	48	26
Queen's	16	12	4	0	0	61	39	24
McGill	17	10	4	2	1	63	43	23
UOIT	17	9	5	3	0	54	54	21
UQTR	17	9	6	1	1	54	49	20
Concordia	17	9	7	1	0	58	63	19
Laurentienne	16	5	10	1	0	42	60	11
RMC	18	4	13	1	0	37	70	9
Nipissing	16	4	12	0	0	46	74	8

Division Ouest

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Ryerson	16	12	3	1	0	86	50	25
Brock	17	12	5	0	0	52	39	24
York	16	9	5	2	0	57	51	20
Western	16	9	6	0	1	48	42	19
Lakehead	16	8	7	0	1	48	57	17
Windsor	16	7	9	0	0	51	56	14
Guelph	16	6	8	0	2	41	41	14
Laurier	16	7	9	0	0	44	45	14
Waterloo	18	5	9	3	1	44	75	14
Toronto	17	5	9	2	1	42	59	13

Jeudi 3 janvier
Concordia 2 Carleton 4
Vendredi 4 janvier
Queen's à UOIT, 12h30.
Ottawa à McGill, 19h.
Waterloo à Lakehead, 19h.
Guelph à Western, 19h.
Toronto à York, 19h.
Windsor à Laurier, 19h07.
Ryerson à Brock, 19h15.
Nipissing à Laurentienne, 19h35.
Samedi 5 janvier
Carleton à RMC, 14h30
Brock à York, 19h
UQTR à McGill, 19h
Toronto à Western, 19h
Waterloo à Lakehead, 19h
Windsor à Laurier, 19h07
Guelph à Ryerson, 19h15

LHJAAAQ

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Terrebonne	32	26	3	2	1	163	99	55
Princeville	33	24	7	1	1	176	130	50
Longueuil	31	21	7	1	2	148	105	45
Granby	30	22	8	0	0	143	86	44
St-Jérôme	33	16	12	3	2	147	111	37
Côte du Sud	32	17	14	1	0	125	126	35
Chambly	31	15	14	2	0	121	143	32
Valleyfield	31	14	14	1	2	123	130	31
Montréal-Est	31	14	14	1	2	129	135	31
St.-Gabriel	29	14	14	1	0	116	135	29
Lac St-Louis	33	10	20	1	2	95	133	23
Gatineau	31	7	22	2	0	95	167	16
Montréal-Nord	31	4	23	2	2	80	161	12

Vendredi 4 janvier
Princeville à Longueuil, 19h30.
Lac St-Louis à Mtl-Est, 19h30.
Valleyfield à Mtl-Nord, 19h30.
Chambly à Granby, 19h45.
St-Jérôme à Gatineau, 20h.
Terrebonne à St.-Gabriel, 20h.

CHAMPIONNAT MONDIAL JUNIOR

TOUR PRÉLIMINAIRE

À Vancouver-Victoria

Groupe A

	MJ	V	VPF	DP	FD	BP	BC	PTS
Russie	4	4	0	0	0	15	6	12
Canada	4	3	0	0	1	23	5	9
Rép. tchèque	4	1	0	0	2	8	8	5
Suisse	4	1	0	1	2	11	12	4
Danemark	4	0	0	0	4	0	26	0

Groupe B

	MJ	V	VPF	DP	FD	BP	BC	PTS
Suède	4	3	1	0	0	16	8	11
États-Unis	4	3	0	1	0	18	9	10
Finlande	4	2	0	0	2	12	7	6
Slovaquie	4	1	0	0	3	15	14	3
Kazakhstan	4	0	0	0	4	5	28	0

TOUR ÉLIMINATOIRE

RONDE DE RELÉGATION
Mercredi 2 janvier
Kazakhstan 4 Danemark 3
QUARTS DE FINALE
Mercredi 2 janvier
Suisse 2 Suède 0
Finlande 2 Canada 1 (P)
États-Unis 3 Rép. tchèque 1
Russie 8 Slovaquie 3
Vendredi 4 janvier
RONDE DE RELÉGATION
Kazakhstan c. Danemark, 12h
DEMI-FINALES
États-Unis c. Russie, 16h
Suisse c. Finlande, 20h
RONDE DE RELÉGATION
Samedi 5 janvier
Danemark c. Kazakhstan, 12h

LIGUE AMÉRICAINE

ASSOCIATION DE L'EST

Section Atlantique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Charlotte	35	24	8	3	0	118	100	51
Bridgeport	36	21	9	4	2	116	110	48
Lehigh Valley	32	19	10	1	2	120	102	41
Scranton	36	17	14	4	1	112	106	39
Springfield	33	15	11	4	3	118	110	37
Hartford	34	15	15	2	2	105	113	34
Providence	34	14	15	5	0	105	102	33
Hershey	34	14	18	0	2	84	113	30

Section Nord

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Rochester	34	21	11	2	0	113	101	44
Syracuse	31	20	9	2	0	123	83	42
Cleveland	33	17	11	4	1	100	105	39
Utica	37	18	16	2	1	113	130	39
Toronto	33	15	13	3	2	116	123	35
Belleville	36	16	18	2	0	109	117	34
Laval	35	14	16	3	2	95	100	33
Binghamton	37	15	19	3	0	101	131	33

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Iowa	34	19	8	4	3	120	96	45
Chicago	35	20	11	3	1	130	105	44
Grand Rapids	35	19	11	3	2	107	104	43
Milwaukee	35	17	12	5	1	92	96	40
Texas	32	17	11	3	1	120	100	38
Rockford	36	15	14	3	4	80	102	37
San Antonio	34	16	17	1	0	89	99	33
Manitoba	32	13	17	2	0	76	103	28

Section Pacifique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
San Jose	29	19	6	1	3	103	76	42
Tucson	30	17	9	3	1	102	92	38
Bakersfield	30	16	12	1	1	94	86	34
San Diego	30	15	11	1	3	107	105	34
Colorado	31	15	12	3	1	84	96	34
Stockton	32	14	15	3	0	108	125	31
Ontario	29	10	14	3	2	94	123	25

Vendredi 4 janvier
Bridgeport à Syracuse, 19h.
Charlotte à Belleville, 19h.
Grand Rapids à Scranton, 19h05.
L. Valley à Providence, 19h05.
Toronto à Binghamton, 19h05.
Springfield à Hartford, 19h15.
Rochester à Laval, 19h30.
San Antonio à Chicago, 20h.
Rockford à Iowa, 20h.
Manitoba au Texas, 20h.
San Jose à San Diego, 22h.
Tucson à Stockton, 22h.
Colorado à Bakersfield, 22h.
Samedi 5 janvier
Utica à Cleveland, 13h.
Rochester à Laval, 15h.
Grand Rapids à Hershey, 19h.
Charlotte à Belleville, 19h.
Lehigh Valley à Hartford, 19h.
Toronto à Syracuse, 19h.
Milwaukee à Scranton, 19h05.
Bridgeport à Binghamton, 19h05.
Providence à Springfield, 19h05.
San Antonio à Chicago, 20h.
Manitoba au Texas, 20h.
San Jose à Ontario, 21h.
Colorado à Stockton, 21h.
Tucson à Bakersfield, 22h.
Dimanche 6 janvier
Utica à Cleveland, 15h.
Hartford à Providence, 15h05.
L. Valley à Springfield, 15h05.
Charlotte à Toronto, 16h.
Milwaukee à Hershey, 17h.
Iowa à Rockford, 17h.
San Diego à Ontario, 18h.

Fournier gagne à la maison

MARTIN COMTOIS
mcomtois@ledroit.com



Le skieur alpin de Hull, Simon Fournier, a gagné un slalom jeudi à Camp Fortune. C'était la première de cinq courses Nor-Am, un circuit de développement qui mène vers la Coupe du monde, à se dérouler jusqu'à lundi en Outaouais. Des épreuves seront notamment présentées ce week-end à Mont Sainte-Marie.
— PHOTO SIMON SÉGUIN-BERTRAND, LEDROIT

Ses parents l'attendaient au bas de la piste à Camp Fortune. Même chose pour sa petite sœur, sa belle-mère, ses grands-parents et Manuk, le gros chien poilu de la famille qui se roulait dans la neige.

Simon Fournier était heureux de les voir à une de ses courses. Il était encore plus souriant en voyant son chrono.

Le skieur alpin de Hull a été le plus rapide en piste lors de la première des cinq épreuves du circuit Nor-Am à se dérouler en Outaouais jusqu'à lundi. Il a remporté le slalom devant 107 autres participants.

Un de ses adversaires a déjà participé aux Jeux olympiques, d'autres ont déjà goûté à la Coupe du monde tout comme lui.

Fournier était des slaloms de Saalbach-Hinterglemm et Madonna di Campiglio avant la période des Fêtes, ses deuxième et troisième sorties en carrière dans le cirque blanc. Il était notamment le deuxième skieur le plus rapide en piste en Italie après le premier intervalle avant qu'une chute l'empêche de rallier le fil d'arrivée.

« Ça fait du bien de gagner ma première course de 2019. Ça fait du bien gagner ici en Outaouais où j'ai grandi. Je me sens à la maison », a soutenu Fournier, qui a terminé 0,94 seconde devant l'Américain Luke Winters.

Garret Driller, également des États-Unis, a complété ce podium par une journée enneigée dans le parc de la Gatineau. Raphaël Quenneville, d'Aylmer, a notamment pris le 25e rang.

« C'est plaisant de voir que les efforts des dernières années paient, que j'obtiens de bons résultats et que je suis enfin constant », a commenté Fournier, qui fait partie de l'équipe nationale.

L'athlète âgé de 21 ans partage son temps cet hiver entre l'Europe et l'Amérique du Nord. Il avait remporté deux courses Nor-Am, un circuit de développement, à la mi-décembre à Panorama, en Colombie-Britannique, dont un slalom.

Fournier prendra la route du Colorado la semaine prochaine pour effectuer ses débuts au sein de l'équipe de l'Université du Colorado sur le circuit de la NCAA. Il espère terminer janvier sur le Vieux-Continent en Coupe du monde à Kitzbuehel puis Schladming tout en étudiant à distance.

Mais pour l'instant, son attention est tournée vers les quatre courses qui l'attendent lors des quatre prochains jours.

Un autre slalom se trouve au menu vendredi à Camp Fortune, qui accueille pour la première fois des épreuves Nor-Am.

Tous les skieurs se déplaceront ensuite à Mont Sainte-Marie qui sera hôte de trois autres courses.

Un slalom en parallèle aura lieu notamment samedi. Il s'agit d'une nouvelle épreuve au menu des prochains Jeux olympiques d'hiver en 2022, à Pékin.

Simon Fournier aimerait bien se retrouver à nouveau sur la première marche du podium en Outaouais. Mais il se montrait réaliste.

« J'aimerais que toutes les autres courses prennent la même direction que celle-ci. Mais tu ne sais jamais en ski alpin. Les conditions changent tellement rapidement en piste. Puis il y a les possibilités d'erreurs. On va espérer pour le mieux! »

En plus de Fournier et Quenneville, cinq autres produits locaux participent à ces épreuves Nor-Am. Hunter Watson et Britton Quirk représentent l'équipe ontarienne tandis que Kobe Villeneuve, Félix Boivin et Aidan Marler défendent les couleurs de l'équipe de ski alpin de la Capitale nationale et de l'Outaouais.

De skieur olympique à *coach* et... peintre

MARTIN COMTOIS
mcomtois@ledroit.com

Ça fera bientôt sept ans que Patrick Biggs a disputé sa dernière course en Coupe du monde, le 24 janvier 2012, en Autriche.

Le double Olympien se trouvait à Camp Fortune jeudi lors du passage du circuit Nor-Am en Outaouais. À un moment, il se promenait en ski. Un autre ? Il avait une perceuse en main pour installer des poteaux pour délimiter le parcours.

Biggs, 36 ans, est maintenant directeur des programmes de courses à ce club de ski alpin situé à Chelsea. Le même endroit où il avait effectué ses débuts quand il était ti-cul au début des années 1990.

C'était avant qu'il se tape huit saisons en Coupe du monde, deux participations aux Jeux olympiques et deux neuvièmes places aux championnats du monde à Bormio en 2005 et Are, en Suède, en 2007.

« Ça fait six ans que je suis ici. J'ai commencé dans le *coaching* après avoir pris ma retraite et terminé l'école », a relaté le diplômé en arts et design de l'Université de Darmouth.

« La compétition me manque un peu. C'est spécial de faire partie d'une équipe, de voyager ensemble un peu partout dans le monde avec tes coéquipiers. Quand tu arrêtes, c'est difficile. C'est un mode de vie différent... Mais j'aime mon nouveau mode de vie familiale. »

Biggs habite à Hull avec sa conjointe et leurs deux jeunes garçons âgés de trois ans et quatre ans. Les deux frères skient déjà.

L'hiver, leur papa travaille à Camp Fortune. Et l'été ? Son côté artistique est sollicité, lui qui est peintre.

« Je viens de produire deux peintures pour la Coupe du monde de Lake Louise. Les organisateurs s'en sont servis dans leur campagne de publicité », a indiqué Patrick Biggs.

« Je peux faire entre dix à 15 peintures par année... C'est quand même beaucoup. Mais j'aime ça! »

Son sourire en lançant cette phrase confirmait le tout.

L'Outaouais perd un de ses hommes forts

Dominic Filiou meurt à l'âge de 41 ans

MARTIN COMTOIS
mcomtois@ledroit.com

Un ancien homme fort de l'Outaouais, qui a déjà terminé troisième au monde, est décédé subitement en milieu de semaine.

Dominic Filiou a été victime d'un malaise cardiaque mercredi. Il aurait fêté ses 42 ans, le mois prochain.

« Mourir au début de la quarantaine, si tôt, ce n'est pas quelque chose de normal. Ça vient me chercher », a réagi son ancien adversaire et mentor, Hugo Girard.

« Je pense à ses enfants en bas âge en ce moment », a-t-il ajouté au bout du fil.

Filiou laisse dans le deuil sa conjointe ainsi que six enfants et beaux-enfants. Une campagne de sociofinancement a été lancée sur le site GoFundMe afin d'aider la famille confrontée à cette épreuve difficile survenue huit jours après Noël.

Leur héros, qui était à la retraite sportive, était adulé non seulement par ses proches, mais aussi de nombreux sportifs de l'Outaouais, du Québec, du Canada et ailleurs dans le monde. Le colosse de 6'6" et 405 livres était un des favoris de la foule lors des concours d'hommes forts aux côtés de Girard et Jessen Paulin.

Le trio s'entraînait ensemble à Gatineau à un certain moment au milieu des années 2000.

Filiou était devenu le deuxième Canadien de l'histoire du World Strongest Man à monter sur le podium en 2005. Il avait alors terminé troisième en Chine.

Deux ans plus tard, le « Géant vert » réalisait un autre exploit. Il devenait le premier homme à vaincre Girard en sol canadien. D'abord aux championnats québécois puis aux championnats canadiens, remportant du même coup son premier titre national en carrière.

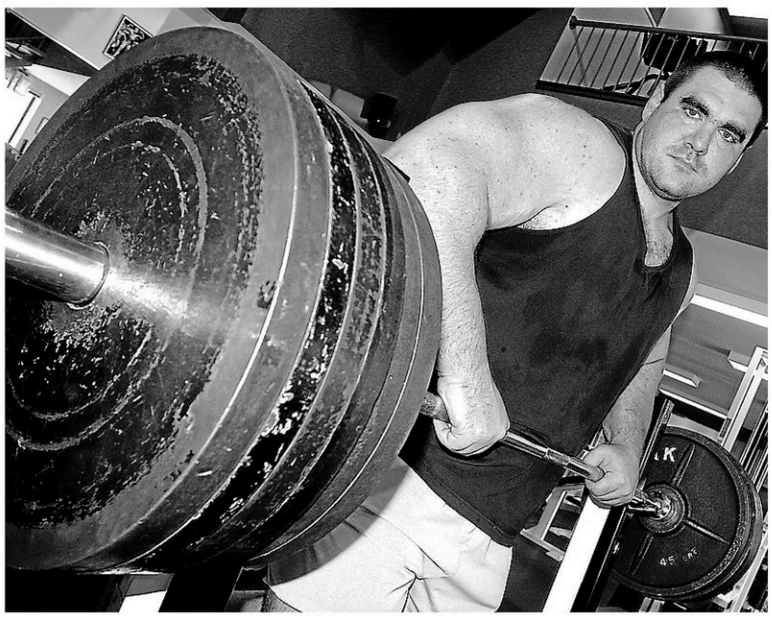
« Hugo est connu partout dans le monde. Là, ça fait deux fois de suite que je réussis à le battre. Je me sens vraiment comme un champion », avait soutenu Filiou à l'époque au *Droit*.

On l'avait vu aussi démontrer son talent exceptionnel au concours des athlètes de force au Festival de montgolfières de Gatineau.

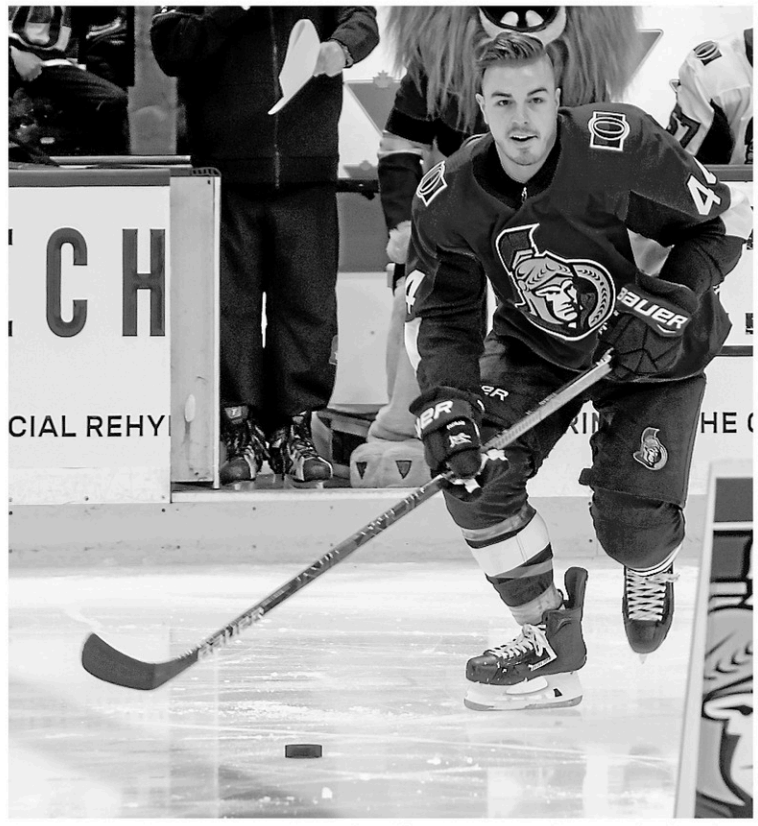
« Je l'ai côtoyé surtout au début de sa carrière. Dès que Jessen et moi avions commencé à nous entraîner avec lui, nous avions remarqué son potentiel... C'était le plus gros potentiel de force que le Canada avait vu », a témoigné Hugo Girard.

« Tu avais juste besoin de le regarder. C'était un phénomène de la nature. »

Dominic Filiou aura participé trois fois en carrière au World Strongest Man. Sa dernière présence sur la grande scène internationale remontait en 2007 à Anaheim.



Dominic Filiou était « le plus gros potentiel de force que le Canada avait vu », selon son ancien mentor Hugo Girard. — ÉTIENNE RANGER, ARCHIVES LE DROIT



Comme un autre ancien capitaine des Olympiques, qui était sur la glace lors du concours annuel d'habiletés, Alex Breton obtiendra-t-il un jour la chance d'enfiler l'uniforme des Sénateurs d'Ottawa ? — SIMON SÉGUIN-BERTRAND, LE DROIT

Breton obtient sa chance à Belleville

SYLVAIN ST-LAURENT
sstlaurent@ledroit.com

L'épidémie de blessures à Ottawa crée des ouvertures. À tous les niveaux.

Ce week-end, l'ancien capitaine des Olympiques de Gatineau, Alex Breton, devrait faire ses débuts dans la Ligue américaine, chez les Senators de Belleville.

Breton, qui est âgé de 21 ans, jouait jusqu'à tout récemment dans la Ligue East Coast (ECHL). Tout fonctionnait plutôt bien, pour lui. Avec 23 points en 33 parties, il a vite réussi à s'établir comme quart-arrière de son équipe, les Americans d'Allen.

« Ça va bien », réagit le jeune homme de 21 ans, quand on lui demande de faire le bilan de sa première demi-saison dans le hockey professionnel.

« J'ai toujours eu un bon coup de patin. Dans cette ligue-là, c'est un gros atout. Je patine, ça m'aide à récolter des points. »

Breton ne savait pas trop à quoi ressemblerait son avenir, le printemps dernier, quand il a ramassé ses effets personnels au Centre Guertin.

Il voulait continuer à jouer au hockey, mais quelque chose dans l'ECHL ne l'attirait pas beaucoup. Il songeait sérieusement à passer quelques années dans une université canadienne. « Je ne savais pas trop ce que je voulais faire du reste de ma vie. Finalement, avec mon agent, j'ai convenu que je devais tenter ma chance dans les ligues mineures. J'étais bien prêt à consacrer une ou deux années à cette expérience. »

Les Americans ont un contrat d'affiliation avec le Wild du Minnesota.

Breton détient cependant un contrat à sens unique de la Ligue East Coast. Ça lui permet d'être rappelé, n'importe quand, par n'importe quelle formation de la Ligue américaine qui se retrouve en pénurie de personnel.

C'est ce qui s'est produit récemment, avec Belleville.

> **« Ils n'ont pas vraiment d'attentes à mon égard, je pense. Ils veulent voir ce que je suis capable de faire. »**
>
> — Alex Breton, au sujet de son rappel par les Senators de Belleville

« Moi, je trouvais que je jouais plutôt bien. Je voyais d'autres joueurs, à travers la ligue, qui se faisaient rappeler. Je commençais à me demander quand mon tour viendrait », raconte-t-il.

Breton a finalement reçu l'appel qu'il attendait.

Ironiquement, il doit indirectement sa chance à son grand copain Thomas Chabot.

Les deux jeunes défenseurs ont grandi ensemble, dans la petite municipalité de Sainte-Marie-de-Beauce.

Quand Chabot s'est blessé, les Sénateurs ont rappelé quelques défenseurs de Belleville.

Breton a profité du jeu de chaise musicale. On lui demande maintenant de combler un des postes vacants dans la Ligue américaine.

Il a regardé le match de mercredi soir sur la galerie de presse de la Place Bell, à Laval.

« Je viens juste d'arriver. J'ai eu la chance de participer à une seule séance d'entraînement. C'est peu. Le *coach* m'a dit de regarder un peu ce qui se passe sur la glace pour m'habituer au calibre de jeu. »

Breton devrait obtenir sa chance de jouer, ce week-end. Les B-Sens ont deux matches à jouer en autant de soirs, à domicile, contre les Checkers de Charlotte.

« Ils n'ont pas vraiment d'attentes à mon égard, je pense. Ils veulent voir ce que je suis capable de faire. Ils veulent me découvrir », dit Breton.

« Je pense que suis capable de jouer ici, complète-t-il. Ça s'est passé comme ça, toute ma vie. Je me suis toujours développé plus lentement que les autres. Je suis capable de patiner avec tout le monde. »

Stefan Elliott retourne à Belleville

Alex Breton aura un rival de plus, à Belleville, ce week-end. Les Sénateurs ont renvoyé, jeudi, Stefan Elliott dans la Ligue américaine.

Elliott n'a pas fait trop de vagues durant son plus récent séjour dans la LNH. Il a été rappelé avant le match du 29 décembre. Il a regardé deux parties dans la galerie de la presse, avant d'obtenir sa chance de jouer. Il a passé moins de neuf minutes sur la patinoire, mercredi, dans le revers contre les Canucks de Vancouver.

Un autre joueur pourrait emprunter l'autoroute 401 prochainement. Rien n'a été annoncé en ce sens, mais Jack Rodewald brillait par son absence, jeudi soir, lors du concours d'habiletés de l'équipe.

Un espoir des Sénateurs a reçu une bonne nouvelle, en fin de journée. Drake Batherson a été invité à prendre part au Match des étoiles de la Ligue américaine. Le deuxième meilleur marqueur des B-Sens – il a inscrit 25 points en 21 parties – sera donc à Springfield, au Massachusetts, les 27 et 28 janvier prochains.

SYLVAIN ST-LAURENT, LE DROIT

Nick Paul remporte les deux compétitions les plus importantes

Le patineur le plus rapide des Sénateurs est un joueur qui a passé l'automne à faire la navette entre Ottawa et Belleville.

Le joueur qui possède le lancer le plus puissant ? C'est un type qui a marqué seulement deux buts, cette saison. Deux buts marqués dans la Ligue américaine, faut-il préciser.

Nick Paul est à la fois le joueur qui patine le plus vite et qui décoche les lancers les plus puissants chez les Sénateurs, selon les résultats du concours d'habiletés.

Il a même fracassé un record d'équipe.

Fredrik Claesson détenait depuis deux ans le titre du joueur au lancer le plus puissant de l'histoire des Sénateurs. Il avait décoché un boulet de canon de 106,9 miles à l'heure lors du concours d'habiletés de 2016.

Paul l'a battu, deux fois plutôt qu'une.

Lorsqu'on lui a donné une première opportunité de tirer, jeudi, le radar a montré 107,2 miles à l'heure.

Il s'est exécuté à nouveau, une minute plus tard. Cette fois il a obtenu 108,3 miles à l'heure.

« Quand j'étais petit, mon père avait fait l'achat d'un radar pour que je puisse mesurer la puissance de mes lancers sur notre patinoire extérieure. J'ai passé des heures et des heures à frapper dans des rondelles, à la recherche de mon meilleur score. J'ai toujours su que j'avais un bon lancer frappé », a raconté Paul après coup.

Depuis le début de sa carrière dans les rangs professionnels, Paul n'avait pas trop souvent eu la chance de mesurer la puissance de son tir. Il ne pouvait donc pas savoir à quel point il avait progressé.

« Quand j'ai vu mon score, après mon premier lancer, j'étais impressionné. Quand j'ai vu que j'avais fait encore mieux avec mon deuxième tir… Je trouvais ça pas mal *cool* », a-t-il résumé.

Paul a remporté le concours du patineur le plus rapide avec un tour de glace de 14,24 secondes. Ce résultat doit être pris avec un grain de sel. Les marchands de vitesse Matt Duchene et Ryan Dzingel avaient choisi de ne pas prendre part à l'épreuve.

Paul devra maintenant convaincre son entraîneur de l'utiliser davantage. Il a été laissé de côté, mercredi.

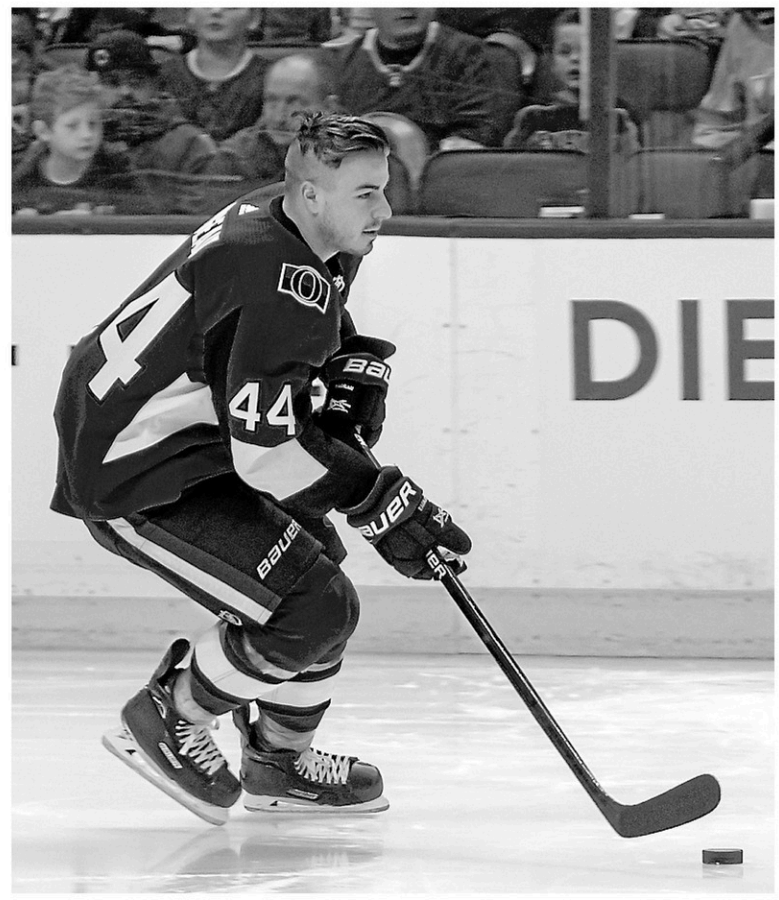
SYLVAIN ST-LAURENT, LE DROIT

CONCOURS ANNUEL D'HABILETÉS DES SÉNATEURS

Du plaisir malgré tout

SYLVAIN ST-LAURENT
sstlaurent@ledroit.com

Le concours annuel d'habiletés des Sénateurs d'Ottawa est arrivé à un bien curieux moment.





Jean-Gabriel Pageau a participé au concours d'habiletés des Sénateurs. Anders Nilsson a complété son tour de patinoire de manière respectable dans son nouvel uniforme en 19,68 secondes. —SIMON SÉGUIN-BERTRAND, LE DROIT

Depuis plusieurs années, l'événement se tient durant le temps des Fêtes. Deux groupes sont formés au sein de l'équipe. Les joueurs s'affrontent dans une série d'épreuves où la vitesse, la précision et la puissance sont mesurées.

Règle générale, les joueurs ont l'air de bien s'amuser.

On se demandait si les joueurs s'amuseraient, cette année, alors qu'ils traversent la pire séquence de toute la saison.

Ils ont encaissé, mercredi soir, un sixième revers consécutif.

Ils ont remporté seulement trois de leurs 14 dernières parties.

Ils sont engagés dans une lutte à trois, avec les Blues de Saint-Louis et les Flyers de Philadelphie, pour le 31e et dernier rang du classement général.

Bref, ça va mal.

Les Sénateurs ont quand même trouvé le moyen de s'amuser, devant les quelques milliers de partisans qui ont passé leur soirée de jeudi au Centre Canadian Tire.

« On essaie présentement de ne pas s'écraser, annonce l'assistant-capitaine Mark Stone. Nous devons continuer de compétitionner. Le travail d'un hockeyeur consiste à travailler dans le but de gagner des matches. Il faut continuer à faire tout en notre possible pour gagner, quoiqu'il arrive. »

PAGEAU, NILSSON

Le bonheur se lisait entre autres dans le visage de Jean-Gabriel Pageau, tout au long de la soirée.

Le Gatinois a joué un rôle modeste dans la victoire de son équipe. Il était juste heureux de participer. Il était heureux d'entendre les applaudissements de la foule.

« J'ai reçu de bonnes nouvelles, mercredi, lors de mon rendez-vous avec le chirurgien. Tout est beau », claironnait-il à son retour au vestiaire.

Peut-on envisager un retour au jeu ce week-end ? Les Sénateurs auront deux matches à jouer en autant de jours, samedi et dimanche. Le Wild du Minnesota et les Hurricanes de la Caroline s'arrêteront au CCT.

« Je dois m'auto-évaluer de façon honnête. Je me sens très bien. Ma condition physique est bonne. Je dois quand même m'assurer de ne pas revenir au jeu trop rapidement. »

« C'était quand même agréable d'être sur la patinoire, ce soir. C'était bien agréable de sentir le soutien des partisans. Ils ne m'ont jamais lâché. Je vais prendre part à une autre séance d'entraînement avec les *boys*, vendredi. On ré-évaluera ma situation par la suite. »

Anders Nilsson a lui aussi fait partie de l'équipe gagnante.

Le nouveau gardien, acquis dans une transaction avec les Canucks de Vancouver la veille, a même été impliqué dans le concours du patineur le plus rapide. Il a complété son tour de patinoire de manière respectable, en 19,68 secondes.

« C'était surtout une bonne chose, pour moi, de passer quelques heures dans le vestiaire. J'ai eu la chance de serrer des mains et de plaisanter avec les autres. Je suis un peu arrivé comme un cheveu sur la soupe, hier. Je ne voulais pas commencer à déranger les gars, deux heures avant de jouer notre match », dit-il.

« Je viens de vivre 24 heures complètement folles. La poussière retombe tranquillement. J'ai l'impression que l'ambiance est bonne, dans le vestiaire. Je suis content d'obtenir une opportunité de faire mes preuves, ici. »

Le Suédois de 28 ans devrait avoir la chance de jouer un premier match avec sa nouvelle formation, ce week-end.

VOIR
Nos photos sur ledroit.com et dans notre application



Carey Price a repoussé les 33 lancers dirigés vers lui multipliant les arrêts avec la mitaine en deuxième période. — LA PRESSE

LE CANADIEN L'EMPORTE FACE AUX CANUCKS 2-0

Carey Price en grande forme

ALEXIS BÉLANGER-CHAMPAGNE
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Un jour après avoir reçu une invitation au Match des étoiles, Carey Price a été digne de cet honneur, repoussant 33 lancers et aidant le Canadien à commencer l'année 2019 avec une victoire de 2-0 contre les Canucks de Vancouver.

Plusieurs avaient été surpris de voir Price être sélectionné pour le Match des étoiles en vertu de ses statistiques plutôt ordinaires, mais le gardien âgé de 31 ans a présenté son plus beau visage jeudi. Il a été particulièrement brillant en deuxième période, multipliant les arrêts avec la mitaine.

Il s'est notamment payé deux fois la tête de Bo Horvat lors du deuxième vingt, d'abord lors d'une descente à deux contre un, puis à la suite d'un revirement de Joel Armia. Price a aussi joué de chance quand Brock Boeser a atteint le poteau avec un peu plus de six minutes à faire à la rencontre, mais il a finalement été en mesure de réussir un deuxième blanchissage cette saison et un 42e en carrière.

Ainsi, Price a également tourné la page sur « l'irritation » au bas du corps qui l'a forcé à rater le voyage de trois matches du Canadien entre Noël et le jour de l'An. Ce congé lui a aussi permis d'assister à la naissance de son deuxième enfant.

Jordie Benn, avec son troisième de la saison, et Jonathan Drouin, avec son 13e, ont touché la cible pour le Canadien (22-14-5).

Drouin a ainsi égalé son total de buts de la dernière campagne. Il avait alors marqué 13 buts en 77 parties. Cette fois, il a atteint ce chiffre en seulement 41 rencontres.

Cette victoire a aussi assuré le Canadien d'atteindre la mi-saison en occupant une position qui lui permettrait de participer aux séries éliminatoires – si elles commençaient maintenant.

Pour leur part, les Canucks (20-20-4) ont encaissé un deuxième revers depuis le début d'un voyage de six parties (3-2-0). Jacob Markstrom a effectué 25 arrêts.

Markstrom, qui avait compilé un dossier de 8-1-0 en décembre, a d'abord été battu par Benn après 11:20 de jeu en première période, alors qu'il avait la vue voilée. Il a ensuite cédé devant Drouin à 8:24 du deuxième vingt, quand l'attaquant du Tricolore a opté pour un tir bas du côté du bouclier alors qu'il était en échappée partielle.

Les Canucks ont perdu les services de la recrue Elias Pettersson en deuxième période. Pettersson, qui domine les recrues du circuit avec 42 points cette saison, s'est visiblement blessé à la jambe droite lors d'une chute alors qu'il était aux prises avec Jesperi Kotkaniemi.

Outre Price, Armia effectuait aussi un retour au jeu pour le Canadien. L'ailier finlandais s'était blessé à un genou le 6 novembre face aux Rangers de New York. Il a donc raté 25 matches.

Pour faire une place à Armia dans sa formation, le Canadien a inscrit le nom d'Andrew Shaw sur la liste des blessés. L'entraîneur-chef Claude Julien avait indiqué plus tôt dans la journée que Shaw avait subi une blessure au cou le 31 décembre face aux Stars de Dallas.

Shaw, qui a été embêté par des symptômes de commotion cérébrale par le passé, aurait des maux de tête, mais les médecins n'auraient pas confirmé qu'il a subi une autre commotion cérébrale. Par mesure préventive, ils ont néanmoins décidé de suivre le protocole en cas de commotion cérébrale.

Le Canadien sera de retour en action samedi, quand il accueillera les Predators de Nashville.



Elias Pettersson s'est blessé pendant le match. — LA PRESSE CANADIENNE

sports

Les Devils prolongent le contrat de John Hynes

NEWARK, N.J. — Les Devils du New Jersey ont octroyé une prolongation de contrat de plusieurs saisons à l'entraîneur-chef John Hynes. L'équipe en a fait l'annonce jeudi, indiquant que le leadership de Hynes avait été le point central dans l'instauration du système qui a permis de développer les jeunes joueurs des Devils. Les termes de l'entente n'ont pas été divulgués. Hynes en est à sa quatrième saison avec les Devils.
ASSOCIATED PRESS

LeDroit-sports

@LD_Sports

VOTRE ENTREPRISE FÊTE SON ANNIVERSAIRE ?

Célébrez avec nos lecteurs

Soulignez cet événement avec la publication d'un **cahier spécial** dans le quotidien LeDroit, un outil promotionnel de premier choix pour joindre les lecteurs de l'Outaouais et de l'Est ontarien.

QUELQUES EXEMPLES DE NOS PUBLICATIONS



Pour plus de détails, communiquez dès maintenant avec Sylvie Charette au 613 562-7727

leDroit

* Autofinancé à 100% en partie ou payé en totalité par l'entreprise